LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION : 32 pages de programmes et de commentaires

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 13002 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 16-LUNDI 17 NOVEMBRE 1986

Washington-Téhéran : realpolitik

La révolution khomeiniste n'aura qu'un temps, et les Etats-Unis ne peuvent se couper définitivement de l'Iran, pays qu'ils considèrent comme le plus important d'une région hautement stratégique. Ainsi pourrait-on résumer l'argumentation avancée par M. Reagan pour justifier la reprise de contacts entre Washington et Téhéran, et notamment la fourniture d'une « petite quantité d'armes » américaines. Ces pourparlers secrets menés cet été dans la capitale iranienne par M. Robert McFarlane, ancien conseiller de la Maison Blanche pour les affaires de sécurité, tout comme ces livraisons de pièces détachées pour les chasseurs iraniens, sont en contradiction flagrante avec la politique officiellement affichée à Washington : pas de négociation avec la République islamique — un régime qui parraine le terrorisme international — et embargo sur tout matériel militaire destiné à l'un ou l'autre des belligérants de la guerre du Golfe.

On en est bien conscient à la Maison Blanche, et le « virage » a d'ailleurs été préparé par une petite équipe de conseillers du président, presque en catimini, sans, apparemment, que le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, ou le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, en aient été avertis.

De quoi s'agit-il ? D'une appréciation dépourvue de considérations idéologiques d'un certain nombre de réalités stratégiques. Avec 45 millions d'habitants, d'énormes ressources en pétrole et en gaz naturel, une armée puissante, et plusieurs centaines de kilomètres de frontière avec l'URSS, l'Iran est un pays que ne pourra longtemps négliger Washington. Certes, il est encore trop tôt pour renouer avec un régime qui considère les Etats-Unis comme le « grand satan » et leur infligea une humiliation sans précédent, en 1979, en prenant leurs diplomates en otage à Téhéran. Mais l'avenir se prépare... Et l'évolution de la politique américaine dans la région est prise très au sérieux par les pays arabes modérés, alliés de l'Irak, qui ont d'ores et déjà fait part de leurs inquiétudes.

A Téhéran, les dirigeants iraniens font preuve d'une prudence qui témoigne peut-être des divisions du régime face à l'« ouverture » américaine : « Il n'y aura pas de réconciliation avec l'Amérique », a dit le président Khomeni, « tant que les Etats-Unis conserveront leur esprit d'agressivité et d'hégémonisme (...) ainsi que leur soutien au régime sioniste. ». Ce sont là, toutefois, des réserves assez générales et qui ne ferment pas la porte.

Il reste que le raisonnement de la Maison Blanche serait plus convaincant s'il n'y avait aussi l'affaire des otages. A en croire la presse d'outre-Atlantique, il y a eu, depuis dix-huit mois, trois livraisons d'armes américaines à l'Iran ; et à chaque fois — coïncidence ? — un otage américain aux mains d'intégristes chiites pro-iraniens au Liban a été libéré. M. Reagan a eu beau assurer sur tous les tons qu'en aucun cas il ne s'est agi d'un quelconque troc ou marchandage et que son pays s'en tenait à un refus catégorique de toute négociation avec le terrorisme, il n'a pas persuadé. Au Congrès comme dans la presse, on lui reproche d'avoir cédé aux pressions d'otages et ruiné, en partie, la crédibilité du discours tenu à Washington face au terrorisme. Et ce ne sont pas les quelques sanctions contre la Syrie, annoncées vendredi, qui dissiperont l'impression que la Maison Blanche tient un double langage.

(Lire nos informations page 3.)

Violences en Nouvelle-Calédonie

Un jeune caldoche a été tué à Thio

Un adolescent a été tué par balles, samedi 15 novembre, à Thio, sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie, au cours d'affrontements qui ont opposé indépendantistes et militants du RPCR. La victime est un jeune caldoche. Ce regain de violence intervient alors que M. Tjibaou doit être reçu, lundi, par M. Chirac et, mercredi, par M. Mitterrand.

Les affrontements ont fait un mort, Steeve Fels, quatorze ans, un blessé par balles et plusieurs blessés légers atteints par des jets de pierres. Ils se sont produits au terme d'une réunion publique organisée par M. Jacques Lafleur, député RPR, dans une zone de tension chronique, Thio, symbole du conflit entre indépendantistes et partisans du maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la République française. Ils manifestent combien le retour au calme sur le territoire, dont se prévalait le gouvernement depuis les élections législatives, reste précaire, malgré la présence sur place de 8 000 militaires. Le RPCR a immédiatement exigé du hautcommissaire qu'il prenne des mesures d'urgence contre *« les terroristes du FLNKS »*, le couvre-feu a été instauré à Thio.

Cette violence place M. Tjibaou, chef de file des indépendantistes, dans une situation difficile. Devant M. Chirac, lundi, puis M. Mitterrand mercredi, le dirigeant du FLNKS comptait engager la négociation sur les conditions d'organisation du référendum de 1987 (pour ou contre l'indépendance). M. Tjibaou est porteur d'un mandat qui exprime une ligne modérée. Le FLNKS avait, en effet, choisi l'action diplomatique plutôt que l'affrontement.

(Lire nos informations page 5.)

L'avis négatif du Conseil d'Etat

M. Chalandon maintient son projet de prisons privées

Malgré l'opposition du Conseil d'Etat, M. Chalandon maintient son projet de prisons privées. Ce texte, dont la discussion et l'adoption en conseil des ministres sont toujours prévues pour le mercredi 19 novembre, ne sera qu'à peine amendé. C'est ce que déclare la chancellerie, décidée à ne tenir compte que des « remarques rédactionnelles » formulées par les conseillers d'Etat.

Cette opposition de l'assemblée du Palais-Royal est le deuxième obstacle sur lequel le garde des sceaux aura buté en une semaine. Lundi 10 novembre, M. Jacques Chirac avait réduit à 15 000 lits les 25 000 places de prison que M. Chalandon souhaitait confier au privé. Jeudi 13, les conseillers d'Etat ont dit « non », pour des raisons de principe, à la privatisation. Lundi 17 débutera une grève des écrous, décidée par les syndicats de gardiens de prison pour une fois unanimes, afin de protester contre le projet Chalandon.

D'autres moments difficiles attendent, plus tard, le garde des sceaux, au Parlement puis au Conseil constitutionnel, dont l'avis du Conseil d'Etat préfigure peut-être le futur *veto*.

Heureusement pour M. Chalandon, il ne s'agit, aujourd'hui, que d'un avis, en principe secret. Le gouvernement peut passer outre comme il l'a fait pour la réforme du code de la nationalité, autre projet Chalandon « recalé » récemment par le Conseil d'Etat.

Aux prises avec les rebuffades de celui-ci, le garde des sceaux est devenu philosophe.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 8.)

Carrefour du développement
M. Yves Chalier est prêt à se rendre à la justice.
PAGE 16

Les manifestations en Algérie
Il y aurait eu quatre morts à Constantine.
PAGE 4

Le pétrole à 18 dollars ?
Le comité des prix de l'OPEP recommande une hausse du baril.
PAGE 16

Le Futuroscope de M. Monory
Poitiers mise sur les télécommunications.
PAGE 7

Bicentenaire de la Révolution
Il faut « redonner à la France son rôle de conscience universelle », nous déclare M. Michel Baroin.
PAGE 6

L'université islamique de Gaza
« Le Prophète est notre chef, la guerre sainte notre voie. »
PAGE 3

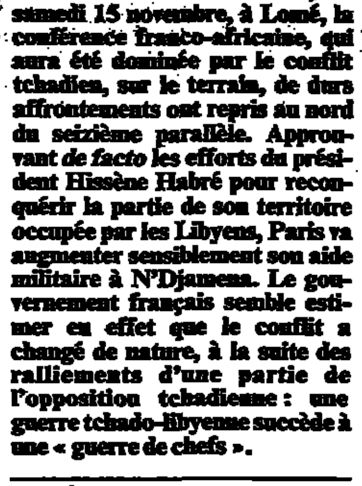
L'anarchie sur la FM
TDF ne veut plus jouer le rôle de gendarme.
PAGE 16

Le sommaire complet se trouve page 16

Paris prend acte des ralliements de l'opposition tchadienne

De la « guerre des chefs » à la « guerre de libération » ?

Au moment où s'achève, ce samedi 15 novembre, à Lomé, la conférence franco-africaine, qui aura été dominée par le conflit tchadien, sur le terrain, de durs affrontements ont repris au nord du seizième parallèle. Approuvant *de facto* les efforts du président Hissène Habré pour reconquérir la partie de son territoire occupée par les Libyens, Paris va augmenter sensiblement son aide militaire à N'Djamena. Le gouvernement français semble estimer en effet que le conflit a changé de nature, à la suite des ralliements d'une partie de l'opposition tchadienne : une guerre tchado-libyenne succède à une « guerre de chefs ».





LOMÉ
de notre envoyé spécial

Outre le Tchad, plusieurs autres sujets ont été traités à Lomé, mais il s'agit de problèmes plus « éternels », comme ceux de l'Afrique australe, la crise économique du continent noir et la dette africaine. Et cela, même si MM. Mitterrand et Eyadema ont relancé l'idée d'un *plan Marshall* des pays du Nord au bénéfice de tous les pays du Sud. Le changement de données du problème tchadien, qui avait été entériné par le président Mitterrand dans l'interview diffusée mercredi dernier par Radio-France internationale, a été souligné d'une manière beaucoup plus nette encore vendredi matin par le président de la République, auquel il revenait, de concert avec le président du Togo, de définir les travaux du sommet. Les propos de M. Mitterrand sont d'autant plus significatifs que le président de la République suit de très près ce dossier et n'en parle qu'avec la plus extrême prudence.

Qu'a-t-il dit pour l'essentiel ? Que l'affaire tchadienne a changé de nature ; qu'elle est en passe de perdre son caractère de guerre civile pour n'être plus qu'un conflit international opposant deux Etats. Avant d'évoquer *« le mouvement de réconciliation qui s'amorce* [entre factions tchadiennes], *qui ne cesse de s'amplifier »*, M. Mitterrand avait notamment déclaré : *« Le jour viendra où ce pays fera, j'en suis convaincu, et j'exprime la volonté de la France, la démonstration de la vanité des entreprises de menace, le jour où le patriotisme de chacun de ses fils l'emportera sur les querelles d'hier. Alors, on verra clairement où se trouve l'origine d'un conflit qui se trouve aujourd'hui devenu international. »*

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

Les rapports entre le président de la République et le premier ministre

L'âge du capitaine

Dans un entretien à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, daté 17 novembre, M. Chirac donne son point de vue sur ses relations avec le président de la République. M. Mitterrand a, pour sa part, exposé sa conception de ces rapports dans un entretien publié par *le Point*.

M. Mitterrand esquisse une sorte de *vade mecum* pour ses successeurs. Il tire de la cohabitation la leçon que s'établira une nouvelle pratique, un nouvel équilibre des pouvoirs différent à la fois de l'exécutif trop faible de la IIIe et de la IVe République et du *« pouvoir de fait excessif »* du chef de l'Etat de la Ve République... jusqu'à sa propre élection. Et M. Mitterrand assure : *« La situation présente dessine, avec beaucoup de tâtonnements, une approche qui se perpétuera, même si les majorités présidentielle et parlementaire coïncident de nouveau. »*

La démonstration de cette prédiction reste, naturellement, à faire. On peut, toutefois, constater que rien de ce qui se pratique depuis le 16 mars n'est encore irréversible et ne peut permettre de préjuger de l'avenir. Le comportement des deux actuels responsables du pouvoir exécutif a été guidé par le cadre des institutions et inspiré par le souci de ne pas ouvrir la crise. Mais nul ne peut affirmer, aujourd'hui, que le partage des responsabilités se maintiendra si la cohérence s'établit de nouveau entre la majorité présidentielle et la majorité parlementaire.

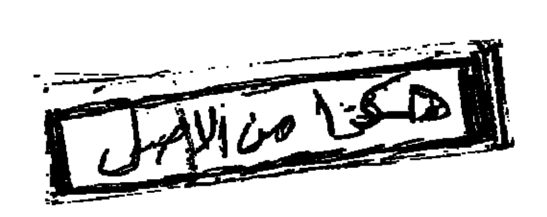
De Gaulle lui-même avait tranché en disant le 31 janvier 1964 : *« On ne saurait accepter qu'une dyarchie existât au sommet. »* M. Mitterrand ne peut évidemment souscrire à cette formule qui était une de celles qu'il dénonçait en 1967 comme une des causes du *« coup d'Etat permanent »* dont il accusait de Gaulle. Tous ses propos, cependant, reflètent bien la conception *« prééminente »* (il emploie ce mot) qu'il se fait du rôle du chef de l'Etat au sein du pouvoir exécutif. C'est même l'objet de la démonstration qu'il tente de faire dans son interview. D'ailleurs, le président de la République par le biais du rappel de sa « philosophie » ne résiste pas à la tentation d'intervenir sur les choix de politique intérieure faits par le gouvernement (droit de licenciement, privatisation, audiovisuel, Nouvelle-Calédonie, réforme électorale, expulsions, nationalité, etc.).

En fait — et au-delà de leurs déclarations — la pratique des institutions en cas de majorités cohérentes dépend essentiellement du caractère ou du tempérament des hommes.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 6.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 420 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 170 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 13 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $.



Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 16 novembre. – *Bangalou :* ouverture du sommet des Etats de l'Asie du Sud (jusqu'au 17).

Lundi 17 novembre. – *Berlin :* ouverture du procès de A. Hasi. *Moscou :* réunion du Parlement soviétique.

Mardi 18 novembre. – *Londres :* visite de M. Rauf Denktash. *Washington :* visite de M. Bariani (jusqu'au 20). *Madrid :* voyage de M. Helmut Kohl (jusqu'au 19).

Mercredi 19 novembre. – *Dacca :* arrivée du pape Jean-Paul II. *Moscou :* visite du premier ministre néerlandais, M. R. Lubbers (jusqu'au 20).

Jeudi 20 novembre. – *Singapour :* venue de Jean-Paul II.

Vendredi 21 novembre. – *Mayence :* ouverture du congrès du parti libéral FDP (jusqu'au 22). *Bangui :* référendum sur une nouvelle Constitution.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

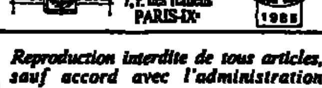
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F





Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Taper *LEMONDE*

ABONNEMENTS
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th Street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th Street, L.I.C., N.Y. 11104.

Il y a sept ans

L'attaque de la grande mosquée de La Mecque

MARDI 20 novembre 1979. Le monde apprend stupéfait que la grande mosquée de La Mecque – susceptible d'accueillir trois cent mille fidèles – a été occupée par *« un groupe armé non identifié »* qui a pris une trentaine de croyants en otage. Toutes les communications du pays avec l'extérieur ont été coupées, ce qui laisse penser que la situation est des plus graves. Les autorités filtrent les informations au compte-gouttes. Le lendemain, elles tentent de minimiser l'événement et affirment que les forces de l'ordre ont repris le contrôle du sanctuaire.

En réalité, le dernier carré des insurgés ne sera réduit que le 3 décembre, et c'est seulement le 4 que le prince Nayef Ben Abdel Aziz, ministre de l'intérieur, annonce le décès du chef des rebelles, Mohamed Abdallah Al Kahtani, dresse un bilan général et admet que l'attaque a fait cent trente-cinq morts, dont soixante gardes nationaux. Certains estiment toutefois que le nombre des victimes serait deux à trois fois supérieur. Le 9 janvier 1980, le régime annoncera que soixante-trois assaillants ont été exécutés.

Le monde musulman, du Maroc à l'Indonésie, est secoué par cette attaque sans précédent depuis mille ans : en l'an 930 (308 de l'hégire), le jour dit de l'Abreuvement, les qarmates (1) s'étaient emparés de la pierre noire, qu'ils conservèrent pendant vingt ans. C'est, en effet, dans le Haram al charif, le sanctuaire sacré, que se trouve la Kaaba, édifice cubique de 15 mètres de haut et de 12 de large qui contient cette fameuse pierre noire que l'archange Gabriel a, selon la tradition, apportée à Abraham pour parachever la construction du temple.

Aucun étranger non musulman n'étant autorisé à se rendre à La Mecque et, *a fortiori*, à pénétrer dans la grande mosquée, il a fallu reconstituer les faits grâce aux récits de témoins et aux déclarations officielles, bien qu'elles aient été contradictoires sur plusieurs points.

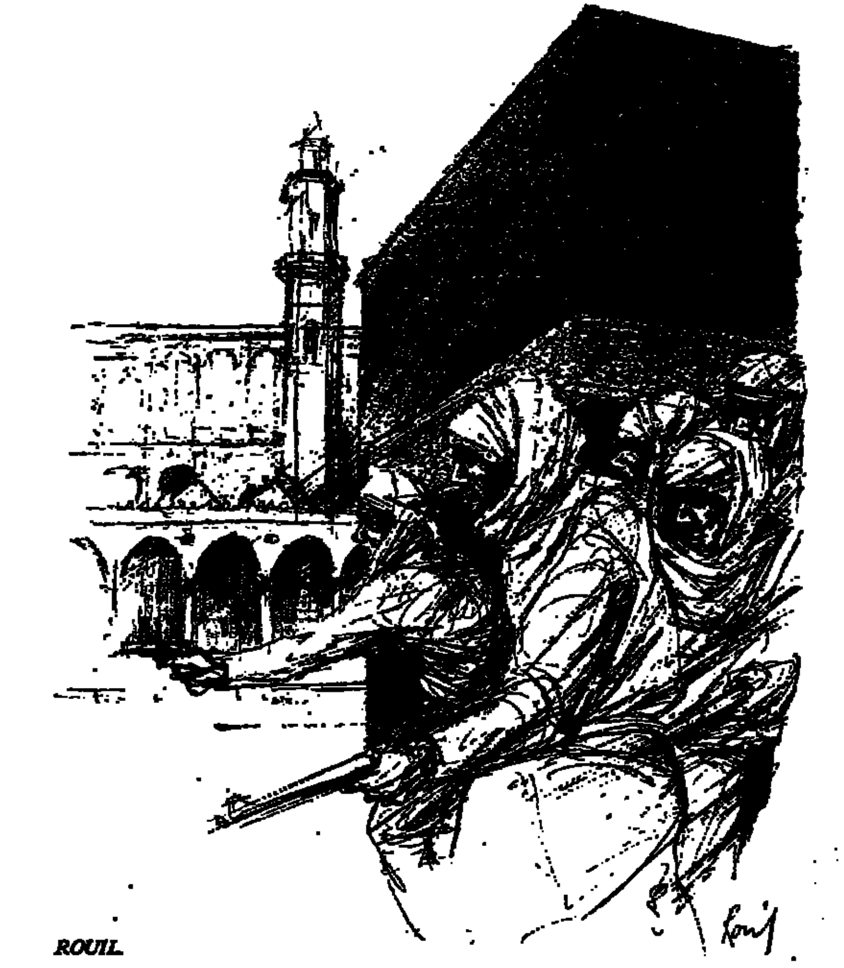
Des armes sous des linceuls

Les musulmans ont été frappés de stupeur parce que la famille régnante, la dynastie des Faoud, a la réputation de pratiquer un islam particulièrement rigoureux, le wahhabisme, prêché au dix-huitième siècle par Mohamed Ibn Abdel Wahhab, allié du fondateur de la dynastie, Mohamed Ibn Saoud. Le royaume a d'ailleurs le Coran pour Constitution et applique à la lettre la Charia (loi religieuse). En outre, il arbore un drapeau vert aux couleurs du Prophète, entretient parallèlement à la garde nationale et à la police d'Etat une garde religieuse qui veille de façon ostentatoire et intransigeante sur les lieux saints et sur les bonnes mœurs ; il distribue des fonds dans le monde entier pour la construction de mosquées et soutient des institutions qu'il a contribué à créer, comme la Ligue islamique mondiale (1962) et l'Organisation de la conférence islamique (1969), qui groupe aujourd'hui quarante-six pays.

L'environnement est cependant des plus menaçants. Depuis la chute de la dynastie Pahlavi et du régime impérial iranien, le 12 février 1979, la République islamique de l'imam Khomeiny ne cesse de dénoncer l'*« hypocrisie »* des pétro-monarchies du Golfe. Sa radio appelle les musulmans à les renverser et encourage les pèlerins chiites à former *« le front des dépossédés »* et à lutter contre *« la domination des régimes sataniques et exploiteurs du monde musulman »*. Le 4 novembre, les Pasdarans, gardiens de la révolution, prennent en otage cinquante-deux Américains de l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran et radicalisent les orientations du gouvernement des mollahs, qui menace d'exporter sa révolution.

Profitant de la prière de l'aube du premier jour de l'an 1400 de l'hégire, un groupe de deux cents hommes pénètre dans l'immense mosquée : 130 000 m² de superficie (contre 30 000 en 1956), sept minarets hauts de 90 mètres et des centaines de galeries souterraines permettant de soutenir un long siège. Les conjurés trompent la vigilance des gardiens en introduisant leurs armes sur des brancards entourés de linceuls comme pour un enterrement tandis que d'autres, habillés en femmes, entrent à bord de Jeep Toyota (plusieurs dizaines, selon des témoins).

Armés de pistolets, de fusils et de fusils-mitrailleurs britanniques Sten, ils prennent position aux vingt grandes entrées de la mosquée et dans les minarets, tirant sur



ROUIL.

tous les gardiens saoudiens et tenant en respect un millier de fidèles. Muni d'un porte-voix, un insurgé annonce que ses compagnons veulent *« lutter contre la corruption du régime et la dégradation morale, sociale et économique qui en est résultée »*. Il précise que les fidèles qui le souhaitent peuvent se joindre aux combattants et ajoute : *« Nous nous battrons jusqu'à la mort pour témoigner devant le monde islamique de l'oppression dont est victime le peuple saoudien. »*

Les rebelles présentent un des leurs, Al Kahtani, vingt-six ans, comme le Mahdi (Guide suprême, Messie) tandis que son principal lieutenant, Jehaymane Al Oteiba, dirige les opérations. Contrairement aux premières rumeurs, les conjurés n'appartiennent pas à la communauté des trois cent mille chiites vivant dans la zone pétrolifère à l'est du pays, mais à une puissante tribu du Hejaz, celle des Oteiba, considérée comme un des piliers de la fameuse garde royale constituée de bédouins.

Rigoristes en religion, hostiles aux tentatives de sédentarisation, les Oteiba avaient soutenu le roi Abdel Aziz, lorsqu'il avait fondé le royaume en 1932, mais avaient déploré par la suite la « déviation » de la famille royale. Ils auraient également eu à se plaindre de n'avoir pas bénéficié de la part qu'ils estimaient devoir leur revenir tant en argent qu'en postes divers lors de la répartition effectuée annuellement par le régime entre les différentes tribus.

En plus des deux cents rebelles saoudiens, le ministre de l'intérieur a fait état de trois cents autres : Egyptiens, Yéménites (du Nord et du Sud), Koweïtiens, Pakistanais et Maghrébins. Des personnalités arabes proches des dirigeants saoudiens nous avaient confié alors que, dès la fin de septembre, les autorités avaient été mises en garde contre des troubles éventuels tandis que l'organe palestinien *Al Hadaf* écrivait qu'une tentative de coup d'Etat – la onzième, selon lui, depuis décembre 1977 – avait été déjouée le 2 août. Il semble que des mesures de sécurité avaient bien été prises dans l'ensemble du pays mais pas à La Mecque, les autorités saoudiennes se refusant à imaginer que la ville sainte puisse être attaquée.

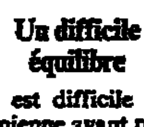
En raison de son caractère spectaculaire et suicidaire, la rébellion de La Mecque n'a pu être tenue secrète. Néanmoins, ce n'est qu'à la fin de janvier 1980 qu'un article du *Point* révélait que des gendarmes français – cinq, selon l'hebdomadaire, trois, selon *le Monde* – avaient été amenés *« à coordonner, voire à diriger »* les quelque trois mille soldats saoudiens qui ont livré bataille, *« tout en conseillant les autorités »* sur la conduite à suivre.

Peu après, on apprenait aussi que des gendarmes marocains formés par le GIGN (groupe d'intervention de la gendarmerie nationale française) avaient également participé à la sauvegarde du régime saoudien. Ces deux participations ne sont sans doute pas étrangères à l'excellence des rapports que Ryad entretient depuis avec Paris et Rabat.

L'attaque de la grande mosquée est riche d'enseignements. Depuis un quart de siècle, les politologues n'ont cessé de parler de la vulnérabilité des monarchies du Golfe et de leur chute imminente. Or elles ont mieux résisté que prévu. C'est qu'on a eu tendance à négliger un facteur capital : la légitimité réelle des familles régnantes issues de tribus, légitimité que leur envient souvent civils et militaires qui président à la suite de putschs ou de révolutions aux destinées de jeunes républiques.

Mais elle a rappelé aussi les règles de la société tribale qui imposent aux chefs de donner l'exemple et de procéder à une redistribution équitable de la richesse considérée comme un don de Dieu et qui n'appartient qu'à lui.

Ces deux semaines qui ont fait trembler les dirigeants saoudiens et ceux des émirats du Golfe ont aussi mis à nu les problèmes inhérents aux grandes mutations sociologiques. Les conflits dans la région ne se situent pas entre une droite et une gauche de type européen mais entre modernistes et traditionalistes, progressistes et conservateurs tels qu'on a pu en voir dans les sociétés occidentales pré-industrielles. Les dirigeants sont d'ailleurs tiraillés entre deux forces qu'ils ne peuvent ni ignorer ni totalement maîtriser : celle des nouvelles bourgeoisies constituées de technocrates formés en Occident et d'hommes d'affaires en contact avec l'étranger, partisans d'une modernisation de la société et d'une libéralisation des mœurs, et celle de milieux tribaux et de religieux conservateurs et peu cultivés pour qui modernité = occidentalisation = débauche. Chacun sait aussi qu'aucun des émirats ne résisterait à un effondrement du régime saoudien.



Un difficile équilibre

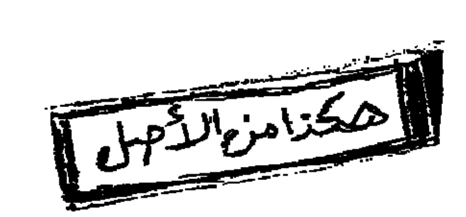
L'équilibre est difficile à trouver. La révolution iranienne ayant révélé les périls d'une modernisation hâtive qui a favorisé le seul enrichissement d'une couche sociale privilégiée, les dirigeants du Golfe ont tendance depuis la rébellion de La Mecque à mettre l'accent sur la pratique religieuse et à faire des concessions aux traditionalistes dans l'espoir de désarmer les activistes. Cette attitude fait plutôt le jeu des intégristes, semble-t-il, et apporte de l'eau à leur moulin tout en neutralisant les modernistes.

Nul n'ignore cependant qu'après avoir manqué la révolution industrielle, le monde islamique a raté la révolution nucléaire : l'Islam est la seule aire de vieille civilisation qui n'ait ni la bombe atomique ni – ou si peu, si l'on excepte le Pakistan et l'Irak dont la centrale Tamouz a été détruite par les Israéliens – la maîtrise pacifique de l'atome. Or tous ses voisins – qui sont à l'occasion ses ennemis, l'ont : la Chine, l'URSS, l'Inde, Israël, l'Europe occidentale. A l'aube du vingt et unième siècle (quinzième siècle de l'hégire), à l'ère des satellites et de la révolution informatique, peut-on éviter la modernisation sans être marginalisé ?

Les émirs du Golfe se sont posé ces questions mais ils devaient, en même temps, faire face à des dangers qui leur paraissaient plus proches, plus immédiats : l'islam révolutionnaire de l'Iran et le modernisme socialisant de l'Irak, même si ce dernier, talonné par la menace khomeiniste, a tempéré son radicalisme militant pour coopérer avec les régimes modérés. C'est pourquoi nombre de dirigeants verront – du moins à ses débuts – dans la guerre Irak-Iran, qui éclate le 22 septembre 1980, un moyen d'affaiblir deux puissances régionales dont ils redoutent les ambitions hégémoniques. Mais les craintes provoquées par l'attaque de la grande mosquée de La Mecque et la prolongation de la guerre aideront l'Arabie saoudite à réaliser un vieux rêve : étendre son influence à la plus grande partie de la péninsule arabique. Elle y parviendra en constituant en mai 1981 le Conseil de coopération du Golfe, qui regroupe Bahrein, la fédération des Emirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar, et doit assurer la sécurité collective.

PAUL BALTA.

(1) Secte chiite extrémiste fondée par Hamdan Qarmat qui prêcha un communisme initiatique ; elle voulut détruire le califat et le sunnisme autant par son ésotérisme doctrinal que par son terrorisme révolutionnaire.



Etranger

Alors que Mme Thatcher s'entretient avec M. Reagan

Les Etats-Unis annoncent des sanctions contre la Syrie

La Syrie a vivement dénoncé, le vendredi 14 novembre, les sanctions prises le même jour par les Etats-Unis à son encontre. *« Le gouvernement syrien envisage des contre-mesures »* pour riposter à ce qu'il considère comme une *« une campagne de mensonges et de pressions dirigée par Israël, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis »*, a annoncé Radio-Damas.

Les mesures américaines – qui suivent celles décidées par la CEE à la suite de l'affaire Hindawi – sont cependant quelque peu éclipsées par le débat qu'a suscité l'annonce, jeudi, par la Maison Blanche d'une série de contacts secrets américano-iraniens. Alors que M. Reagan fait l'objet d'un feu croisé de critiques, le président iranien, M. Ali Khamanei, a assuré qu'il ne saurait y avoir de véritable réconciliation aussi longtemps que Washington ne changera pas de politique au Proche-Orient : *« Tant que les Etats-Unis conserveront cet esprit d'animosité et d'hégémonisme, leur attitude actuelle envers les musulmans, les Palestiniens et les pays arabes, ainsi que leur soutien au régime sioniste d'Israël, je déclare qu'il n'y aura pas de réconciliation avec l'Amérique »*, a expliqué M. Khamanei.

L'agence soviétique Tass assure, de son côté, que, en livrant des armes à Téhéran, Washington *« a l'intention de s'ingérer directement dans la guerre irano-irakienne pour la ranimer »*.

WASHINGTON
de notre correspondant

Les Etats-Unis *ont décrété*, vendredi 14 novembre, un train de sanctions économiques contre la Syrie, destinées, a indiqué la Maison Blanche, à *« convaincre* [Damas] *que le soutien d'Etat au terrorisme ne sera pas toléré par le monde civilisé »*.

En discussion depuis plusieurs jours, ces sanctions font suite à celles dont la Communauté européenne avait décidé lundi dernier, après que les autorités britanniques eurent conclu à une implication directe de la Syrie dans la tentative d'attentat du 17 avril dernier contre un appareil d'El AL. La Grande-Bretagne avait rompu, le 24 octobre, ses relations diplomatiques avec Damas.

Après s'être d'abord contentés de rappeler leur ambassadeur, les Etats-Unis se sentaient d'autant plus obligés de marquer leur solidarité avec Mme Thatcher que le premier ministre britannique arrivait, ce même vendredi, à Washington pour une journée de délicats entretiens avec M. Reagan sur l'état des rapports Est-Ouest après le sommet de Reykjavik. Tout comme Paris, Londres craint, en effet, qu'un éventuel accord soviéto-américain n'implique une pression des deux superpuissances en faveur du démantèlement des forces de dissuasion françaises et britanniques.

Cette visite aurait, en conséquence, suffi à emporter à elle seule la décision américaine, tant les relations personnelles de Mme Thatcher et de M. Reagan aussi bien que de leurs pays sont étroites et privilégiées. Il n'en est pas moins évident que la Maison Blanche a trouvé là une occasion particulièrement bienvenue d'affirmer – au milieu d'un scepticisme que n'a nullement désarmé l'allocution télévisée prononcée jeudi soir par M. Reagan – *que les tractations avec l'Iran* n'impliqueraient pas d'assouplissement de la politique américaine face au terrorisme. A en croire un sondage réalisé après cette allocution par la chaîne ABC, une nette majorité d'Américains sont persuadés du contraire, puisque 57 % d'entre eux considèrent que le président est revenu sur sa politique de refus de négocier avec les terroristes.

Ils sont encore plus nombreux (64 %) à estimer que les risques de nouvelles prises d'otages ont été multipliés, et des majorités absolument écrasantes sont opposées à la livraison d'armes à l'Iran pour faciliter la reprise des relations (72 %) et plus encore pour obtenir des libérations (79 %). Si ces premières indications étaient confirmées par de *nouveaux sondages, ce serait la* première fois depuis son élection que M. Reagan se trouverait à ce point en porte à faux avec l'opinion sur une initiative déjà critiquée par le monde politique virtuellement unanime.

Les réticences de M. Shultz

Le secrétaire d'Etat, M. Georges Shultz, a ainsi pris, vendredi, la *spectaculaire initiative de faire dire* par son porte-parole qu'il *« n'avait pas été directement informé bien qu'il ait été sporadiquement informé de certains détails »* dans l'ouverture et la conduite des contacts avec Téhéran.

M. Reagan, en un mot, traverse une mauvaise passe. Outre le sentiment d'incohérence absolue qu'elles suscitent au lendemain même de l'officialisation des tractations avec la République islamique, les sanctions décrétées vendredi viennent, paradoxalement, souligner l'extrême prudence observée à Washington à l'égard de la Syrie. Bien qu'on ne s'y fasse aucune illusion sur les responsabilités de Damas dans des actions terroristes (dont quelque cinq cents personnes au total auraient été, selon le département d'Etat, victimes depuis 1983), Washington se refuse toujours, en effet, à aller jusqu'à une rupture des relations diplomatiques avec la Syrie en raison du *« rôle historique »* que ce pays joue dans la région. Le porte-parole du département d'Etat a d'ailleurs souligné toute l'importance de ce fait en déclarant que les Etats-Unis demeuraient prêts à *« travailler »* avec Damas, ne recherchaient pas la *« confrontation »* et espéraient que ces sanctions n'affecteraient pas le sort des otages américains.

« L'histoire exige davantage de la Syrie que de pays comme la Libye ou le Yémen du Sud », a ajouté le porte-parole en expliquant que c'était une *« modification de l'attitude »* de Damas qui était recherchée. On ne saurait finalement être plus courtois dans l'imposition de sanctions qui n'auront, au demeurant, que des implications limitées puisque, l'année dernière, les exportations syriennes vers les Etats-Unis s'étaient élevées à moins de 3 millions de dollars tandis que les exportations américaines vers la Syrie ne dépassaient pas les 106 millions.

Au terme des mesures prises par la Maison Blanche, les exportations de matériel intéressant la sécurité nationale (ordinateurs et équipements de communication notamment) seront l'objet d'étroites restrictions ; les exportaions d'avions, hélicoptères et pièces détachées d'aviation seront interdites ; la taille des missions diplomatiques syrienne à Washington et américaine à Damas sera réduite ; les visites de haut niveau seront suspendues ; les compagnies pétrolières américaines opérant en Syrie seront pressées de s'en retirer et les facilités de crédit pour l'importation de produits américains seront supprimées. L'accord aérien entre les deux pays sera enfin dénoncé – sans grandes conséquences puisqu'ils n'ont pas de liaisons aériennes directes.

Alors que Mme Thatcher quittait Londres pour Washington, le chef de la diplomatie britannique, Sir Geoffrey Howe, déclarait devant la Chambre des communes que la Grande-Bretagne excluait toute négociation *« avec les terroristes preneurs d'otages* (car) *les concessions conduisent à une augmentation et non pas à une diminution du nombre des enlèvements »*. Cela se dit beaucoup aussi à Washington – pour le plus grand déplaisir de M. Reagan qui a qualifié, vendredi, les libérations d'otages américains de *« démonstration de bonne foi des dirigeants iraniens »* et de *« prime »* donnée à la reprise des contacts avec Téhéran (sous-entendu : et non pas de contrepartie aux livraisons d'armes).

BERNARD GUETTA.

A l'université islamique de Gaza

« Le Prophète est notre chef la guerre sainte notre voie »

GAZA
de notre envoyé spécial

Ici, l'islam, c'est d'abord un mur. Une étanche frontière de béton qui, au nom d'Allah, sépare deux mondes, deux sociétés, deux sexes. A l'université islamique de Gaza, garçons et filles cohabitent sans se voir, faux voisins d'études que tout isole : deux entrées lointaines, des cours séparés, l'usage à des heures distinctes de la bibliothèque commune.

Derrière le mur, ce matin, monte, sur fond de tambour, une forte clameur féminine. Car l'université désigne ses conseils étudiants. Ségrégation oblige, les garçons votent aujourd'hui, les filles demain. Deux énormes urnes vertes attendent leur verdict. En ce dernier jour de campagne électorale, les étudiantes tiennent leur ultime et bruyant rassemblement. Ce spectacle, unique dans les territoires occupés, vaut le détour.

Une centaine d'adolescentes tournent autour d'un Coran aux pages immenses, ouvert. Vêtues de l'uniforme islamique, longue djellaba grise et tchador de coton, elles débitent, entre deux giboulées, le triple slogan de l'intégrisme musulman. *« Le Prophète est notre chef, le Coran notre Constitution, la guerre sainte notre voie. »* Quelques-unes ont le visage entièrement voilé. Un peu à l'écart, un autre petit groupe scande le nom d'un héros, l'assassin de Sadate : *« Stambouli ! Stambouli ! »* Le retour de l'orage interrompra prématurément cette édifiante réunion.

Islamistes contre OLP

Avec ses quatre mille six cents étudiants, dont un tiers de femmes, répartis en six facultés, l'université islamique – seul établissement supérieur à Gaza – est la plus fréquentée des territoires occupés. Mais elle est sans doute la *moins prestigieuse*. Elle vit sa vie, géographiquement et politiquement en marge des quatre universités de Cisjordanie : An-Najah (Naplouse), Bir-Zeit, Hébron et Bethléem.

Comme Al-Azhar, sa grande sœur du Caire, elle est, par vocation, un foyer du fondamentalisme. Cette année encore, le « bloc islamique », émanation de la « Muj'ama » (la « communauté »), a remporté haut la main le vote estudiantin avec 69 % des suffrages contre 27 % à *l'alliance laïque nationaliste* (Fatah, FPLP, FDLP) et 4 % aux extrémistes religieux. A titre de comparaison, les islamistes recueillent 44 % des voix à Hébron, 36 % à Naplouse, 25 % à Bir-Zeit et 11 % à Bethléem.

A Gaza, étudiants et professeurs, cela va de soi, sont tous musulmans. Les programmes mêlent matières religieuses et profanes. Mais si l'on enseigne certaines théories contraires à l'islam, *comme le darwinisme*, c'est pour les réfuter aussitôt. Les élèves consacrent une année préparatoire aux disciplines religieuses. Ils doivent aussi mémoriser six chapitres du Coran pendant leurs quatre ans d'études. Un diplômé sur trois deviendra enseignant.

L'université est le lieu d'une rivalité accrue entre intégristes et sympathisants de l'OLP. En cas de conflit ouvert, la direction épaule les premiers, fût-ce par la manière forte. En avril dernier, par exemple, M. Mohammed Siam, président par intérim de l'université, expulsa quatre étudiantes de gauche qui incitaient les islamistes à célébrer en dehors du campus le souvenir du massacre de Deir-Yassin. Tentant plus tard de revenir avec leurs amis à l'université, elles furent accueillies avec des canons à eau. Robe blanche, keffieh à damiers et chapelet rouge, M. Siam est un *homme prudent*, apparemment soucieux de ne pas *fournir à Israël prétexte à ingérence*. Son campus et bien moins turbulent que ceux de Cisjordanie. En huit ans d'existence, il ne fut fermé qu'une fois, en 1985, pendant une petite semaine.

La lutte d'influence entre intégristes et laïcs déborde largement l'enceinte des facultés. Elle se livre, sporadiquement, dans les camps de réfugiés et les quartiers de la vieille ville, très pieuse depuis toujours. On s'y affronte plus vivement que dans les couloirs de l'université, au couteau, à l'acide ou à l'eau bouillante. Mercenaires du nouvel ordre moral, les intégristes patrouillent sur les plages, chassent le communiste et l'alcool, et s'entredéchirent parfois pour le contrôle des mosquées.

Sur le campus, on est d'abord musulman, avant d'être arabe et palestinien. Longue silhouette aveugle aux mains gantées de noir, une étudiante du « bloc islamique » proclame, derrière son voile, que *« la politique procède de l'islam et se confond avec lui »*. Tout en admettant que l'OLP *« représente le peuple palestinien »*, elle lui reproche, un brin sentencieuse, *« de ne pas se plier assez aux principes de l'islam »*.

Sait-elle, à son âge, que Yasser Arafat fut un Frère musulman à Gaza dans les années 50 ? *« Nous donnons aux autres groupes,* ajoute-t-elle, *la chance de s'exprimer. »* A ses côtés, deux militantes de gauche arborent un sourire entendu, à l'évocation de cette *« chance »* qu'on leur octroie, avant d'annoncer leur objectif prioritaire : obtenir un Etat. Faible écho d'un débat grandissant entre ceux qui, chez les Palestiniens, privilégient la *« libération nationale »* et ceux qui la subordonnent au triomphe de l'islam.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

ÉGYPTE

Nouvelles arrestations de maximalistes musulmans

LE CAIRE
de notre correspondant

Quatre « islamistes » ont été arrêtés, le vendredi 14 novembre, à la suite d'une bagarre dans un village de la province de Fayoum (100 kilomètres au sud-ouest du Caire), indique un communiqué du ministère de l'intérieur. Quatre fidèles ont été blessés à la suite de l'incident qui a éclaté avant la prière du vendredi, précise le communiqué. Un fait similaire, à la suite duquel cinq maximalistes musulmans ont été appréhendés, avait eu lieu il y a deux semaines dans une mosquée de la ville de Suez.

Soulignant la politique de fermeté du gouvernement, le ministre de l'intérieur, le général Zaki Badr, a affirmé vendredi, dans sa première déclaration officielle depuis sa confirmation dans le nouveau cabinet, que *« les forces de l'ordre ne permettront nulle transgression de la loi ou atteinte à l'ordre »*.

Par ailleurs, la revue islamique *Al Nour* a dénoncé *« le défi »* lancé par les autorités universitaires au Gamaat Islameya (groupement islamique) à l'occasion des prochaines élections de l'Union des étudiants. Des centaines de candidats islamiques ont été rayés des listes électorales par les autorités universitaires dans la plupart des universités égyptiennes. Les maximalistes musulmans dominaient, jusqu'à présent, la plupart des campus grâce à leur succès écrasant dans ces élections.

A. B.

Europe

L'un des derniers lieutenants de Hitler

Erich Koch est mort en Pologne

Erich Koch, l'un des chefs du régime nazi aux côtés de Himmler, Goebbels et Goering, est mort, mercredi, à l'âge de quatre-vingt-onze ans dans la prison de Barczewo, en Pologne.

Koch, ancien gauleiter de Prusse orientale, surnommé le « tsar d'Ukraine », était avec Rudolf Hess, toujours détenu à Spandau à Berlin-Ouest, l'un des derniers des plus proches collaborateurs de Hitler encore en vie.

Connu pour sa cruauté et son dévouement aveugle à Hitler, il avait été reconnu responsable de la mort de quelque quatre millions de personnes *et de la* déportation aux travaux forcés vers le Reich de plus de deux millions d'autres. Après la chute du Reich, il avait réussi à échapper à la justice et n'avait été arrêté en Allemagne qu'en 1949, dans la zone d'occupation britannique, où il travaillait comme ouvrier agricole sous une fausse identité.

Erich Koch, entré au Parti nazi (NSDAP) dès 1919 et porteur de la carte 90, avait été extradé en 1950 vers la Pologne, alors que l'URSS en avait fait également la demande. Pour s'opposer à son transfert à Varsovie, il avait entamé une grève de la faim et tenté de se donner la mort.

Convaincu de crimes de guerre, Koch avait été condamné à la peine de mort en 1958 par le tribunal militaire de Varsovie à l'issue d'un long procès pendant lequel il avait poursuivi sa grève de la faim et s'était automutilé. Il était apparu comme un personnage craintif, simulant l'amnésie et niant en bloc toute responsabilité dans les crimes perpétrés par les nazis sur les territoires placés sous sa juridiction.

La sentence n'a jamais été appliquée en raison de son état de santé, la législation polonaise interdisant l'exécution d'une condamné malade. – *(AFP.)*

● **TCHÉCOSLOVAQUIE : deux ans de prison pour « propagande religieuse ».** – Un militant catholique de cinquante-quatre ans, M. Frantisek Adamik, a été condamné à deux ans de prison pour avoir fait de la propagande religieuse, a-t-on appris, à Vienne, de source proche de l'émigration tchécoslovaque. M. Adamik, cheminot et père de cinq enfants, a été jugé, le 5 novembre dernier, par un tribunal d'Ostrava dans le nord de la Moravie.

Il lui était reproché d'avoir distribué et reproduit des livres religieux. – *(AP.)*

Asie

PHILIPPINES : après l'assassinat de Rolando Olalia

Manifestation à Manille contre M. Enrile

Manille *(AFP)*. – Quelque cinq mille militants de gauche ont manifesté, le vendredi 14 novembre, devant le quartier général de l'armée, siège du ministère de la défense, en réclamant la démission du ministre, M. Juan Ponce Enrile, que plusieurs organisations syndicales et politiques ont rendu responsable de l'assassinat du dirigeant syndical Rolando Olalia (*le Monde* du 15 novembre).

Dans un communiqué diffusé le même jour, la Nouvelle Armée du peuple, branche militaire de l'insurrection communiste, a accusé des éléments des forces armées gouvernementales d'avoir assassiné Olalia afin de provoquer des *« actions de représailles »* de la part de la guérilla qui auraient, à leur tour, servi de prétexte à l'armée pour prendre le pouvoir.

La guérilla a suspendu les négociations en cours avec le gouvernement en vue d'une trêve à la suite du meurtre du syndicaliste et de son chauffeur. La présidente Aquino a condamné le double meurtre, lancé un appel au calme et chargé une commission militaire et civile, présidée par le ministre de la justice, de l'enquête. Le chef d'état-major général, le général Fidel Ramos, a proclamé son soutien aux enquêteurs, assurant que toutes les informations et ressources des forces armées seront à leur disposition pour livrer à la justice les auteurs de ce *« crime infâme »*.

● **Afghanistan : infirmière française blessée.** – Mlle Denise Fuchs a été blessée en Afghanistan, le 5 octobre, lors de sa première mission à l'étranger, pour le compte de l'organisation humanitaire Aide médicale internationale (AMI), a indiqué le Dr Christian Schnets, vice-président de l'association, le vendredi 14 novembre, à Paris. La jeune infirmière française a été blessée par les éclats d'une bombe larguée contre un dispensaire de la résistance afghane, à 25 km à l'est de Bamiyan (ouest de Kaboul). Mlle Fuchs, qui a reçu des éclats au thorax et au visage, a pu regagner *Peshawar* (ouest du Pakistan) et doit rentrer en France dans les prochains jours.

LAOS : la fin du congrès du PC

Poursuite de l'ouverture en direction de la Thaïlande

BANGKOK
de notre correspondant

Le quatrième congrès du Parti populaire révolutionnaire laotien, qui a pris fin le samedi 15 novembre à Vientiane, a confirmé le désir manifesté depuis quelques mois par les autorités d'une double ouverture en direction de la Thaïlande et de la Chine (*le Monde* du 15 novembre).

M. Kaysone Phomvihane, numéro un du parti, a bien entendu célébré en termes rituels les *« liens spéciaux »* qui unissent les trois pays de l'Indochine (Vietnam, Laos, Cambodge) et dit tout ce que son pays devait à l'Union soviétique. Il s'est montré cependant moins dur que d'ordinaire envers les Etats-Unis.

Le premier congrès du Parti laotien avait eu lieu en 1955, à la fondation du parti. Le second s'est tenu en 1972, le troisième en 1982. Le quatrième congrès s'est beaucoup préoccupé de la situation économique du pays. Dénonçant – comme il y a cinq ans – la corruption et les cadres *« dépravés »*, regrettant que l'armée n'ait pas mieux réussi dans son rôle de *« troupes de choc de la politique du parti »*, M. Kaysone Phomvihane et le vice-président du conseil (et numéro 2 du bureau politique), M. Nouhak Phoumsavanh, ont dressé un bilan plutôt pessimiste de dix années de développement socialiste. Bien que certains progrès aient été réalisés, surtout dans le domaine agricole, le Laos, avec un revenu annuel moyen de 120 dollars par habitant reste en effet l'un des pays les plus pauvres du globe.

En l'espace de trois mois, les relations avec le voisin thaïlandais se sont nettement réchauffées. Des messages cordiaux ont été échangés entre ministres des deux pays, la traditionnelle course de bateaux sur le Mekong s'est à nouveau déroulée à la fin du mois d'octobre. La liste des *« produits stratégiques »* que Bangkok refusait de vendre au Laos vient d'être considérablement réduite. Une délégation thaïlandaise, conduite par un conseiller personnel du premier ministre Prem, l'ancien vice-ministre des affaires étrangères, M. Arun Panupong, est attendue à Vientiane le 27 novembre.

J. B.

Afrique

ALGÉRIE

Quatre personnes ont été tuées au cours des manifestations de Constantine

CONSTANTINE
de notre envoyé spécial

Profondément marquée dans ses pierres et dans sa chair, Constantine panse ses plaies. Les événements des 8, 9 et 10 novembre laisseront des cicatrices. Au moins quatre personnes, selon des sources universitaires, sont mortes le samedi 8 novembre, au cours des violences qui ont secoué l'ancienne Cirta : un étudiant, interne en médecine – dont la dépouille mortelle aurait été rapatriée à Sétif d'où il était originaire, – par le tir tendu de grenades lacrymogènes ; une lycéenne, âgée d'environ quatorze ans, renversée par un camion de CNS (compagnies nationales de sécurité) ; une jeune fille, déjà malade, étudiante en pharmacologie, à la suite d'une crise cardiaque que à la forte concentration en gaz lacrymogènes ; un policier dans des circonstances pour l'instant indéterminées. Le nombre des blessés n'est toujours pas connu, celui des arrestations non plus. L'un comme l'autre seraient élevés.

Le centre-ville, malgré les efforts faits pour gommer rapidement les traces de vandalisme, présente encore de multiples séquelles. Le théâtre n'a plus d'affiches, le siège de la Compagnie nationale algérienne de navigation (CNAM), qui le jouxte presque, est totalement dévasté, les bâtiments d'Air-Algérie n'ont plus une vitre.

La répression musclée

Plusieurs bureaux de poste ou de caisses d'épargne sont saccagés, ainsi que la façade de l'agence officielle Algérie Presse Service.

Le célèbre pont Sidi-Rached, qui enjambe le Thumal et fait le bonheur des vendeurs de cartes postales, a également été le théâtre de scènes de violences. Son parapet est arraché sur une dizaine de mètres et pendouille tristement au-dessus du précipice et du terrain vague qui abrite encore quelques bidonvilles.

Un faible grillage a été tendu pour protéger les passants du gouffre. A cet endroit, le trottoir et une partie de la chaussée sont encore noirs de suie et de résidus d'incendie. Selon nos sources, un car de la police aurait été brûlé, puis expédié dans le vide. De nombreux badauds s'arrêtaient vendredi et se penchaient, cherchant en contrebas quelque chose qui n'y était déjà plus.

Autant que l'on puisse en juger, les événements de la semaine passée ont fait plusieurs millions de dinars de dégâts, et les commerçants constantinois continuent à être en alerte. Un grand nombre d'entre eux, en ces jours fériés, ont pris la précaution d'intercaler de larges planches de contreplaqué entre la grille de leur rideau de fer et la vitrine, par mesure de protection.

Pourtant, tout avait commencé de manière presque anodine, le mercredi 5 et le jeudi 6 novembre. Les élèves du lycée supérieur descendaient dans la rue pour protester contre l'introduction de deux nouvelles matières au programme de terminale : l'éducation religieuse et l'éducation politique.

Le 22 octobre dernier, le ministère de l'enseignement avait diffusé un communiqué affirmant que ces deux matières ne seraient pas inscrites comme épreuves pour le baccalauréat 1987 ; mais les lycéens ne veulent pas non plus qu'elles soient l'objet de compositions et de contrôles, notamment tout au long de l'année scolaire, ces notes intervenant alors dans une moyenne annuelle qui figure sur le livret scolaire qui et permet le rachat du candidat au bac si elle est supérieure à dix.

Cette manifestation a été durement réprimée par les CNS, qui ont *« cogné dur »*, y compris sur les jeunes filles, avec une prédilection particulière, semble-t-il, sur les soeurs musulmanes. Ces actions ont suscité la réprobation dans la population constantinoise qui, à son tour, est descendue dans la rue pour une marche silencieuse de protestation contre les violences.

Parallèlement, le ras-le-bol des étudiants a éclaté pour une question de menu au restaurant universitaire, faisant remonter à la surface leurs problèmes spécifiques sociaux et pédagogiques.

Ils ont exigé que le wali (préfet) vienne à l'université, ce qu'il a refusé. Vendredi 7, toujours selon nos sources universitaires, les CNS pénètrent dans l'enceinte d'une cité proche de l'aéroport, et, rapportent des étudiants, *« frappent, cassent des bras à coups de matraque et maltraitent plusieurs jeunes filles »*.

Samedi, les jeunes du campus décident de faire *« une marche pacifique »* dans le centre-ville. Ils sont aussitôt interceptés par les CNS. Le processus s'enclenche, et, de proche en proche, la ville est saisie par une flambée de violences qui s'étend jusque dans les quartiers périphériques. Lycéens et étudiants ne sont plus seuls. La jeunesse des quartiers défavorisés, elle aussi, a laissé éclaté son mécontentement et s'exprime dans la rue. Ces graves incidents vont durer trois jours.

Lundi 10, dans l'après-midi, le ministre de l'enseignement supérieur, M. Abdelhak Brehri, vient à Constantine et tient une assemblée au milieu de quelque six milles étudiants. La tension retombe, M. Brehri s'étant engagé, selon les étudiants, à faire libérer ceux d'entre eux qui ont été arrêtés et à revenir étudier sur place les éventuelles solutions à apporter aux problèmes de l'Université. Les étudiants, en attendant, sont en grève et reprendront les cours, selon leurs propos, *« seulement si les promesses sont tenues »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

Le sommet franco-africain de Lomé

Paris prend acte des ralliements de l'opposition tchadienne

(Suite de la première page.)

Comment désigner plus clairement la Libye, à moins de la citer nommément ? D'autant plus que M. Hissène Habré a fait déposer, ce même vendredi, une plainte contre Tripoli devant le Conseil de sécurité des Nations unies.

L'analyse de M. Mitterrand, reconnaît-on en privé, aussi bien dans l'entourage du président que dans celui du premier ministre, implique un net changement de la politique française, qui doit désormais s'adapter à la nouvelle réalité prévalant sur le terrain. Or cette évolution du rapport des forces est de plus en plus nette pour les services de renseignement français, qui confirment, *grosso modo*, ce qu'affirment M. Hissène Habré et ses amis. Les mouvements de ralliement à N'Djamena parmi les nomades vivant au nord du 16e parallèle vont en s'accroissant et affecteraient un bon quart des 150 000 Tchadiens du Nord. On cite même le chiffre de quarante mille personnes, considérées comme goukounistes, qui se seraient ralliées au régime de N'Djamena, ce qui représenterait entre deux mille et trois mille combattants, ces guerriers se déplaçant toujours avec leur famille.

Décidé à prouver sa compréhension à M. Habré, Paris aurait accepté d'envoyer à N'Djamena une aide supplémentaire. Celle-ci comprendrait un armement léger, des moyens de transmission, une aide humanitaire et médicale (des unités chirurgicales légères, notamment), des uniformes, etc. Tout cela revient à dire que la France a donné son feu vert à M. Hissène Habré pour qu'il effectue un certain nombre de raids rapides bien au-delà du 16e parallèle pour prendre contact avec les goukounistes, les approvisionner en munitions et secourir les populations civiles durement affectées par les récents bombardements libyens.

La formule retenue par Paris et N'Djamena présente l'avantage pour la France d'éviter, à ce stade, d'apporter une couverture aérienne aux forces de M. Hissène Habré, dont ne veulent actuellement ni le président de la République ni M. Chirac. Peut-être, après tout, les forces libyennes présentes dans le nord du Tchad sont-elles plus faibles qu'il ne paraît et auront-elles du mal à résister au retournement des « goukounistes » ? D'autant plus que ceux-ci, partis loin de leurs bases arrière, ont emporté un certain nombre d'armes libyennes, dont sans doute des missiles « Sam 7 ». Il semble bien, en effet, que ce soit avec un engin de ce type qu'ait été abattu, mercredi ou jeudi dernier, un avion libyen de type Marchetti. Déjà plus combatifs, ces éléments devraient être confortés dans leur nouvelle conviction par l'aide militaire française transitant par N'Djamena.

Le pari semble raisonnable, d'autant plus que l'armée libyenne ne passe pas pour avoir le meilleur moral. Il n'en comporte pas moins quelques risques de dérapage pour la France si le colonel Kadhafi décide de jouer son va-tout et de relever le défi, au lieu de se contenter de l'issue de secours que pourrait alors lui proposer Paris, même si un Hissène Habré dont le pouvoir s'affirmerait serait sans doute enclin à la lui refuser.

Sur le plan politique, personne, en revanche, ne prend au sérieux le communiqué publié vendredi par cinq factions hostiles à Hissène Habré et annonçant la destitution de Goukouni Oueddeï au profit d'un homme bien connu pour être au service des Libyens, Mohamad Issa.

La bouderie de M. Houphouët-Boigny

Mais, dans la liste déjà longue des sommets franco-africains, celui de Lomé pourrait rester comme une date importante dans l'affaire tchadienne, qui compte, il est vrai, tant de rebondissements. L'homme de ces deux jours a fêté M. Hissène Habré, toujours aussi discret – au point d'en paraître lointain, – littéralement possédé par sa conviction que le Tchad existe puisqu'il est en train de le créer.

D'autres acteurs, bien sûr, ont animé la représentation, mais leur rôle était plus composé : M. Houphouët-Boigny, visiblement fatigué et désireux de faire savoir qu'il « boude » toujours M. Mitterrand, coupable, à ses yeux, d'avoir laissé imprimer sur son compte dans *le Matin* et *l'Unité* des choses qui ne s'écrivent généralement pas. Les deux hommes, certes, ont bien eu un quart d'heure d'entretien, mais M. Houphouët-Boigny n'a paru à aucun des banquets et a préféré regagner Yamoussoukro dès vendredi après-midi pour y attendre, ce samedi soir, M. Jacques Chirac. Lequel n'a pas cessé de mentionner l'admiration qu'il porte à ce *« vieux sage africain »*.

Autres « amis » de M. Chirac, le président sénégalais Abdou Diouf, lui aussi reparti dès vendredi vers des devoirs inconnus, et le Congolais Sasson N'Guesso, bien obligé, en tant que président de l'OUA, de s'étonner des récentes visites en France de MM. Botha et Savimbi ; mais l'homme de Brazzaville n'insista guère, au grand dépit des représentants de certains pays de la ligne de front, notamment le Zimbabwe. Dès vendredi matin, M. Mitterrand avait laissé entendre que, cohabitation ou non, il ne fallait pas compter sur lui pour jeter de l'huile sur le feu et jouer *« redresseurs de torts »*. Insistant sur sa préférence pour une solution pacifique en Afrique australe, il avait ajouté : *« Nous souhaitons que l'avenir de l'Afrique du Sud soit déterminé par les Sud-Africains, par tous les Sud-Africains, contre toute ségrégation, car l'actuelle crispation des attitudes ne peut engendrer qu'un surcroît de violences et mettre en péril le développement et la stabilité de toute la région. »*

Autre figure de Lomé, absente celle-là mais présente dans tous les esprits car elle symbolise cette génération des jeunes capitaines qui n'apprécient que modérément les jeux courtois, ambigus et réalistes auxquels on se livre généralement dans ce type de rencontre : le capitaine Sankara, tout juste de retour de Cuba pour accueillir lundi, à Ouagadougou, M. Mitterrand.

Un plan Marshall pour l'Afrique ?

Le bouillant capitaine avait quelque raison de s'abstenir puisqu'il est accusé, sur la base d'éléments de preuve assez convaincants, d'avoir entraîné sur ses terres le commando qui a tenté, il y a quelques semaines, de rayer le président Eyadema du nombre des vivants.

Dernier point dont il est trop tôt pour mesurer les conséquences : l'idée d'un plan Marshall dont les pays destinataires seraient tous les pays du Sud. La proposition a été lancée par le président Eyadema et reprise par M. Mitterrand, qui a noté que c'est en 1987 qu'on allait célébrer le quarantième anniversaire de l'initiative américaine qui devait faire tant pour le redémarrage de l'industrie européenne au lendemain de la guerre mondiale. L'idée ira-t-elle plus loin que Lomé ? Est-il réaliste de penser que le sentiment de solidarité qui l'Europe aux Etats-Unis au sortir du conflit, pourra fonctionner avec autant d'efficacité demain dans les pays du Nord au profit de ceux du Sud ?

JACQUES AMALRIC.

Quand M. Chirac « marque » M. Mitterrand

LOMÉ
de notre envoyé spécial

Vendredi 14 novembre, alors que s'ouvre la treizième conférence franco-africaine dans la grande salle de la Maison du Rassemblement du peuple togolais (RPT), M. Jacques Chirac, assis à la place qui lui a été réservée, seul premier ministre à la table des chefs d'Etat, attend. Sa présence au même rang que les chefs d'Etat a posé quelques problèmes de protocole aux dirigeants togolais. De cette situation incommode, on avançait à Lomé, dans la délégation française, deux explications opposées. Dans l'entourage présidentiel, on observait une certaine difficulté du premier ministre à trouver sa place dans une telle conférence en Afrique, où l'idée de dualité du pouvoir est mal comprise. Du côté des collaborateurs de M. Chirac, on minimisait ces difficultés, et certains présentaient comme un peu vain le soin apparemment mis par le président de la République à défendre ses prérogatives. Les dirigeants africains ont eu pour souci de marquer la primauté de M. Mitterrand et de ménager à la fois en M. Chirac l'actuel premier ministre et le possible président de la République de demain.

Chez les deux partenaires, on s'attachait en tout cas à souligner l'absence de divergences de vues sur les problèmes évoqués à Lomé. Le différend a, en fait, porté sur les rencontres bilatérales. Ainsi, en dépit de la décision prise d'un commun accord entre le chef de l'Etat et le premier ministre d'associer M. Chirac aux entretiens que pourrait avoir M. Mitterrand, le premier ministre s'est entretenu, en tête à tête, avec M. Diouf, puis avec le « numéro deux » du Mozambique, chef de la délégation de ce pays, M. Marcellino dos Santos.

Entretiens privés et interviews séparées

Finalement, le président de la République a décidé de mettre un terme à cette petite guerre. Puisque le premier ministre s'était déclaré en plein accord avec les conditions de M. Mitterrand, le porte-parole de l'Elysée pouvait annoncer vendredi le programme des entretiens qu'auraient chacun de son côté, le lendemain, le chef de l'Etat et le chef du gouvernement.

M. Chirac avait envisagé à l'origine de faire, comme le président de la République à l'occasion du sommet de Lomé, une visite officielle dans plusieurs pays africains. M. Mitterrand était opposé à ce projet, en faisant valoir notamment que le chef de l'Etat et le premier ministre ne peuvent se rendre en même temps en voyage officiel dans des pays différents. Aussi M. Chirac s'est-il borné à une escale « semi-officielle », jeudi, à Brazzaville, et à une visite « privée », samedi, à Yamoussokro, pour s'entretenir avec le président ivoirien.

Le style de cette démarche initiale s'est constamment retrouvé à Lomé. Le premier ministre, peut-être en raison des liens historiques du gaullisme avec l'Afrique, et parce qu'une telle réunion, où les rencontres bilatérales tiennent une grande place, s'y prête davantage que d'autres, a multiplié les signes de sa présence sur le terrain présidentiel. Aux entretiens privés qu'a eus M. Chirac avec les chefs d'Etat et de délégation, s'est ajoutée une rencontre avec la presse. Le premier ministre devait, en outre, accorder un entretien samedi matin à TF 1 et à Antenne 2 pour leurs journaux de 13 heures, heure de la conférence de presse commune de M. Mitterrand et du général Eyadema.

M. Mitterrand a donné consigne à son entourage d'afficher la plus grande sérénité en se référant à ce qu'il avait dit lui-même au *Point* (1). M. Chirac, présenté par M. Mitterrand à la réception de la communauté française à l'ambassade de France, vendredi en début de soirée, et plus applaudi que le président de la République, a eu l'élégance de s'éclipser après avoir serré quelques mains. M. Mitterrand risque néanmoins de conserver un mauvais souvenir du « marquage » auquel il aura été soumis à Lomé.

PATRICK JARREAU.

(1) *« Je ne me plains pas quand je vois le premier ministre, comme le faisaient ses prédécesseurs, développer avec beaucoup de dynamisme la politique qui me convient. »*

Amériques

BRÉSIL

Trente partis présentent quinze mille candidats aux élections

Sao-Paulo. – Trente partis présentent environ quinze mille candidats pour les élections des députés, des sénateurs et des gouverneurs, qui ont lieu ce samedi 15 novembre au Brésil. Cette consultation, la première depuis que l'armée a abandonné le pouvoir aux civils en mars 1985, après vingt et un ans de régime militaire, devrait consolider la coalition au pouvoir, sous la direction du Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB).

Mais ce scrutin est aussi l'occasion pour tout groupe d'intérêt de quelque importance, des riches propriétaires aux lépreux, de chercher à se faire représenter parmi les futurs législateurs. Même les racketteurs du jeu à Rio-de-Janeiro ont leur candidat au Congrès.

Les Indiens amazoniens, qui ne sont plus aujourd'hui que deux cent vingt mille environ, et qui craignent l'anéantissement de leur culture, intensifient leur effort politique en ne présentant pas moins de sept candidats. La campagne électorale, souvent haute en couleur, a vu la fièvre polémique s'emparer des candidats, qui ne se sont pas ménagé les attaques féroces, s'accusant tout aussi bien d'acquisition frauduleuse de biens que d'homosexualité. La bataille a été particulièrement acharnée dans l'État de Sao-Paulo, capitale économique de la fédération, où l'élection au poste de gouverneur est considérée comme ouvrant la voie à la présidence. – *(Reuter.)*

CORRESPONDANCE

Une lettre de l'ambassadeur du Chili

M. Eduardo Cisternas, ambassadeur du Chili en France, nous a adressé une lettre dont nous publions les principaux extraits :

Le Monde a informé sur différents sujets à propos du Chili. Chacun de vos articles et éditoriaux avait tendance à signaler les aspects négatifs de l'évolution chilienne sans reconnaître les réalisations ni les progrès de son gouvernement pour atteindre la normalisation institutionnelle du pays. Le 11 septembre, le président lui-même a fait le point sur l'état actuel des lois politiques, affirmant l'intention de respecter le mandat de la Constitution et insistant sur les réussites concrètes qui devraient être connues par l'opinion publique internationale, habituellement désinformée. C'est ainsi que la loi organique constitutionnelle du tribunal électoral est en vigueur actuellement. La loi dite du système des listes électorales a été promulguée, ce qui permet de commencer les inscriptions des citoyens. Le projet de loi sur les tribunaux électoraux régionaux est dans les mains de la junte de gouvernement.

Dans les jours à venir seront approuvés le projet de loi sur le Congrès national et l'avant-projet de loi sur les droits de vote et des scrutins qui complète les procédures pour les élections. Seront présentés au public au début de l'année 1987, les statuts concernant les partis politiques qui feront l'objet d'une loi de la République (...)

On insiste dans la presse sur les informations négatives d'Amnesty International et d'autres organismes dont la partialité est évidente.

Le Chili a prêté sa totale coopération à de nombreuses organisations internationales, parmi lesquelles la Commission des droits de l'homme des Nations unies, représentée par son rapporteur spécial, le professeur Fernando Volio Jimenez, et la Commission inter-américaine des droits de l'homme de l'Organisation des Etats américains. Mais Amnesty International n'offre pas les garanties d'objectivité.

On doit rappeler qu'au Chili il n'y a pas de « détenus politiques », ceux qu'Amnesty International appelle « prisonniers de conscience ». Amnesty fait référence à des personnes qui ont commis des délits établis par les lois en vigueur – loi de 1958 – sur des thèmes aussi graves que la pratique terroriste, le port d'armes et d'explosifs et la formation de groupes violents qui pratiquent l'insurrection armée. Ces personnes ont été traduites devant les tribunaux de justice par une procédure normale (...)

Pendant la période qui va de 1983 à 1986, quarante-trois membres de l'armée et des forces de l'ordre ont trouvé la mort, victimes des attentats terroristes. 1 729 attentats à l'explosif ont été commis entre janvier 1985 et avril 1986. Depuis 1984 à cette date, 216 citoyens ont trouvé la mort à la suite de violence extrémiste.

Ces faits ont entraîné le gouvernement à prendre toutes les mesures nécessaires pour sauvegarder la sécurité de la population en accord avec la Constitution et les lois. Des mesures ont été adoptées pour éviter les possibles excès qui pourraient avoir lieu au cours de cette véritable guerre contre le terrorisme (...)

A TRAVERS LE MONDE

Nicaragua

Eugene Hasenfus serait condamné à trente ans de prison

Managua. – Les tribunaux populaires antisomozistes (TPA) devaient rendre leur verdict concernant le mercenaire américain, Eugene Hasenfus, ce samedi 15 novembre. Le mercenaire, capturé le 6 octobre dernier, et accusé de trafic d'armes en faveur des contras, serait condamné à la peine maximale : trente ans de prison. Un porte-parole des TPA a indiqué, vendredi, que *« le verdict est déjà tombé, mais nous travaillons au texte de la version anglaise »*. L'avocat de la défense, estimant que le tribunal n'avait aucune compétence pour juger les ressortissants étrangers, a exigé qu'un nouveau procès soit confié à un tribunal normal. – *(AFP, Reuter.)*

● **Aide saoudienne pour les « contras » ?** – L'Arabie Saoudite a dépensé environ 15 millions de dollars (97 millions de francs) en armes, nourriture, médicaments et vêtements au cours des dix-huit derniers mois, pour soutenir les rebelles antisandinistes, a affirmé la chaîne de télévision américaine NBC. Le gouvernement saoudien a formellement démenti ces informations. – *(A.P.)*.

Suriname

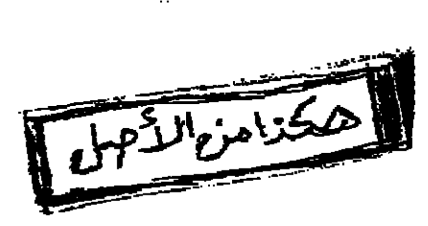
Nouvelle offensive de la guérilla

Paramaribo. – L'offensive menée par les guérilleros qui combattent le régime du colonel Desi Bouterse, à l'est et au centre du Suriname, a obligé le gouvernement à évacuer, le vendredi 14 novembre, la ville d'Albina, située près de la frontière avec la Guyane française, à 140 kilomètres de la capitale.

Selon des sources officielles, 90 % de la population de cette localité et de ses alentours, soit quelque cinq mille personnes, qui vivaient sous la menace de nouvelles attaques « terroristes », ont été embarqués à bord d'un bateau à destination de la capitale.

Selon des informations en provenance de Cayenne, l'armée du Suriname aurait l'intention de bombarder les rives du Maroni, dans l'estuaire duquel se trouve Albina, et où les rebelles dirigés par Ronny Brunswijk sont particulièrement actifs.

Le groupe commandé par l'ancien garde du corps de Desi Bouterse, qui affirme vouloir renverser le régime « tyrannique » arrivé au pouvoir à la faveur d'un coup d'Etat en février 1980, a entrepris de nombreuses attaques contre des objectifs civils et militaires depuis juillet dernier. – *(AFP.)*



L'Assemblée nationale adopte le budget (290 voix contre 282)

Le gouvernement alourdit les dépenses des prochaines lois de finances

Le budget de l'Etat pour 1987 a été adopté, en première lecture, à l'aube du samedi 15 novembre, par l'Assemblée nationale. 290 députés ont voté pour, 282 contre. La majorité n'a pu compter que sur elle-même. Le Front national, à l'exception de M. Edouard-Frédéric Dupont (Paris), qui s'est abstenu, s'est opposé au budget comme le PS et le PC.

Après exactement un mois de discussion au Palais-Bourbon, le projet gouvernemental n'a été que peu modifié. Lorsqu'ils avaient examiné les recettes, les députés avaient diminué certaines d'entre elles de 1 552 millions de francs, mais en avaient *augmenté d'autres de 1 233 millions* (*le Monde* du 23 octobre). Vendredi et samedi, ils ont décidé de nouvelles dépenses pour quelque 510 millions de francs mais ont fait par ailleurs 600 millions d'économies.

Finalement, les ressources nettes du budget général sont de 925 015 millions de francs, et les dépenses définitives (hors budgets annexes et comptes spéciaux) de 1 090 456 millions.

Ainsi le déficit prévu initialement de 128 586 millions passe à 128 809 millions, soit une augmentation de 0,173 %. Mais tout au long de la discussion budgétaire, pour calmer les nombreuses demandes de sa majorité, le gouvernement a dû prendre de multiples engagements qui vont peser lourd lors de la confection des budgets à venir.

La loi de finances annuelle est toujours l'occasion d'apporter des modifications, qui se veulent non conjoncturelles, à la législation fiscale. Cette année, le gouvernement à voulu mettre en application quelques-unes des recommandations de la commission AICARDI sur les rapports entre les contribuables et le fisc sans attendre le projet de loi spécifique dont M. Alain Juppé a annoncé qu'il serait soumis cette semaine au Conseil d'Etat. Mais, dans le contexte actuel, tenter d'améliorer ces relations revient à priver l'administration de certains des moyens dont elle dispose pour lutter contre la fraude fiscale. C'est pourquoi les communistes, par la voix de M. Jean Jarosz (PC, Nord), s'y sont globalement opposés.

Le ministre délégué au budget assure qu'il s'agit simplement de débarrasser la législation de certains procédés *« archaïques »* qui peuvent être dangereux pour *« la liberté individuelle »*. Les socialistes eux-mêmes reconnaissent qu'un certain *« toilettage »*, comme le dit M. Christian Pierret (PS, Vosges), est nécessaire. C'est pourquoi ils ne s'opposent pas, sans pour autant les approuver, à certaines dispositions prévues, comme la réforme du droit de perquisition en cas d'infraction douanière ou fiscale, ou des procédures de redressement. M. Pierret craint pourtant que l'esprit dans lequel la majorité y procède ne *« démobilise »* l'administration. Ce n'est absolument pas la volonté du gouvernement, affirme au contraire M. Juppé, qui explique vouloir simplement *« rompre avec des pratiques de contrôles fiscaux très souvent (au cours des cinq dernières années) sectaires, intolérantes et orientées politiquement »*. M. Pierret s'élève contre cette interprétation en faisant remarquer que le projet gouvernemental ne fait que transformer en termes législatifs des directives déjà appliquées par l'administration depuis 1976. M. Martinez (FN, Hérault) aurait souhaité qu'un pas de plus soit fait en supprimant, entre autres, les possibilités de dénonciation anonyme.

Golf et chevaux

Le projet gouvernemental n'était, de toute façon, pas parfait et, à l'initiative de son rapporteur, M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne), la commission des finances a obtenu qu'il soit réécrit afin de mieux tenir compte de décisions du Conseil constitutionnel imposant un contrôle strict de l'autorité judiciaire, par exemple en cas de perquisition. M. Pierret, en revanche, s'est opposé sans succès à la suppression de la taxation d'office. Pourtant, a-t-il fait remarquer, elle ne concerne que vingt personnes par an et permet de s'attaquer *« aux trafiquants de drogue »*. Il juge aussi que la majorité va trop loin dans la réforme de la procédure d'évaluation forfaitaire des revenus qui est appliquée à deux cents personnes par an. D'autant que si les socialistes partagent le souhait de M. Gérard Trémège (UDF, Hautes-Pyrénées) que l'inscription dans un club de golf ne rentre plus en ligne de compte dans le calcul de cette évaluation, ils n'ont pas suivi M. Michel d'Ornano (UDF, Calvados), président de la commission des finances, dans son soucis d'exclure aussi la possession de chevaux de course. Malgré les réserves du gouvernement, ces deux dispositions ont été adoptées, comme celle, soutenue par M. Juppé, qui supprime, dans la déclaration de revenu, l'indication de certains éléments du train de vie du contribuable. »

La commission des finances a aussi fait supprimer les membres de société créée pour gérer une indivision successorale, de la liste des personnes pouvant bénéficier de réduction de revenus en cas d'investissement dans une création d'entreprise qui échouerait. Les socialistes ont approuvé ce mécanisme mais, comme le Front national, ils ont regretté qu'il remplace la suppression de l'impôt sur les bénéfices qu'ils avaient instituée. M. d'Ornano a reçu le soutien de M. Juppé pour améliorer le fonctionnement du « carry back » ; ce dispositif mis au point par M. Pierret permet à une société qui connaît un exercice déficitaire, après plusieurs années bénéficiaires, de disposer d'un crédit d'impôt ; celui-ci lui est remboursé si, au bout d'un certain délai, elle n'a pu l'utiliser pour payer son impôt sur les bénéfices. Ce délai était de dix ans. Il sera maintenant de cinq ans.

Personnes âgées et handicapés

Le gouvernement a de lui-même retiré un article qui renforçait la contribution obligatoire des vendeurs d'appareils radio-télévisés à la lutte contre l'évasion du paiement de la redevance audiovisuelle. Mais il a du, comme depuis le début de la discussion budgétaire, faire face à de nombreuses demandes de sa majorité, pour limiter un peu plus les pouvoirs de l'administration dans le contrôle des revenus, pour améliorer la situation fiscale des médecins ou des commerçants... M. Trémège a obtenu que les *« résistances touristiques »* puissent, à partir du 1er janvier 1988, récupérer la totalité de la TVA, et non plus 50 % comme depuis 1983 ; il en coûtera au budget 50 millions de francs.

La victoire de M. Etienne Pinte (RPR, Yvelines) est beaucoup plus onéreuse. Bien que M. Juppé n'ait guère caché ses réticences personnelles, cet ami de M. Philippe Séguin a obtenu que les personnes âgées de plus de soixante-dix ans et les handicapés puissent déduire de leurs revenus 10 000 francs si elles emploient un salarié pour les aider à rester chez elles. Cette extension du dispositif *prévu* par le gouvernement pour la garde des jeunes enfants coûtera à l'Etat un milliard de francs... en 1988, car elle ne s'appliquera qu'au revenu de 1987.

Cette technique a été utilisée tout au long de ce débat budgétaire. Pour ne pas trop charger la barque cette année et donner tout de même quelques satisfactions à sa majorité, le gouvernement a choisi de grever par avance les budgets à venir. Le « carry back » va l'obliger à dépenser de l'argent à partir de 1989. L'assujettissement des communications téléphoniques à la TVA va lui coûter très cher à partir de 1988. Il a promis de supprimer totalement cette même année la taxe sur les frais généraux des entreprises et de réduire, plus que prévu, celle sur le *fuel lourd et le gazindustriel. L'analyse* précise que le gouvernement a dû accepter des frais que vont créer aux régions l'entretien et la construction de lycées risque de contraindre l'Etat a donner aux régions en 1988 les crédits qu'il a réussi à leur refuser cette année. Ce à quoi s'ajoutent les promesses faites aux rapatriés.

Le budget de l'an prochain ne sera pas facile à établir. Celui qui devra être mis au point au lendemain de élection présidentielle de 1988 le sera encore moins.

THIERRY BRÉHIER.

Les « bonnes œuvres » de la majorité

La tradition a été respectée. A la fin du débat parlementaire, le gouvernement a laissé le président et le rapporteur général de la commission des finances distribuer quelques crédits pour répondre à la pression de la majorité. Pour l'occasion les ministres se font eux-mêmes quémandeurs. Tous n'ont pas été entendus.

M. Charles Pasqua, qui avait longuement insisté pour obtenir par cette voie un peu d'argent pour la sécurité civile, et particulièrement la lutte contre les incendies de forêt, n'a pas eu de succès. M. Christian Bergelin a été plus chanceux : les crédits pour les associations sportives et de loisirs ont été accrus de 10 millions de francs.

Tradition toujours, l'agriculture a été particulièrement bien servie : 68,4 millions dont 24 millions pour les Maisons familiales rurales ; 5 millions pour faciliter la promotion de l'alcool français, afin de faire oublier à ces producteurs l'augmentation de deux points de la taxe qui les frappe ; 35 millions pour soutenir l'élevage des chevaux et la pratique de l'équitation. Les forêts n'ont pas été oubliées, puisque les régions recevront 3 millions pour aider au reboisement après incendies.

La Société de sauvetage en mer recevra 2 millions. Comme promis il y aura 15 millions pour l'enseignement supérieur privé et 12 millions pour développer l'apprentissage. Les crédits pour les bourses des étudiants étrangers dont la faiblesse avait été sèchement critiquée seront accrus de 20 millions. Le petit budget de l'environnement sera un peu grossi : 1 million pour les réserves naturelles, 6 pour le Conservatoire du littoral, 3 pour les parcs nationaux. Les métiers d'arts auront aussi 2 millions, les anciens combattants 2,6 (pour leur retraite mutualiste), les organisations de consommateurs 2 millions, la « Maison de France » du secrétariat d'Etat au tourisme 3 millions. Ce sont ainsi 150 millions qui ont été distribués.

Le gouvernement n'a pas oublié ses propres « œuvres » : les réformes administratives recevront 5 millions de plus que prévu ; la Commission nationale de la communication et des libertés un peu plus de 123 millions qui lui permettront notamment de disposer de 233 emplois. Mais les P et T en perdront 31 et la Haute Autorité 70. Le ministère des *affaires étrangères* disposera de 228 millions pour mettre en place le système d'attribution des visas, mais ceux-ci devraient rapporter 230 millions.

Pour financer ces petits « cadeaux », le gouvernement a décidé de faire de nouvelles économies : 150 millions grâce à la suppression de la prime de déménagement, et 450 par le ralentissement de la distribution des primes d'épargne logement. Les familles financeront les « bonnes œuvres » !

Th. B.

Regain de tension en Nouvelle-Calédonie

Un jeune caldoche a été tué par balles à Thio au cours d'affrontements entre le RPCR et des indépendantistes

THIO
de notre envoyé spécial

Thio, ville symbole, vient à nouveau de plonger dans la violence, provoquant un brusque regain de tension sur le territoire. Un adolescent caldoche de quatorze ans a été tué, le samedi 15 novembre, dans la cité minière de la côte Est, au cours d'affrontements opposants militants RPCR (Rassemblement pour la Calédonie dans la République) et FLNKS (indépendantistes), à la sortie d'un meeting organisé par le député Jacques Lafleur. La jeune victime, Steeve Fels, atteint par balles au foie et au poumon, est décédée peu après son évacuation sur l'hôpital de Nouméa. Une autre personne a été blessée par balles, tandis qu'une demi-douzaine de membres du RPCR – parmi lesquels trois élus au Congrès du territoire, MM. Goine Wamo, Justin Guillemard et Didier Leroux – souffrent de blessures légères dues à des jets de cailloux. Samedi, en fin d'après-midi, les forces de gendarmerie présentes sur les lieux – deux escadrons appuyés par une unité des ELI (éléments légers d'intervention) – procédaient à des perquisitions dans les tribus.

Le village de Thio, qui s'était considérablement assgi depuis les dernières élections régionales de septembre 1985, a donc retrouvé son visage de cité à haute tension. Le climat s'était durci dès la veille des incidents, vendredi soir, à l'approche du meeting de M. Lafleur, qui n'était guère du goût du FLNKS local. On avait alors frôlé l'incident à plusieurs reprises entre groupes loyalistes et indépendantistes. Samedi matin, le président du RCPR interveniat dans la salle de la mairie de Thio devant deux cents anti-indépendantistes de la région. Le député RPR, accompagné de son état-major, tenait tout particulièrement à cette réunion afin de « réconforter » les Européens isolés dans des zones de brousse où le FLNKS, selon lui, fait encore la loi.

Son discours comprenait d'ailleurs des allusions bien senties à l'adresse du haut commissaire, M. Jean Montpezat, jugé trop conciliant à légard des indépendantistes : *« S'il ne change pas de politique (...), le haut commissaire joue sa place. »* Evoquant le futur sommet sur la Nouvelle-Calédonie qui devrait rassembler, à partir du 27 novembre à Paris, autour du ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, les maires et les parlementaires de l'île, M. Lafleur a également souhaité qu'il consacre *« un réajustement de la politique engagée »*.

C'est à la fin du meeting que les affrontements ont éclaté, les indépendantistes ayant perçu comme une *« provocation »* un défilé de voitures pavoissées de tricolore. Selon une technique bien rodée pendant les troubles de 1984-1985, le convoi a essuyé des jets de pierres à la sortie du village, au lieu-dit Pétroglyphes. Une voiture bloquée a même été incendiée. En représailles, les militants RPCR mettaient le feu à une boulangerie du centre de la commune, appartenant à un caldoche indépendantiste, M. Gérard Moulédou. C'est dans la grande confusion qui a suivi que des coups de feu ont éclaté, atteignant mortellement le jeune Steeve Fels. Samedi, en début de soirée, le haut commissaire faisait part, dans une allocution radiodiffusée, de sa *« détermination à rechercher et arrêter les coupables »*. *« De telles agressions sont totalement inacceptables*, a-t-il ajoute. *Ce qui vient de se produire signifie que certains n'ont aucun scrupule à tirer sur des jeunes gens. »* De son côté, le RPCR dénonce *« le non-rétablissement de la sécurité, de la liberté de circulation et d'expression »* et demande au gouvernement de *« prendre sans délai des mesures énergiques »* afin de mettre fin à *« l'impunité des terroristes FLNKS »*.

Ces affrontements de Thio vont, à l'évidence, alourdir le climat politique de l'île, à un moment charnière où s'amorçaient les négociations sur les modalités du référendum prévu en juillet 1987.

FRÉDÉRIC BOBIN.

M. Borotra (RPR) : le président est animé par « un souci partisan »

M. Franck Borotra, nouveau porte-parole du RPR, a affirmé, le vendredi 14 novembre, que M. Mitterrand avait manifesté *« un souci partisan »* en exprimant ses désaccords sur le code de la nationalité et l'expulsion de cent un Maliens. Il a exprimé *« l'opinion des partis politiques et de la petite minorité qui le soutient »*.

Pour M. Borotra, *« l'opération politicienne qui consiste à récupérer, à titre personnel et sur son nom, le consensus qui existe dans le pays sur la défense et la politique étrangère ne relève pas de la conception que nous avons du consensus. La ligne de la politique de défense et de la politique étrangère n'est pas la ligne de M. Mitterrand*, a-t-il ajouté. *C'est une ligne de continuité que M. Mitterrand, après de lourds atermoiements et un long cheminement tortueux, a fini par épouser, parce que c'est la ligne gaulliste »*.

M. Borotra s'est également indigné de ce qu'il appelle le *« sabotage »* entrepris par la télévision à l'encontre du RPR.

● **Un nouveau maire à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine).** — M. François Propst (RPR), secrétaire général du groupe RPR au Sénat a été élu vendredi soir 14 novembre maire de Bois-Colombes par 26 voix contre 4 à Mme Ladousse (PS) et 3 à M. Tricon (RPR), qui n'était pas candidat. M. Prospt succède à M. Tricon, maire de Bois-Colombes depuis 1953, qui, à la suite de son élection au Sénat le 28 septembre dernier, avait décidé de ne plus assumer ses fonctions à la tête de la municipalité. Au sein du conseil municipal qui compte 18 RPR, 6 UDF, 2 div. maj., 2 dissidents de la majorité. 3 PS et 1 PC. M. Tricon a été nommé adjoint spécial.

● **Sénat : la loi de programme pour l'outre-mer adoptée.** — Le Sénat a adopté, vendredi 14 novembre, en première lecture, le projet de loi de programme relatif au développement des départements d'outre-mer et des collectivités territoriales de Saint-Pierre-et-Miquelon par 239 voix contre 78 (PC, PS). Peu de changements ont été apportés au texte initial défendu par le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, qui a rejeté la plupart des cent trente-sept amendements venus en discussion.

Dans une interview à « Valeurs actuelles »

M. Chirac ne conçoit pas ses relations avec M. Mitterrand « en termes de concurrence »

Dans une interview à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* daté du 17 novembre, M. Jacques Chirac expose son analyse des relations actuelles et à venir entre le président de la République et le premier ministre. Au moment où cet entretien a été réalisé (le 8 novembre), M. Chirac n'avait pas eu connaissance, remarque *Valeurs actuelles*, des propos tenus par M. Mitterrand sur les mêmes sujets dans *le Point* (*le Monde* du 11 novembre). Depuis, le premier ministre a complété cette interview en répondant à une question supplémentaire de l'hebdomadaire sur la libération des otages.

Sur la politique de défense, M. Chirac affirme : *« Toute polémique nous affaiblirait inutilement. La Constitution partage les responsabilités. Le président de la République est le chef des armées, il lui revient notamment de prendre la décision d'emploi du feu nucléaire... En fait, dans un domaine de cette nature, la défense, il y a nécessairement discussion. Si les points de vue étaient nettement différents, cela pourrait poser un véritable problème. Or ce n'est pas le cas. Il n'y a donc pas de problème. »*

A propos des relations internationales, le premier ministre remarque : *« A l'exception de quelques détails, la continuité de notre politique extérieure existe non seulement entre l'avant et l'après mars 1986, mais aussi entre l'avant et l'après 1981.*

» Je pense en particulier à tout ce qui touche aux rapports Est-Ouest, à la politique suivie à l'égard des pays en voie de développement et à notre politique africaine ; à notre action en faveur des droits de l'homme et à notre politique au Moyen-Orient. Toutes choses qui participent, là encore, de l'héritage du général de Gaulle et que personne ne remet vraiment en cause. »

Interrogé sur ses relations avec M. Mitterrand dans la perspective de l'élection présidentielle, M. Chirac déclare :

« Vous parliez tout à l'heure de doigt sur la gâchette, vous me parlez maintenant de concurrence... Je vous dirais d'abord que je ne suis pas armé ! Ensuite, je ne conçois pas nos relations en termes de concurrence. Nous avons assez de sujets à traiter sans les compliquer par jeu.

» Les échéances électorales viendront en leur temps, et je dois dire que je n'ai été favorisé d'aucune confidence du président de la République. »

Les principes et la pratique

M. Chirac évoque ensuite l'empreinte éventuelle que la cohabitation peut laisser sur le fonctionnement des institutions : *« Il faut distinguer l'ordre des principes et celui de la pratique.*

» Sur le plan des principes, j'ai toujours défendu l'idée que l'exercice du pouvoir variait selon que le chef de l'Etat et sa majorité étaient ou n'étaient pas en harmonie.

» Quand le président de la République appartient à la même famille politique que sa majorité, il en est, par nature, le chef. Et par voie de conséquence, ses pouvoirs politiques excèdent ses pouvoirs constitutionnels. Cela justifie le système que nous avons connu jusqu'en 1986.

» Lorsque le chef de l'Etat n'a plus sa majorité, le général de Gaulle a fait en sorte qu'il ne garde que ses pouvoirs constitutionnels. La conduite du gouvernement appartient alors au chef du gouvernement au titre de l'article 20 de la Constitution.

» Si, demain, nous nous trouvons en situation d'harmonie, le chef de l'Etat disposera à nouveau d'un pouvoir accru, parce que c'est dans la nature des choses. Si, en revanche, la coexistence se poursuit, il y aura logiquement partage.

» Voilà pour le principe.

» Dans la pratique, je suis partisan de revenir à l'équilibre que nous avons connu au début de la Ve République.

» Le général de Gaulle exerçait les responsabilités touchant à l'essentiel, les affaires étrangères et la défense ; dans les autres domaines, il laissait une très grande liberté à son gouvernement. Ce n'est que peu à peu que le reste du pouvoir s'est transféré à l'Elysée ; j'ai toujours considéré qu'il y avait eu là un excès.

» Je suis personnellement partisan d'un gouvernement qui, dans le cadre des orientations définies par le chef de l'Etat – nous nous plaçons bien sûr dans l'hypothèse où il y a harmonie, – ait une relative autonomie. »

A propos du terrorisme et de l'action internationale conduite par la France pour y faire face, M. Chirac rappelle sa position sur les menaces de *« sanctions »* adressées *« à ceux qui pouvait avoir une responsabilité dans une initiative terrorriste »*. Cela vaut, ajoute-t-il, *« le cas échéant pour les pays, les groupes, ou les hommes qui appartiennent à ces groupes »*, le gouvernement, réaffirme-t-il, n'a *« jamais engagé de pourparlers pour tenter d'aboutir à des compromis avec des groupes ou leurs manipulateurs »*.

● **M. Balladur : président chef du gouvernement.** — M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, déclare dans une interview au *Figaro Magazine* : *« Je ne crois pas que nous soyons entrés dans un nouvel âge de la Ve République. La réalité est très simple : lorsque le président de la République, le gouvernement et la majorité parlementaire sont de même tendance politique, c'est tout naturellement le président de la République qui est de fait le chef du gouvernement. »*

Politique

Au comité directeur du Parti socialiste

M. Chevènement oppose la « République » au libéralisme

Le PS devrait réunir son comité directeur à Paris, le samedi 15 novembre. A trois mois et demi de la date probable (début avril) du prochain congrès, les discours des dirigeants socialistes sont déjà marqués par la préparation de cette échéance.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, devait proposer des axes de réflexion dans cette perspective. Les socialistes, selon lui, doivent montrer lors de ce congrès qu'ils gardent une identité claire.

M. Chevènement partage le même souci, sinon les mêmes analyses. Il juge que les socialistes doivent maintenant choisir entre le libéralisme et la République. M. Pierre Mauroy devait traiter du projet que définiront les socialistes.

Le club Espaces 89, proche du PS, se pose des questions similaires. Ses animateurs veulent dissiper *« l'équivoque entre le libéralisme progressiste et le socialisme moderne »* et déplorent le déficit idéologique de la gauche.

A l'intérieur du PS, le débat sur l'emploi, à l'occasion de la préparation de la convention nationale du mois de décembre, illustre les difficultés qu'éprouve ce parti à bâtir des propositions crédibles et réellement alternatives.

Les amis de M. Chevènement s'opposent, à propos de la lutte contre le chômage, aux autres composantes, tandis que les anciens néo-rocardiens devaient déposer un texte devant le comité directeur.

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, ouvre les travaux du comité directeur du PS par son traditionnel rapport d'activité. Après avoir parlé de la politique du gouvernement dans l'affaire des otages et de l'interview de M. Chirac au *Washington Times*, il évoque notamment le projet de nouveau code de la nationalité pour affirmer : *« Ici, Chirac dispute le terrain à Le Pen ; de même lorsqu'on embarque menottes aux mains des cargaisons d'immigrants noirs vers l'Afrique. C'est la partie extrême de la coalition de droite RPR-UDF qui mène le jeu, chiraquiens flanqués de léotardiens luttant dans la surenchère hors l'extrême-droite lepéniste. »* Le numéro deux du PS stigmatise *« l'envahissement de l'Etat chiraquien qui colonise les principaux centres de pouvoir »*.

En conclusion, M. Poperen note que *« l'opinion demeure globalement incertaine et qu'elle est en plongée dans une grande confusion idéologique »*. Selon une analyse détaillée portant sur les élections cantonales partielles depuis le début septembre, il remarque *« un recul moyen du PS par rapport aux résultats des élections législatives du 16 mars et un certain redressement communiste équivalent »*.

Succédant à M. Poperen, M. Jean-Pierre Chevènement remarque que *« pour gagner des emplois, il ne faut pas travailler moins* [mais] *travailler mieux, élargir la base productive du pays »* et ajoute : *« Le minimum social garanti à 2 000 F par mois, même géré localement et impliquant en contrepartie un travail ou une formation n'est pas un horizon quand on refuse d'entériner une société duale. »*

M. Chevènement évoque les questions internationales, notamment celles de la confrontation Nord-Sud et de l'opposition idéologique Est-Ouest, avant d'évoquer *« l'identité de la France »* et de se prononcer pour une *« confédération européenne »*. Puis il juge qu' *« il est (...) trop tôt pour démobiliser un patriotisme français (...) au profit d'un patriotisme européen qui n'existe pas encore »*.

Le maire de Belfort juge que *« la guerre économique mondiale ne périme pas le modèle de la république »* autour de laquelle il s'agit de rassembler une *« majorité de progrès »*.

M. Chevènement fait ensuite un retour sur la pratique du PS au pouvoir. Il évoque *« l'insuffisante maîtrise de l'appareil d'Etat »*, pour ajouter : *« Les trop nombreux retards à l'allumage viennent à la fois de l'insuffisante clarté de nos conceptions initiales et des concessions faites – souvent d'avance – à l'idéologie adverse. A partir du moment où l'Etat en soi est reconnu par les socialistes comme étant « le » pelé, ce galeux d'où nous vient » tout le mal », comment le gouvernement socialiste oserait-il encore commander ? »*

L'ancien ministre juge que cette autocritique est *« la condition d'un nouveau départ »* pour le PS, car selon lui il n'appartient pas aux socialistes *« d'inventer le socialisme libéral, cette union mythologique des contraires »* mais ils doivent *« relever la république »*. *« Encore faut-il pour cela,* continue M. Chevènement, *que le Parti socialiste ne se borne pas à* « sacraliser » *sa pratique gouvernementale des années 84-86 et ne s'enferme pas ainsi dans un discours exclusivement gestionnaire. (...) La république contre le libéralisme, ce débat au sein du PS a-t-il déjà été tranché ? De toute évidence, non. »* La pratique gouvernementale a selon lui favorisé *« l'apparition et le développement au sein du parti d'un puissant courant gestionnaire qui traverse plusieurs anciens courants de pensée »*.

L'ancien ministre aborde enfin la cohabitation pour juger qu'elle *« est source de dualité et donc potentiellement de paralysie voire d'incohérence dans l'ordre de la politique étrangère et militaire »* et que les *« dissonances qui n'échappent pas aux chancelleries étrangères nuisent à la crédibilité »* de la politique étrangère de la France. En somme, même s'il convient de respecter *« autant que possible »* les échéances, la cohabitation *« pourrait aussi, en période de crise, s'avérer gravement préjudiciable à l'intérêt national »*.

Si M. Mitterrand est *« le mieux placé »* pour *« rassembler une majorité de progrès dont le PS sera le môle essentiel mais non la composante unique (...), c'est en existant par lui-même que le PS créera les conditions les plus favorables à la reconquête »*. *« Dans l'état actuel des choses, François Mitterrand n'a pas de successeur. En cas de besoin, c'est la vie elle-même, avec ses défis, qui se chargera de lui en donner. Et qui pourrait douter que le PS, le jour venu, saura le reconnaître ? »*

J.-L. A.

Espaces 89 : bataille idéologique

Le club Espaces 89, proche du PS et qui regroupe, notamment, des amis de M. Laurent Fabius, vient de réunir son assemblée générale. A cette occasion, MM. Maurice Benassayag, Thierry Mandon et Mme Françoise Castro, l'épouse de M. Fabius, ont présenté, le vendredi 14 novembre, les activités prochaines de leur club.

Espaces 89 organisera un colloque intitulé Risques technologiques majeurs et contrôle démocratique au mois de décembre, puis, en mars 1987, un colloque sur le thème « être socialiste en Europe ».

Dans les deux cas, a précisé Mme Castro, Espaces 89 a l'intention de se montrer « hétérodoxe », tout en remettant quelques pendules à l'heure, afin de dissiper, dans l'opinion, *« l'équivoque entre le libéralisme progressiste et le socialisme moderne »*.

Les membres d'Espaces 89 déplorent, en effet, a souligné M. Benassayag, que la gauche, et, en particulier, les socialistes, ne soient *« pas assez oppositionnels »*. Dans ces conditions, *« comme le discours de la majorité n'est jamais dénoncé »*, selon Mme Castro, il s'impose comme le seul discours possible. Ainsi l'épouse de l'ancien premier ministre remarque-t-elle que *« la bataille idéologique n'a jamais été menée »* contre le projet gouvernemental de nouveau code de la nationalité.

Selon les animateurs d'Espaces 89, cette relative incapacité à combattre provient du fait qu'*« il n'y a pas eu de réflexion idéologique de 1978 à 1986 »* à gauche. Mais ils jugent que cette réflexion aujourd'hui *« repart »*. Néanmoins, pour faire la père à la droite, selon eux, s'immerge à merveille dans la société civile, le PS devrait, comme l'a dit M. Benassayag, changer ses *« modes d'intervention »*, les clubs répondent à un besoin que ne satisferait pas, aujourd'hui, le parti socialiste.

Les rapports entre le président de la République et le premier ministre

L'âge du capitaine

(Suite de la première page.)

L'histoire de la Ve République enseigne que l'étendue du domaine présidentiel ne dépend, en réalité, que de la volonté du chef de l'Etat. Le champ de ce domaine est à géométrie variable, et le président peut pratiquement évoquer à lui, à tout moment, tel secteur qu'il aura délégué. C'est là une survivance tant juridique que psychologique du pouvoir régalien que les avatars des régimes successifs, et même de la République, n'ont guère supprimé. Le caractère éminent du président se marque aussi dans le fait qu'aucun premier ministre en désaccord avec lui n'a encore osé lui résister. Pourtant, et c'est une originalité, voire une anomalie de la Constitution de 1958, le président de la République ne peut pas révoquer le premier ministre, bien qu'il puisse, sur proposition de ce dernier, mettre fin aux fonctions des autres membres du gouvernement (article 8). Tous les conflits se sont, d'ailleurs, toujours soldés sous la Ve République par la remise de démission spontanée – comme celle de M. Chirac en 1976, – ou sollicitée, des premiers ministres.

Et pourtant, on constate que ce sont les présidents de la République les plus âgés qui consentent le plus aisément des délégations – même temporaires mais importantes – de pouvoir. De Gaulle, en accédant à soixante-neuf ans en 1959 à la présidence de la République, a laissé dans la gestion des affaires intérieures une très large initiative à M. Michel Debré pour tout ce qui ne concernait pas directement la politique étrangère et la défense nationale. Même pour la conduite de l'affaire algérienne, M. Debré a toujours été précisément informé des initiatives du général et constamment chargé de les mettre en œuvre. Avec Georges Pompidou à l'Hôtel Matignon, de Gaulle a procédé de même. Jusqu'au moment où, le 30 mai 1968, il a décidé de rappeler qu'il était *« le détenteur de la légitimité nationale et républicaine »* face à des *« politiciens au rancart »* et où il a changé de premier ministre et récupéré tous les pouvoirs. Lorsque Georges Pompidou a accédé à l'Elysée, en 1969, à l'âge de cinquante-huit ans, il a transporté au palais présidentiel les habitudes de travail qu'il avait acquises pendant quatre ans à l'Hôtel Matignon. Il a donc tout naturellement pris ombrage de l'activité envahissante et de l'ambition affichée que déployait son cadet de quatre ans, M. Jacques Chaban-Delmas, qu'il avait nommé premier ministre. D'autant que M. Chaban-Delmas, avec son projet de *« nouvelle société »* exprimait une vision politique différente de celle du chef de l'Etat.

En le remplaçant par M. Messmer qui, avec cinq ans de moins que le président ne songeait pas à un destin national, Georges Pompidou n'aura pas de tels ennuis. Le couple Giscard-Chirac, le premier âgé en 1974 de quarante-huit ans et le second de quarante-deux, contenait en germe la rupture de 1976. De même avec M. Barre de deux ans plus âgé que le président de la République, la concurrence était inévitable. La suite l'a bien montré. Le « jeune » chef de l'Etat, imbu de « modernisme », ne pouvait, en effet, laisser ses premiers ministres tirer un profit personnel de décisions politiques concernant la nation. Dès lors, l'interventionnisme de l'Elysée dans les affaires du gouvernement réduisait d'autant l'autonomie de l'hôte de Matignon.

Avec M. Mitterrand, arrivé à la tête de l'Etat en 1981, à soixante-cinq ans, la délégation du pouvoir a été plus facile. D'autant plus facile qu'il n'y a eu entre le chef de l'Etat et ses premiers ministres socialistes successifs aucune réelle divergence sur le fond de la politique à conduire. Le partage pouvait donc se faire sans règle précise et, là aussi, il s'est opéré de façon variable, étant entendu que le chef de l'Etat pouvait toujours exercer son droit d'évocation.

Sans partage

Cependant, même dans cette période, M. Mitterrand, comme tous ses prédécesseurs, a pris le goût de traiter lui-même, et sans partage jusqu'en mars 1986, de la politique étrangère et de la défense, se préparant ainsi à ses compétences d'aujourd'hui limitées – si l'on ose dire – à ces deux secteurs.

Qu'en sera-t-il à l'avenir ?

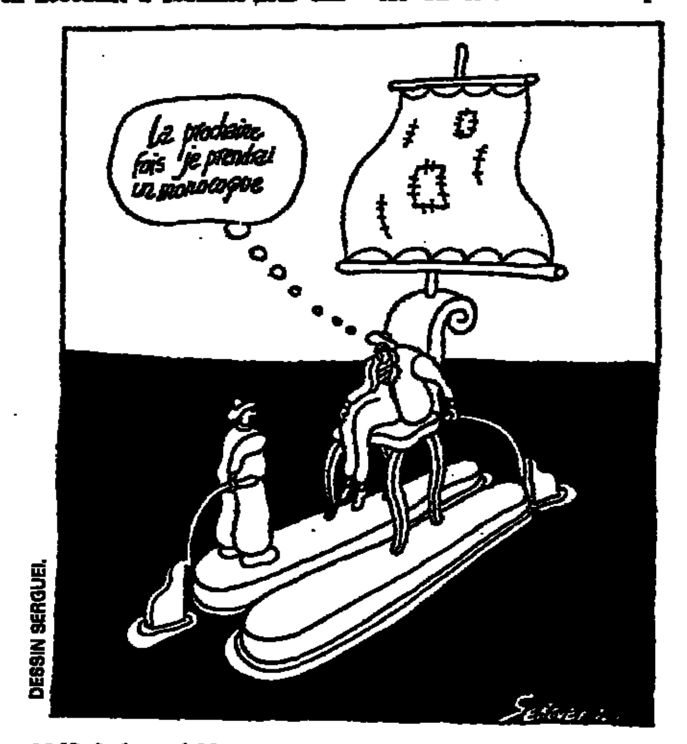
Si l'on se réfère à l'histoire de la Ve République, on peut supposer qu'un homme relativement jeune arrivant à l'Elysée ne sera pas enclin à se déposséder lui-même. L'expérience de ses prédécesseurs lui enseignera notamment que la politique intérieure est un levier électoral puissant que l'on ne manie bien que soi-même et dans son propre intérêt. Imagine-t-on MM. Rocard, Chirac, Fabius, Barre ou d'autres nourrir en leur sein l'œuf du serpent ?

Le futur président cherchera probablement à éviter de laisser le pouvoir à l'hôtel Matignon. Car le premier ministre n'est pas un homme démuni. La Constitution lui donne des moyens d'action considérables pour s'opposer au chef de l'Etat mais dont aucun – même pas M. Chirac – n'a encore usé complètement. Il est vrai qu'un premier ministre qui voudrait s'appuyer sur la majorité parlementaire contre le président de la République devrait encore disposer de la bienveillance du Conseil constitutionnel. La pratique actuelle souligne l'importance nouvelle et considérable prise par les « neuf » du Palais-Royal.

Ce risque – bien que théorique – et d'autres – ont toujours incité les chefs de l'Etat à s'assurer qu'il y avait concordance entre leur majorité et celle du Parlement. Pour ne l'avoir pas fait après sa première élection au suffrage universel en 1965, de Gaulle a frôlé la perte de sa majorité parlementaire en 196,7 et en 1968, c'est à son premier ministre, Georges Pompidou, qu'il a dû son succès législatif. De même M. Giscard d'Estaing en refusant de dissoudre l'Assemblée en 1974 a dû passer quatre années sous la menace avant de trouver un tardif ballon d'oxygène qui n'a cependant pas empêché sa chute. Quant aux élections législatives de juin 1981 provoquée par la dissolution décidée par M. Mitterrand, elles avaient pour objet avoué de confirmer son élection du 10 mai à l'Elysée afin de lui donner tous les moyens d'appliquer, sans risques, une nouvelle politique.

Depuis sa promulgation le 4 octobre 1958, la Constitution de la Ve République autorise donc bien des lectures, ce qui explique qu'aucun de ses utilisateurs passés, actuels ou éventuels, ne veuille en changer la lettre.

ANDRÉ PASSERON.



DESSIN SERGUEI.

La préparation du bicentenaire de la Révolution

« Redonner à la France son rôle de conscience universelle »

nous déclare M. Michel Baroin

M. Michel Baroin, président-directeur général de la Garantie mutuelle des fonctionnaires, a été nommé, il y a quelques semaines, président de la mission interministérielle de célébration du bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il s'explique sur sa vision d'ensemble et décrit les grandes lignes d'action qu'il compte mettre en œuvre, rendues publiques lce jeudi 13 novembre.

« Vous avez été reçu récemment par le chef de l'Etat puis par le premier ministre. Quelle conception générale de votre tâche leur avez-vous exposé ? Vos deux interlocuteurs vous ont-ils en retour exprimé des idées, une vision précise, à propos de ce vaste événement ?

– J'ai exposé au président de la République et au premier ministre l'esprit dans lequel je pensais que cette commémoration devait avoir lieu. Cet esprit est celui, pratiquement, de la Constituante, qui a substitué à l'ancien ordre des choses un monde généreux où l'individu est à la mesure des choses.

» Célébrer le bicentenaire signifie ranimer cet esprit authentiquement révolutionnaire, revivifier la foi humaniste, le moment où le citoyen, pour la première fois, est posé face à la société en tant qu'homme responsable et citoyen solidaire des autres. C'est ce grand cri de recherche du bonheur et d'appel à la générosité que l'on va célébrer. Le président de la République et le premier ministre ont été d'accord sur l'économie générale de la commémoration.

– M. Mitterrand ou M. Chirac ont-ils exprimé des idées particulières ?

– Ils ont été parfaitement d'accord. Je leur ai lu un projet de charte du bicentenaire. Ils ont été d'accord sur la finalité que symbolise, du reste, ma nomination. Ma nomination, c'est quoi ? Le consensus. On dépasse toute différenciation, toute querelle, pour essayer de faire en sorte que tout le monde se retrouve uni autour d'un événement important, qui a influencé le monde.

» Autrement dit, l'idée, c'est de redonner à la France, à l'occasion de cette commémoration, ce rôle de conscience universelle qu'elle a eu à un moment donné de son histoire. Et à la veille d'un moment très important, qui est le troisième millénaire.

– Entrons dans le détail. Comment voyez-vous aujourd'hui les grandes lignes de cette commémoration ?

– La révolution française est le fruit de courants d'idées antérieurs. Elle a accouché de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui a donné lieu à la devise de la République : liberté, égalité, fraternité. Nous voici bientôt en 1989, à la veille de bouleversements considérables dans le monde, à travers les mutations technologiques, les équilibres démographiques.

» L'homme va se trouver confronté à la faim et à la guerre, et plus fortement peut-être que maintenant. C'est donc l'occasion de sensibiliser toutes les familles spirituelles et scientifiques du monde entier, et tous les citoyens, à propos de cet événement.

» Occasion par exemple de célébrer la fête de la fraternité universelle. Ce sera la première grande ligne. Deuxième ligne : organiser à Paris un congrès universel des familles spirituelles et scientifiques. Thème : quelle éthique pour l'homme du troisième millénaire ? Troisièmement, déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789. Enfin, quatrième ligne de force, faisons la fête de la vie. Valorisons la créativité et sensibilisons tous les créateurs à propos de ce monde qui naît. En France, qui est le pays de l'ingéniosité, la qualité s'exprime au travers des œuvres. Prenez la haute couture... N'oublions pas l'importance de la mode sous la Révolution. Regardons l'art de la médaille, de la caricature, de la faïence... Revigorons tout cela, et puis n'oublions pas que nous sommes au moment des nouvelles technologies.

Label

» Tout cet ensemble d'événements célébrant le bicentenaire se situerait dans cette préoccupation de paix et d'union : comment rassembler tout ce qui est épars ? Comment faire comprendre aux gens que le monde est en danger, que ce que les révolutionnaires ont dit – l'homme responsable, dépositaire de dignité et de liberté – est plus vrai que jamais, mais suppose une condition fondamentale : que l'on mette fin aux petites querelles, en Europe, en France.

– Comptez-vous faire la part belle au spectaculaire, voire au spectacle, aux discours, aux travaux de réflexion ou à leur diffusion ?

– Comment allons-nous procéder ? Il y aura un label du bicentenaire, qui servira à officialiser les projets de commémoration. Ce label sera déposé, protégé. Il sera la propriété de la mission. Les projets seront officialisés après une étude de pertinence, par rapport à la charte dont je vous ai parlé, sur leur faisabilité technique et financière et en fonction de leur place dans le calendrier.

» Seuls les projets « labélisés » donneront lieu aux aides de la mission. Aides publiques ou privées, puisque nous ferons appel aussi au secteur privé. Sur ce dernier point, je dirais volontiers que cet appel à des fonds privés devrait être accompagné de la défiscalisation nécessaire.

» Pour la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, je verrais très bien la chose confiée à une association de jeunes créée il y a un an et demi, une association dont c'est l'objet. On peut imaginer que ce soit des jeunes de moins de vingt-cinq ans qui prennent tout cela en charge, qu'une campagne de signatures soit organisée dans toute la France. On peut encore imaginer des fêtes qui se succéderaient de ville en ville, tandis que l'on tenterait de drainer le reste du monde sur la France : on visiterait, on vivrait la France en fête.

» Dans les deux mois qui viennent, le premier travail de la mission va être de s'attaquer à l'état des lieux. La mission utilisera pour ses actions une association qui sera son bras séculier, assurera la promotion de la commémoration, l'étude des projets, la gestion du label, le calendrier. Les projets « labélisés » engendreront une émulation. Peut-être des prix seront-ils distribués, des « étoiles » du bicentenaire en quelque sorte.

– Veillerez-vous à ce que l'ensemble des manifestations que vous allez superviser laisse subsister ce que l'on pourrait appeler un reste, et de quelle nature ?

– C'est l'une des vocations de la mission. Des idées sont dans l'air : un institut et un musée vivant des droits de l'homme, etc.

Fraternité

– Revenons à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. A plusieurs titres – entre autres celui d'ancien haut dignitaire de la franc-maçonnerie, – elle vous tient particulièrement à cœur. Lui réserverez-vous un traitement de faveur ?

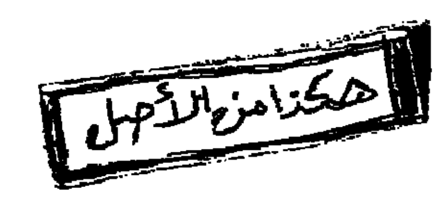
– Oui. Tout à fait. Le moment est venu de donner le coup de projecteur sur l'un des aspects de la devise de la République française : la fraternité. Occasion merveilleuse de faire prendre conscience de cela à un monde qui s'y prête, de sensibiliser les gens à ce qui pourrait être une nouvelle déclaration des devoirs et droits du citoyen élaborée par cette association de jeunes, à laquelle nous laisserons la maîtrise d'œuvre.

– Certains de vos premiers interlocuteurs, et non des moindres – je pense à l'historien François Furet, – contestent globalement le bien-fondé et l'intérêt de l'attitude même de célébration. Que leur répondez-vous ?

– Ecoutez... Moi, j'ai reçu M. Furet dans mon bureau, il ne m'a pas dit cela. Il a écrit des tas de choses sur la Révolution, fort intéressantes... Non, au contraire, je lui ai proposé de faire partie du comité consultatif scientifique. Je pense qu'il n'y a pas de raison qu'il n'accepte pas. Tous les historiens que j'ai pu rencontrer sont du reste d'accord avec moi pour dire qu'il est temps de rechercher, au travers des courants d'idées à base de générosité qui ont marqué la Révolution, ce qui peut unir plutôt que ce qui peut diviser.

Voyons comment le climat de la Révolution peut être demain transposé en 1989 et générateur d'une autre révolution plus noble, qui pourrait peut-être, par exemple, faire l'économie de la violence. Pourquoi ne pas dire qu'en 1989 la Révolution française de 1789 pourrait accoucher d'une autre révolution française nécessaire ? A quoi ? A la paix.

Propos recueillis par
MICHEL KAJMAN.



SCIENCES

M. Pasqua lance une campagne nationale d'information sur les risques de l'industrie nucléaire

AVOINE-CHINON
de notre envoyé spécial

Les choses vont-elles – enfin – changer en matière d'information du grand public sur les risques liés à l'industrie nucléaire ? Sans aucun doute, si l'on en croit M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, qui, visitant, le vendredi 14 novembre, le site nucléaire d'Avoine-Chinon (Indre-et-Loire), a annoncé le prochain lancement d'une campagne nationale d'information sur ces thèmes.

« Il faut aujourd'hui faire le maximum de publicité concernant les plans de protection de la population, a déclaré le ministre. *Nous n'avons rien à cacher.* » Il faut, en d'autres termes, selon lui, « démythifier » et informer tous azimuts.

« En matière de nucléaire, il y a deux types de problèmes, a précisé M. Pasqua. *Les premiers sont liés à des incidents techniques sur le site, avec les risques qu'ils peuvent faire courir à la population. Les seconds tiennent aux éventuelles interventions malveillantes.* » Pour ces derniers risques, les protections actuelles existantes sont *« relativement satisfaisantes, la perfection n'étant pas de ce monde ».* Ainsi, par exemple, l'utilisation d'un bazooka contre une centrale nucléaire ne suscite aucune inquiétude chez le ministre. *« Les réacteurs sont à l'abri,* a-t-il indiqué, *et il est pratiquement impossible de franchir tous les systèmes de sécurité existants ; je me réserve toutefois la possibilité de faire quelque surprise aux centrales ».*

L'urgence, selon le ministre de l'intérieur, tient à la nécessité d'une information du public sur les risques de l'industrie du nucléaire et sur les mesures pratiques qui devraient être prises en cas d'accident ou d'incident. *« Le détail de ces mesures est présent dans toutes les mairies situées à proximité des centrales, mais personne ne les consulte »* (1).

Reste un domaine où la transparence n'est pas encore acquise : celui des niveaux de radioactivité trouvée dans l'environnement. Un domaine qui, a-t-on précisé à Avoine-Chinon, n'est pas du ressort du ministre de l'intérieur mais de celui du Service central de protection contre les rayonnements ionisants et du ministère de la santé.

JEAN-YVES NAU.

(1) En cas d'accident nucléaire, un plan ORSEC-Rad est déclenché par le commissaire de la République du département concerné. Dans ce cadre ont été mis en place des plans particuliers d'information, spécifiques à chaque site nucléaire. Les principaux moyens de protection prévus pour les populations consistent, selon la gravité de l'accident : à rester chez soi, fenêtres fermées ; à délimiter les zones interdites et à évacuer certaines régions ; à interdire temporairement la distribution de produits alimentaires contaminés à l'iode 131.

Huit pays européens s'apprêtent à construire le plus grand télescope du monde

« Nous avons fait l'Europe spatiale, maintenant, dit Pierre Lena, professeur à l'université Paris-VII, *il nous faut faire l'Europe astronomique.* » Pour cela, la France se doit de participer au projet de télescope géant que l'ESO (European Southern Observatory) est en train de mettre sur pied *(le Monde* du 16 avril). Ce télescope de 16 mètres de diamètre sera en partie opérationnel dès 1993 et éclipsera, lorsqu'il sera teminé, tout ce qui existe dans les observatoires du monde entier. A commencer par celui, célèbre, du mont Palomar (5 mètres) aux Etats-Unis, ou cet autre, plus récent, construit à Zelentchuk (6 mètres) en Union soviétique dans le Caucase.

Un tel gigantisme est nécessaire pour que les astronomes voient mieux et plus loin. C'est à ce prix qu'ils pourront étudier la surface d'étoiles proches de manière aussi précise qu'ils l'ont fait avec le Soleil ; observer la naissance de systèmes solaires autres que le nôtre ou celle des molécules que produit l'espace interstellaire ; et comprendre les phénomènes de formation et d'organisation de ces formidables concentrations d'étoiles que sont les galaxies.

Personne n'est en mesure aujourd'hui de construire un télescope doté d'un miroir de 16 mètres.

Les Européens ont donc décidé d'en faire quatre de 8 mètres de diamètre, dont l'assemblage permet d'obtenir un instrument de la taille recherchée. La voie dans ce domaine a été ouverte par les Américains avec le Multimirror Telescope de 7,60 m du mont Hopkins (Arizona), constitué de six miroirs d'environs 2 mètres chacun. Les Européens veulent aller plus loin avec des miroirs de 8 à 10 mètres chacun, plus légers, plus minces, dont les déformations sont corrigées grâce à des vérins pilotés par des moyens informatiques. Personne encore n'a fabriqué des miroirs d'aussi grande dimension, dont on ne sait s'ils seront en verre, en céramique ou en métal. L'Europe se fait actuellement la main avec une pièce de 3,5 mètres de diamètre, qui devrait équiper le futur observatoire européen (NTT) de la Silla au Chili en octobre 1988.

En attendant, l'ESO, au sein duquel sont représentés huit pays (1), met la dernière main au dossier de son VLT, qui devrait être discuté le 5 octobre 1987 à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire. Il faut en effet convaincre les gouvernements de se lancer dans ce projet de 1 milliard de francs, auquel s'ajouteront quelque 160 millions pour l'instrumentation du télescope. Si tous les pays faisant partie de l'ESO s'accordent à penser qu'il faut se lancer dans l'aventure pour rester dans le peloton de tête des grandes nations en astronomie, certains se hâtent plus lentement que d'autres.

Lenteur française

La comparaison entre l'élan de l'Allemagne, pour qui le VLT est une priorité, et la France, est significative. Si la communauté astronomique française est convaincue, elle s'interroge sur la manière dont seront trouvés les crédits (40 millions de francs par an) nécessaires. Les responsables de la recherche vont devoir *« organiser l'astronomie en conséquence »*, en évitant que ce financement se fasse au détriment d'activités également intéressantes.

Mais il faut aller vite pour que la construction de ce télescope géant, dont on ne sait encore s'il sera installé au Chili (la Silla ou le Cerro Paranal), à Hawaii, aux Canaries (Las Palmas) ou à la Réunion, commence au 1er janvier 1989. De nombreux projets concurrents se font jour dans le monde, et les industriels français ont de bonnes cartes à jouer pour les appels d'offres dans plusieurs domaines : polissage et contrôle actif des miroirs, instrumentation électronique, girolasers et dépôts en couches minces.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) *Font partie de l'ESO :* la Belgique (1,63 %), le Danemark (2,90 %), la France (26,75 %), l'Italie (20,23 %), les Pays-Bas (7,53 %), la République fédérale d'Allemagne (26,75 %), la Suède (5,15 %) et la Suisse (6,06 %).

ÉDUCATION

Poitiers mise sur la télécommunication

Le Futuroscope de M. Monory sort de terre

POITIERS
de notre envoyé spécial

Une grosse sphère blanche est posée sur une verrière futuriste inclinée : le soleil des technologies nouvelles se lève sur le Poitou. Avec le Futuroscope, M. René Monory nourrit l'ambition de créer, à l'aube de l'an 2000, un *« vivier de l'intelligence »* sur son sol natal. A quelques kilomètres au nord de poitiers, un parc d'attractions et d'activités de 70 hectares sort déjà de terre. Les grues s'affairent car le temps presse.

Le ministre de l'éducation nationale souhaite inaugurer, le jour de la Fête des mères 1987, le 31 mai, le Kinémax, une salle de cinéma qui projettera les images de l'avenir sur le plus grand écran d'Europe. Plus loin, la grande corolle de béton du futur institut international de l'innovation » est déjà bien visible, mais le lycée pilote de neuf cent cinquante places, en forme de delta, « entièrement câblé » et financé par le conseil régional, n'en est qu'aux fondations.

Les deux bâtiments doivent être prêts dans quelques mois. Le premier, présidé par M. François Dalle, président du comité stratégique de L'Oréal, accueillera, au printemps 1988, des cadres d'entreprises pour des stages de formation continue. Le second ouvrira, dès la rentrée prochaine, six classes de seconde à recrutement régional, animées par des professeurs volontaires. Il complétera ultérieurement ses activités avec des formations de niveau supérieur dans les domaines de la communication et de l'informatique. La « formation des hommes » sera donc au centre du Futuroscope, selon la volonté du ministre, qui n'oublie pas les médiocres performances éducatives de la région qu'il a présidée.

Ce parc doit aussi célébrer les noces de l'éducation avec l'entreprise du futur. Déjà, une vingtaine de sociétés ont officiellement accepté d'être présentes dans la vitrine des technologies promises aux visiteurs. Parmi elles, IBM, dont le directeur général pour l'Europe, M. Georges Savy, a fait, vendredi 14 novembre, le voyage de Poitiers. Il a choisi le cadre du Futuroscope pour remettre à des élèves du lycée Pierre-de-Fermat de Toulouse le premier prix du concours européen du logiciel éducatif, mais aussi pour affirmer – prudemment – son intérêt pour le projet de M. Monory.

Le premier « téléport »

Le ministre, lui, voit déjà plus grand. Il souhaite que sa région, de tradition agricole, rompe avec le passé grâce à cet ensemble. Des commerces et restaurants doivent ouvrir en avril 1988 ; des pavillons thématiques, évoquant l'agriculture et la médecine de l'avenir, sont programmés pour la fin de la décennie.

Toute cette animation doit, selon M. Monory, créer un climat propice à des implantations industrielles dans le domaine qu'il a choisi comme axe du développement régional : la communication. En langage « futoroscopique », on ne parle pas de « zones industrielles » mais d'« aires d'activités technologiques ». *Il s'agit d'attirer* des entreprises, grâce à un environnement éducatif et ludique, mais surtout à un « téléport », première zone franche de France pour les télécommunications. Dans une aire de 1 500 hectares, s'étendant autour du parc, les PTT abandonneraient leur monopole et leur système de taxation. Des antennes paraboliques capteraient directement les communications internationales transitant par les satellites, qui seraient distribuées aux utilisateurs locaux, via un réseau privé. L'économie pourrait atteindre 40 % par rapport aux tarifs actuels, font miroiter *les promoteurs* du Futuroscope.

M. Gérard Longuet, secrétaire d'Etat chargé des PTT, a promis, en août dernier, de créer le premie téléport français à Poitiers. Le Futuroscope n'attend plus que la prochaine brèche législative dans le monopole des télécommunications pour transformer les vastes champs de betteraves qui l'entourent en pépinière d'entreprises et de laboratoires de recherches, gros consommateurs de télécommunications.

Les représentants d'IBM se *montrent dubitatifs, mais le* vertige du futur qui anime l'entourage de M. Monory ne s'arrête pas à ce détail. Des chiffres circulent : cinq cents emplois seraient créés dans un premier temps avec les établissements de formation et les équipements de loisirs, puis un millier d'autres dans les entreprises qui s'implanteraient. En 1990, le parc du futur devait accueillir un million de visiteurs. La note, elle, est moins hypothétique : 1 milliard de francs, dont la moitié aura été financée par le département, sans augmentation de la pression fiscale (le conseil général a voté le budget 1987 à l'unanimité, moins trois abstentions communistes). L'autre moitié doit être financée conjointement par la région, les entreprises et les concessionnaires des équipements de loisirs.

En attendant de se poser tout à la fois en technopole, en capitale des télécommunications internationales et en parc d'attractions « high tech » au cœur de la France profonde, le Futuroscope ambitionne d'être une étape touristique et populaire. En 1987, comme en 1986, le Tour de France y fera étape. Et, déjà, des agences de voyages étudient la possibilité de l'ajouter au programme de leurs excursions dans les châteaux de la Loire.

PHILIPPE BERNARD.

Le Parlement européen adopte un programme pour aider les échanges de jeunes

Le Parlement européen a adopté à l'unanimité, le programme d'action *« Yes pour l'Europe »* qui doit aider 80 000 jeunes de seize à vingt-cinq ans, de préférence non scolarisés (travailleurs, apprentis, chômeurs...) à faire, dans les trois années à venir, un séjour de une à trois semaines dans un autre pays de la Communauté. Il a voté un crédit d'un million d'ECU pour permettre le lancement du programme le 1er janvier prochain auquel s'ajouteront 2,5 millions, dès que le Conseil aura approuvé cette décision. Ce qui devrait avoir lieu dans le premier semestre 1987. Il a décidé aussi de porter à 50 millions le budget de cette opération, au lieu des 30 initialement prévus.

L'aide financière – qui couvrira la totalité des frais de déplacement et la moitié des frais de fonctionnement – sera accordée en priorité aux projets présentés par les jeunes eux-mêmes, en particulier par les plus défavorisés d'entre eux, ainsi qu'à ceux qui permettront des échanges entre au moins trois pays membres et qui amorceront des actions à plus long terme.

Des agences nationales de coordination seront créées dans chaque pays pour gérer ces fonds.

Le Parlement a également souhaité la création d'une *« carte européenne jeune »* qui donnerait droit à des réductions identiques dans les transports, les musées, les bibliothèques ou les spectacles, dans tous les pays de la Communauté.

DÉFENSE

Le « petit rhume » de la société Marcel Dassault

M. Serge Dassault, président-directeur général de la société Avions Marcel Dassault/Breguet Aviation, a déclaré vendredi 14 novembre à Colomiers (Haute-Garonne) que son entreprise *« avait eu un petit rhume passager, mais qu'elle était en convalescence ».*

« Nous avons un potentiel fantastique et de bons avions, notamment avec le Rafale et le Breguet-Atlantique nouvelle génération. Nous pouvons donc envisager l'avenir avec optimisme, d'autant que les négociations sont très avancées avec le Maroc et l'Egypte pour la fourniture, à chacun de ces Etats, de vingt Mirage-2 000, et avec l'Allemagne fédérale pour la livraison de dix-sept à dix-huit avions Breguet-Atlantique de patrouille maritime », a-t-il expliqué.

M. Dassault a insisté sur la nécessité pour le gouvernement français de passer commande *« au plus tard au début de 1987 »* d'une pré-série de cinq à six Rafale, le nouvel avion de combat dont un prototype vole déjà.

« Si l'on attend, cela risque d'être dramatique, car la marine française sera dans l'obligation de passer commande d'appareils américains pour équiper les porte-avions, alors que notre appareil est prévu pour cela » a-t-il dit, faisant allusion à des rumeurs – non encore démenties – selon lesquelles la marine pourrait acheter trente biréacteurs F-18 de conception américaine.

EN BREF

● **Tremblement de terre à Taiwan.** – Huit personnes sont mortes et une quarantaine d'autres ont été blessées lors d'un tremblement de terre d'une magnitude de 7,5 sur l'échelle de Ritcher qui a secoué la côte est de Taiwan le samedi 15 novembre à 5 h 20 (vendredi à 21 h 20 heure française).

La police craint qu'une soixantaine de personne ne soient encore ensevelies sous les décombres d'un immeuble. Une dizaine de bateaux de pêche ont chaviré du fait du raz de marée consécutif au séisme.

● **Une journée contre l'« ordre moral ».** – Le journal *Globe* et SOS-Racisme organisent une « journée contre le retour de l'ordre moral », le dimanche 16 novembre, de 10 h 30 à 18 h 30, à la Maison de la chimie, 28, rue Saint-Dominique, Paris 7e. Des tables rondes sont prévues sur la drogue, le Code de la nationalité, la police et la sexualité, avec notamment la participation de Yves Mourousi, Bernard-Henri Lévy, Pierre Bergé, Jacques Séguéla, le professeur Rozenbaum, le groupe Indochine, Guy Bedos, Michel Boujenah, le professeur Olievenstein, Félix Guattari et Daniel Buren.

● **M. Philippe Sauzay, conseiller d'Etat.** – Par décret paru au *Journal officiel* du 14 novembre, M. Philippe Sauzay est nommé conseiller d'Etat en service ordinaire (tour extérieur). Ancien chef de cabinet de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée, M. Sauzay avait été ensuite préfet de la Sarthe avant d'être mis en disponibilité pour diriger la campagne électorale de M. Giscard d'Estaing en 1981.

Hanna pourra rester en France

Mme Hanna Lévy-Hass pourra rester en France. La vieille dame, ancienne déportée, dont *le Monde* du 14 novembre a raconté l'histoire, n'est plus indésirable. La parution de cet article a provoqué une réaction rapide et embarrassée des pouvoirs publics ainsi qu'un élan de sympathie de nombreux lecteurs.

Arrivée à Paris en 1985 pour s'y reposer, Mme Lévy-Hass, qui est de nationalité israélienne, était en situation irrégulière. Son séjour en France avait dépassé les trois mois autorisés par la loi sur les étrangers, et les pouvoirs publics lui refusaient toute prolongation. La préfecture de Seine-Saint-Denis lui avait fait savoir par téléphone qu'elle devrait quitter la France, le 17 décembre au plus tard, dûment munie d'un « visa de sortie ».

A la lecture du *Monde*, l'administration s'est ravisée. M. Stéphane Bouillon, directeur de cabinet du commissaire de la République de Seine-Saint-Denis, nous a indiqué, vendredi 14 novembre, que Mme Lévy-Hass allait recevoir *« dans les jours qui viennent »* une autorisation de séjourner en France valable dix ans.

Mme Lévy-Hass n'est plus indésirable. Chacun tient à l'en assurer. M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat chargé des droits de l'homme, précise qu'il est intervenu discrètement en sa faveur, apparemment efficacement.

M. François Asensi, député (PCF) de Seine-Saint-Denis, a voulu, accompagné d'un photographe, lui annoncer lui-même la bonne nouvelle. Mais la vieille dame, un peu ironique, a refusé de poser pour la photo. Un autre député du département, Mme Véronique Neiertz (PS) a protesté auprès de la préfecture et a alerté l'Elysée. Malgré l'heureux dénouement de cette affaire, elle estime que *« ce qui est lamentable, scandaleux, c'est que des choses comme cela puissent arriver en France aujourd'hui »*. De nombreux lecteurs se sont également manifestés et ont témoigné de leur solidarité avec Mme Lévy-Hass.

Après un meurtre en Haute-Loire

Création d'un comité de soutien aux victimes des chasseurs abusifs

SAINT-ETIENNE
de notre correspondant

Un « comité de soutien aux victimes du drame du 19 octobre » vient d'être créé, à l'initiative de Me Michel Moulard, avocat au barreau de Saint-Etienne. Lors d'une conférence de presse, le 14 novembre, Me Moulard a expliqué que ce comité (1) n'avait pas pour but de faire pression sur la justice, mais de lancer un débat national sur les relations entre chasseurs et non-chasseurs. Le comité se propose d'obtenir une réforme de l'attribution des permis de chasser. Il a aussi l'ambition de devenir une association nationale pour le soutien des personnes menacées ou agressées par des chasseurs abusifs.

Le drame du 19 octobre, à cet égard, est exemplaire. Ce jour-là, Pascal Heyraud, vingt-six ans, se promène sur une petite route de campagne, à Riotord (Haute-Loire), dans une voiture conduite par un ami agriculteur. Deux chasseurs à pied, qui s'estiment *« frôlés »* par la voiture, font feu sur les passagers. Pascal Heyraud, éducateur spécialisé, est tué de deux coups de chevrotine et le conducteur légèrement blessé à la main. L'auteur des coups de feu meurtriers, Jacques Mazel, quarante-deux ans, est garde-chasse...

Me Moulard a souligné qu'il y avait, dans ses dossiers, de nombreuses lettres de personnes intimidées ou agressées par des chasseurs, qui n'osaient porter plainte de peur de représailles. Des propriétaires de terrains déclarés « réserves naturelles volontaires », en particulier, font régulièrement l'objet de menaces dans la Loire et les départements voisins.

D. M.

(1) Comité de soutien aux victimes du drame du 19 octobre : Le Shannon, 64, rue du Docteur-Charcot, 42100 Saint-Etienne.

Une expérience anti-vandalisme à Montbéliard

Le bus et les loubards

Les responsables des transports en commun du pays de Montbéliard (Doubs) s'arrachaient les cheveux devant les déprédations dont leurs bus faisaient les frais. En 1984, neuf cent cinquante sièges avaient dû être remplacés, après avoir été lacérés ou peinturlurés. Pour que ce vandalisme cesse, une forme élégante de prévention a été mise au point.

Ayant constaté que les loubards sévissaient surtout dans les bus qui desservent les établissements scolaires, on décida de les rencontrer et de leur demander pourquoi ils jouaient les Attila en herbe. Réponse : *« Il y a ceux qui fument pour épater les copains, ceux qui se sentent mal dans leur peau et qui ont besoin de se défoncer, et puis ceux qui en veulent au bus parce que le chauffeur n'a pas été sympa. Surtout, le bus, c'est un peu triste et monotone, et ça ne nous appartient pas. »*

Les sections de dessin et d'arts plastiques de tous les « bahuts » du pays de Montbéliard ont donc été mises à contribution, en 1985, pour concevoir un bus « classe ». Un bus articulé tout blanc a circulé entre les établissements scolaires pour sensibiliser les élèves. Il était équipé d'une radio et d'un lecteur de cassettes : les élèves refusaient d'en descendre tant que le « tube » n'était pas achevé...

En janvier 1986, un jury a sélectionné, entre trois cents projets, le nouveau visage du « bus cool » : en jaune et en noir, des silhouettes de rockers sur fond de gratte-ciel ornent ses flancs. A l'intérieur, on a changé les sièges de sens pour que les jeunes voyageurs puissent bavarder dans un coin salon. Aucune dégradation dans ce bus jaune et noir. Le vandalisme décroît sur le reste du réseau : cent quatre sièges seulement ont été abîmés au premier trimestre 1986. L'affluence revient. Les collégiens et les lycéens de Montbéliard se sont appropriés le bus, s'y trouvent bien et le respectent.

La suite ? L'expérience a remporté, le 7 novembre, le Prix de la communication, que décerne chaque année le Groupement des autorités responsables de transport (GART). En 1987, on aménagera deux autres « bus cool » où il fera bon circuler, que l'on soit loubard ou fort en thème.

AL. F.

« Fruit exotique à l'héroïne »

Une mise au point de M. Tan Ngoin Phong

Après la publication dans *le Monde* du 5 novembre d'un article intitulé « Fruit exotique à l'héroïne », Me Frédéric Haftman, avocat de M. Tan Ngoin Phong, mis en cause dans cet article, nous écrit :

« Mon client a toujours contesté les faits qui lui sont reprochés. Contrairement aux affirmations contenues dans cet article, il n'a jamais été démontré, et que mon client ait participé directement au trafic poursuivi, et n'a jamais, pour reprendre l'expression utilisée fait « rondement affaire ». Mon client, par ailleurs, n'a pas la nationalité vietnamienne, mais s'est vu reconnaître le statut de réfugié politique (originaire du Cambodge). »

L'adjoint au maire d'Orléans écroué pour escroquerie

ORLÉANS
de notre correspondant

Escroquerie, abus de confiance, faux en écriture commerciales et banqueroute : tels sont les chefs d'inculpation qui viennent d'être retenus par Mlle Claudine Garnier, juge d'instruction à Paris, contre M. Henri Chartier, quarante-sept ans, adjoint (RPR) au maire d'Orléans, conseiller général du canton d'Orléans-Bannier, qui a été écroué jeudi 13 novembre à Paris.

Le tribunal de commerce d'Orléans, en décembre 1985, avait prononcé la liquidation des biens des Etablissements Labesse, un garage d'Orléans, dont M. Chartier était le PDG. A la suite d'une plainte déposée par un organisme de crédit, le parquet avait ouvert une enquête qui aurait laissé apparaître un trou de 10 millions de francs. Parmi les irrégularités qui lui sont reprochées, M. Chartier se serait notamment arrangé pour vendre deux fois le même véhicule en utilisant un duplicata des certificats du service des mines qu'il prétendait avoir perdus.

Entré au conseil municipal en 1983 sur la liste de M. Jacques Douffiagues, maire sortant et actuel ministre chargé des transports, il avait été désigné trésorier de la fédération départementale du RPR en 1984, fonction dont il avait démissionné à la suite de la liquidation des biens de sa société.

R. G.

● **Réclusion criminelle à perpétuité pour un triple meurtre.** — La cour d'assises de Paris a condamné vendredi 14 novembre, Pascal Dolzan, vingt-trois ans, à la réclusion criminelle à perpétuité. Il était accusé du meurtre, en février et mars 1983, à Paris, de trois homosexuels (*le Monde* daté 6-7 novembre 1983). Accusés de vols avec violence à l'occasion de deux de ces meutres, Silvano Butaric, vingt-cinq ans, a été condamné à six ans de réclusion criminelle et Thierry Mercier, vingt-trois ans, à quatre ans d'emprisonnement.

M. Chalandon maintient son projet de prisons privées

(Suite de la première page.)

Oui aux recommandations de forme, explique M. Chalandon dans un entretien publié par *l'Express* daté du 14 au 20 novembre. Non aux autres remarques de fond lorsque le Conseil d'Etat donne *« le sentiment de se comporter comme une assemblée politique »*.

Ce soupçon de politisation permet de discréditer les avis de l'assemblée du Palais-Royal lorsque ceux-ci sont défavorables. En les critiquant de la sorte, M. Chalandon espère aussi inciter les conseillers d'Etat, que ce genre d'accusation ulcère, à se montrer plus conciliants.

Peine perdue, sans doute parce que la privatisation des prisons pose aux juristes un réel problème de conscience, de nature à les faire davantage réfléchir que fléchir. C'était l'état d'esprit qui prévalait depuis quelques jours au Palais-Royal. C'est aujourd'hui la position officielle du Conseil d'Etat, qui peut se résumer ainsi : non à l'abandon au privé d'une prérogative essentielle de la puissance publique, l'exécution des peines. D'accord, en revanche, pour confier, la cas échéant, à des sociétés privées la construction de nouvelles prisons et ce qu'on appelle l'« hôtellerie ».

Malgré cette opposition, M. Chalandon ne veut pas transiger. La surpopulation dans les prisons (50 000 détenus pour 32 500 places) et l'insuffisance des crédits rendent nécessaire à ses yeux l'appel à des entreprises privées.

Le projet soumis jeudi aux conseillers d'Etat insistait sur cette surpopulation pour justifier la démarche du garde des sceaux : *« L'insuffisance des équipements de l'administration pénitentiaire face à l'augmentation de la population pénale risque de perturber gravement le fonctionnement du service et ne permet pas toujours d'assurer aux personnes incarcérées des conditions de vie décentes susceptibles de faciliter leur réinsertion sociale. Le recours au secteur privé, sous le contrôle permanent de l'Etat, constitue ainsi une réponse adaptée à la gravité de la situation actuelle. »*

Cette *« réponse »* à la surpopulation des prisons, les gardiens, eux, ne la croient pas *« adaptée »*. Ils observeront, à partir du 17 novembre, une grève des écrous qui, comme les précédentes, pourrait provoquer quelques incidents. Et qui dit incident en prison dit risque de propagation rapide, tant le climat y est tendu.

En application de ce mot d'ordre, les gardiens s'opposeront à l'incarcération de nouveaux détenus et à la comparution devant les magistrats de toutes les personnes emprisonnées, sauf celles convoquées devant une cour d'assises. Opposition du Conseil d'Etat, grogne des surveillants, le projet de privatisation n'en finit pas de rencontrer des obstacles.

BERTRAND LE GENDRE.

PRESSE

La crise des agences de presse

M. Léotard précise sa position sur l'AFP et l'ACP

M. François Léotard a été amené à préciser sa position sur le devenir des agences de presse françaises, le vendredi 14 novembre, à l'Assemblée nationale, lors de la fin de la discussion des crédits du ministère de la communication.

Répondant à une question de M. Yvon Briant (non-inscrit, Val-d'Oise), il a indiqué que la privatisation de l'AFP *« mériterait d'être étudiée ; il s'ensuivrait une meilleure compétitivité, mais ce serait appeler les utilisateurs de l'agence, et notamment la presse écrite, à contribuer bien plus fortement au financement de l'agence. La cessation de certains abonnements publics entraînerait aussi un renchérissement des services de l'AFP »*.

Or, constatant que les grandes agences internationales, *« comme Reuter, peuvent pratiquer en France et en Europe des tarifs de dumping »*, il a estimé que l'AFP *« risquerait d'en faire les frais et de connaître un mouvement de désabonnement. Il ne faut pas sous-estimer le risque de disparition de la seule agence mondiale d'information qui ne soit pas anglo-saxonne. »* C'est pourquoi le gouvernement a décidé de continuer à aider l'Agence France-Presse.

M. Bernard Schreiner (PS, Yvelines) étant revenu sur le sujet et ayant abordé la situation de l'ACP, M. Léotard lui a répondu : *« Le gouvernement souhaite qu'il y ait en France au moins deux agences de presse à vocation générale. »* Le ministre a conclu que *« si le gouvernement n'exclut pas d'apporter son soutien à un éventuel plan de relance de l'ACP, c'est à la condition* sine qua non *que ses actionnaires manifestent une volonté résolue de redresser la situation, ce qui n'est pas encore le cas »*.

THIERRY BRÉHIER.

SPORTS

Route du rhum

Florence Arthaud repère le « Royale » retourné

Florence Arthaud a repéré, samedi 15 novembre en fin de matinée, le catamaran *Royale* de Loïc Caradec retourné dans l'Atlantique. Dans sa communication avec le Centre régional opérationnel de surveillance et sauvetage (CROSS) d'Etel (Morbihan), la navigatrice a indiqué que le multicoque paraissait vide.

Vendredi soir, seuls 13 des 33 bateaux ayant pris le départ dimanche dernier à Saint-Malo, n'avaient pas connu de graves avaries. Leader de cette course impitoyable, Philippe Poupon reconnaît dans des messages reçus à Paris, que *« l'état de la mer est impressionnant »* et lui rappelle la première édition de la course.

Trois de ses adversaires les plus sérieux, *Ker Cadelac*, de François Boucher, *Challenge-Grundig*, de Thierry Caroni, et *Charente-Maritime*, de Pierre Follenfant, ont dû faire route vers le Portugal pour réparer des avaries de gréement ou de coque.

● **CYCLISME : Longo encore.** — Jeannie Longo a amélioré, vendredi 14 novembre, lors des Six Jours de Paris, à Bercy, son record mondial sur 3 kilomètres. L'avant-veille, elle avait couvert la distance en 3 mn 45 s 386. Cette fois, grâce à un départ rapide (premier kilomètre en 1 mn 16 s) et malgré un écart qui la déséquilibra quelque peu, elle a réalisé 3 mn 43 s 490, un temps qui correspond à une moyenne de 48,324 km/heure.

● **TENNIS : tournoi de Wembley.** — Yannick Noah s'est qualifié vendredi 14 novembre pour les demi-finales du tournoi de Wembley, en battant l'Américain Johan Kriek, 7-6, 6-4. Il rencontre samedi après-midi, l'Américain Kevin Curren.

● **HALTÉROPHILIE : nouveau record du monde à l'arraché.** — Le Roumain Nicu Vlad a établi un nouveau record dans la catégorie des plus de 100 kilos en soulevant 200,5 kilos, lors des épreuves des championnats du monde d'haltérophilie, vendredi 14 novembre à Sofia.

VARIÉTÉS

Une biographie de Frank Sinatra

Le roi nu

Dans une biographie non autorisée, une journaliste américaine, Kitty Kelley, raconte l'étonnante ascension d'un rital du New-Jersey dans un climat de violence.

Un soir de février 1986, une quarantaine de Rolls Royce dernier modèle, toutes avec vitres fumées, encadraient l'entrée de la salle de convention de l'Hôtel Hilton à Palm-Springs : Frank Sinatra présentait sa soirée annuelle au profit de l'hôpital qui porte son nom. Le couvert était à 1 500 dollars. Sitôt le dîner achevé, Sinatra montait sur scène pour chanter ses standards.

Le petit homme aux épaules étroites, au visage bouffi et à la moumoute poivre et sel, le chef de clan aux multiples affaires, a soixante-dix ans et règne en souverain apparemment sûr de son pouvoir. Même si, de plus en plus, celui-ci est contesté : ainsi, en vertu des droits du premier amendement de la Constitution des Etats-Unis, le chanteur n'a pu empêcher la journaliste américaine Kitty Kelley de se livrer à une enquête sur l'histoire de sa vie, d'interviewer plus de huit cents personnes et de publier une *Biographie non autorisée*.

Francis Albert Sinatra naît le 12 décembre 1915. A la suite d'un accouchement par le siège, il a un tympan perforé par les forceps, une oreille lacérée et de profondes blessures sur le côté gauche du visage et du cou. Le père, Marty, est un boxeur asthmatique et taciturne; la mère, Dolly, travaille avec les bootleggers, pratique des avortements pour 30 à 50 dollars et fait aider les pauvres du quartier par la mairie. En retour, les politiciens locaux comptent sur le vote de ces assistés.

Frêle visage de faune débauché, Sinatra, dans les années 30, est fasciné par la force brute. Lorsqu'il entre en 1939 dans l'orchestre de Tommy Dorsey, il a déjà avec lui deux gardes du corps. Selon cette *Biographie non autorisée*, ils obéiront aux sautes d'humeur, pourchasseront les photographes de presse, voire les voisins de table, ou se contenteront de tenir la victime pendant que le patron jouera de ses poings.

La violence, c'est encore la Mafia, avec laquelle le chanteur a entretenu des rapports constants : en 1947, on le voit chanter à La Havane pour les notables mafieux, qui rendent hommage à leur chef exilé, Lucky Luciano; dans les années 50, la Cosa Nostra offre à Sinatra des actions et la vice-présidence de l'hôtel-casino Sands, à Las Vegas; en 1976, une photo montre *« l'homme à la voix d'or »* en compagnie des représentants de la « famille » la plus puissante.

Mais raconter Frank Sinatra, c'est aussi faire revivre une partie de l'histoire de la musique populaire américaine, retrouver Hollywood, effleurer le monde politique, des Kennedy au président Reagan, dont il est aujourd'hui le maître des cérémonies.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Editions Presses de la Cité, 426 pages, 100 F.

Hollywood en musique

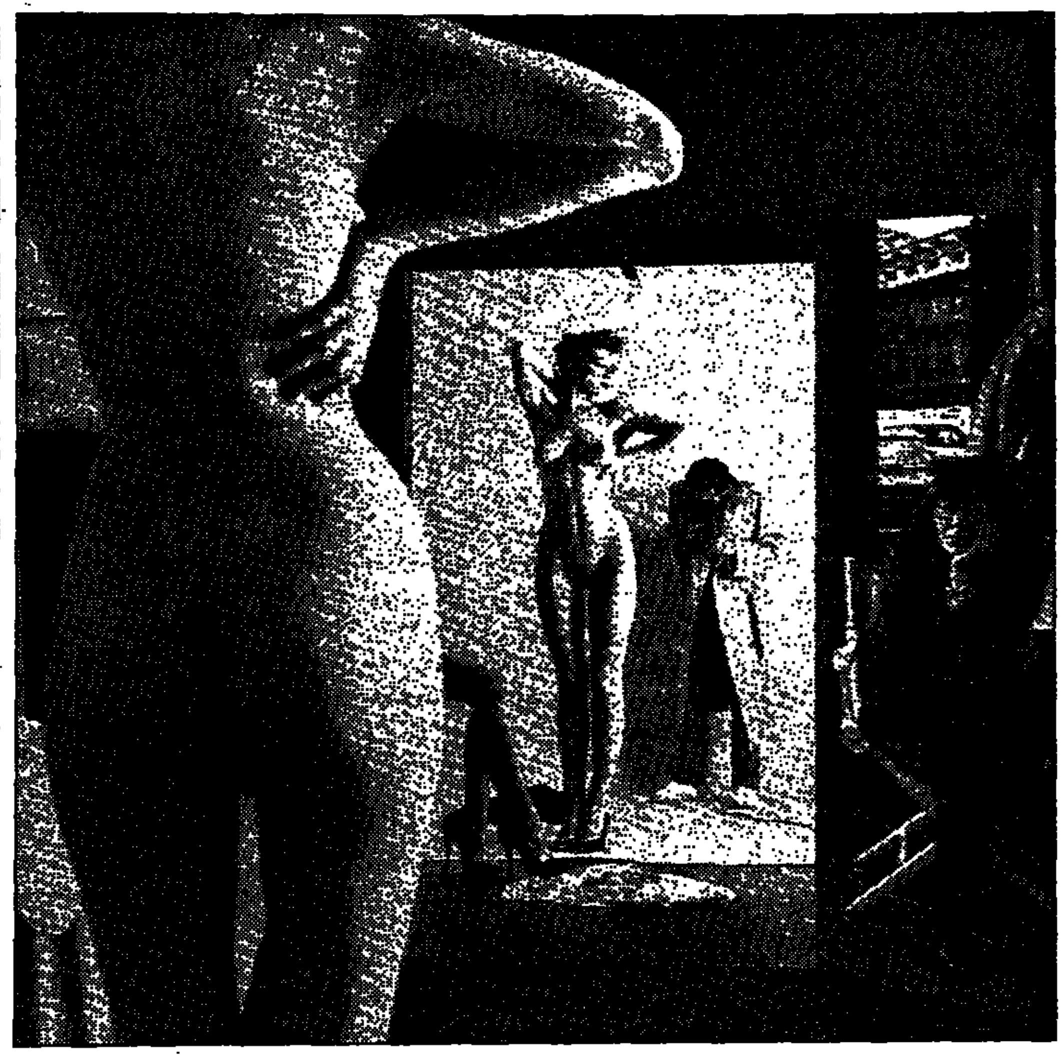
Une fois de plus, sous forme de documents sonores publiés par CBS, Hollywood ressuscite ses souvenirs et célèbre son âge d'or quand elle vendait du rêve et du bonheur au monde entier. Vingt albums éblouissants rappellent que, dans les années 30, 40 et 50, Hollywood avait su rassembler les plus grands compositeurs de musique populaire américaine.

Les publications de CBS constituent un trésor de chansons et de mélodies, et, bien sûr, un témoignage sur une forme d'expression spécifique : la comédie musicale. En effet, on retrouve le fastueux *Show Boat*, de Jerome Kern et Oscar Hammestein II avec Katryn Grayson, Howard Keel et Ava Gardner — qui chante elle-même deux chansons, — la joyeuse *Parade de printemps*, d'Irving Berlin, avec Judy Garland et Fred Astaire, le féérique *Magicien d'Oz*, avec encore Judy Garland, l'étincelant *Un Américain à Paris*, de George Gershwin, avec Gene Kelly et... Georges Guétary et la plus fameuse de toutes les comédies musicales, la plus achevée : *Chantons sous la pluie*.

Parmi les autres albums : *Gigi*, *Kiss me Kate*, et aussi ceux rassemblant les musiques de *Autant en emporte le vent*, du *Docteur Jivago*, de *2001, l'Odyssée de l'espace*, de *Blow-Up* et de *Zabriskie Point*.

MOIS DE LA PHOTO

Newton en vogue



Autoportrait, avec femme et modèles, studio Vogue, Paris 1981.

Cette photo a été prise un après-midi, en octobre 1981, dans le studio de *Vogue*, place du Palais-Bourbon, où depuis 1961, Newton a souvent travaillé. C'est autant un autoportrait désinvolte de l'opérateur qui se regarde déclencher et vérifie sa pose dans le miroir qu'un reportage sur la réalisation d'une photo de mode où le modèle (masculin) est Newton lui-même, en tennis blancs, trench et jean. Face à son mannequin favori, d'une beauté sculpturale, qu'assistent les jambes d'un second mannequin hors cadre, se tient à droite, devant les voitures, non saisie *par réflection*, mais complice et réfléchie, Alice Springs, qui passait par là. Et que son mari, qui n'opère jamais seul, au fil des prises, a peu à peu insérée dans l'image. Réglée telle une mécanique d'horlogerie, par la superposition des plans, le compartimentage de l'espace, l'échange de regards, cette photo à tiroirs, coktail efficace et brillant d'artifice et de naturel, traduit par l'humour de sa construction le goût du jeu et l'élégance sensuelle qui caractérisent le style d'un homme drôle et d'un très grand professionnel.

P. R.

★ Dix ans de *Vogue* hommes, dix ans de séduction. Bailey, Bourdin, Lategan, Newton, Snowdon... Espace photographique de Paris, 4-8, grande galerie Forum des Halles, niveau — 3, porte Pont-Neuf, rue du Pont-Neuf, Paris-1er, jusqu'au 20 novembre.

THÉATRE

« Les clients », de Jean Poiret

La douleur n'est pas loin

Portrait d'un homme au milieu de sa vie. Comédie souriante qui frôle la détresse.

C'est une pièce assez insolite, et qui touche des zones sensibles.

C'est le portrait d'un homme, il a cinquante ans, par là, qui a été plutôt gagnant, dans la lutte pour la vie, parce qu'il *a su* toujours prendre les autres de court, en parlant plus vite qu'eux. Il leur coupait le souffle aussi parce que ce qu'il disait était drôle, inattendu, et un peu indéchiffrable.

Bien sûr cette prolixité galopante cachait quelque chose. Une panique diffuse. Il était, cet homme, malade imaginaire, misanthrope aussi, à petites doses. Et voici que, tout à coup, sa poudre aux yeux ne « prend » plus. Ses employés n'ont plus confiance. Ses associés le lâchent.

Pendant les premiers tableaux, la pièce traîne un peu la savate. Il n'est pas question d'oublier que Jean Poiret a écrit, avec Michel Serrault, et aussi sans lui, des dialogues admirables, d'un comique assassin, radiographies implacables de certaines affections chroniques de la conscience. Il n'est pas question d'oublier non plus que le grand comédien Jean Poiret se distingue par un art très curieux de sourire « à côté », de « patiner » ses répliques comme sur de la neige fondante, et, mais c'est une chose qu'il indique à peine, de « faire semblant de faire peur ».

Mais, là, dans *les Clients*, durant presque une heure, *tout* cela est en perte de régime, et c'est à se demander si Jean Poiret, l'auteur comme l'acteur, est victime d'un trac affreux, ou s'il aurait perdu *la main... jusqu'au* moment où il semble plutôt qu'il se soit amusé, justement, à faire une comédie de cela : la peur, la perte de vitesse, disons à un certain âge.

Et puis, soudain, la pièce bascule dans une espèce de chef-d'œuvre. Cet homme, qui est en passe de perdre confiance en lui, a pris un somnifère plus fort que d'habitude. Il s'est mal réveillé. Il ne retrouve pas ses *vêtements*, dans le placard. La porte de l'appartement est fermée, et il ne retrouve pas ses clefs. Il ne retrouve pas non plus ses mots, il a changé de visage, il a des *gestes qui lui échappent*. Comme il s'est vêtu de trucs idiots, qui lui tombaient sous la main, il a une allure de clown de pantomime.

» Et, là, dans cette apparition d'un presque-fantôme, Jean Poiret retrouve tout son art tragi-comique, si bizarrement fait de pointes d'épingles et d'embrouilles.

Il a aussi écrit, pour *les Clients*, deux beaux rôles de femme, ce qui ne *court pas les plateaux* : celui d'une jeune fille qui a du caractère, beaucoup de présence d'esprit, et qui touche juste du bout des pattes ce vieux clown démaquillé, exactement comme un chat effleure à peine un pot d'eau chaude, et aussi le rôle d'une épouse que les années et les années d'une union machinale ont plutôt fortifiée qu'endurcie, qui n'a plus le cœur d'aimer son mari, mais qui, le voyant sombrer, lui porte secours, pas par commisération ni même par fidélité, mais par un instinct vital, pur et simple, en l'absence de tout sentiment, et elle sait faire cela avec une grâce aisée, un allant presque de bonheur, ce qui est le comble.

Le metteur en scène, Bernard Murat, est sûrement de ceux qui savent apporter de l'aide aux acteurs, car ceux-ci jouent bien : Françoise Fabian (l'épouse) est remarquable, Pascale Pellegrin (la jeune fille) est très bien. André Thorent et Jean-Yves Gautier sont excellents en associés de notre phénomène. Jean Poiret achève en beauté, par une gentille pirouette, cette œuvre qui frôle la douleur.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Edouard-VII, 20 h 30.

« Les Petits Pas », de Jérôme Deschamps

Sur le fil

Jérôme Deschamps laisse sa maison des jeunes pour le foyer des vieux.

Voilà deux ans, Jérôme Deschamps lâchait sa famille Deschiens, bande de clochards grommelants, méchants comme des rats, naïfs comme des clowns. Il *s'était tourné* vers un autre type de déshérité d'ailleurs en voie de disparition et, au train où vont les choses, on va finir *par le regretter* : *l'animateur culturel* de base. Et on le voyait, infatigable, inénarrablement content, présenter les numéros musicaux et dansés de ses *ouailles*. *C'était la Veillée*. Le spectacle a connu un énorme succès, justifié. Après quoi, Jérôme Deschamps a remplacé la fête dans la *maison des jeunes* par l'anniversaire d'une nonagénaire dans un foyer de vieux.

Le pari est très risqué. Les gens qui viennent pousser les chansonnettes d'antan ont la voix de leur âge, des voix grêles, mal assurées. Les tourner en ridicule ou les prendre en pitié *serait odieux*, *pas drôle* du tout, et facile. Le merveilleux, ici, est que l'on rit sans arrêt, mais seulement des situations, pas des personnages. *On les écoute, il arrive même* qu'on les admire. Ils gardent quoi qu'il arrive une dignité familière. On découvre cette vérité rarement *admise* que la vieillesse est un *état* de la vie, dur à assumer sans doute, mais pas l'antichambre de la mort. On se souvient de *Casa Verdi*, le *film magnifique que Daniel Schmid* a tourné à Milan, dans la maison de retraite des chanteurs d'opéra. Ou de ce cabaret de Barcelone tenu par une coopératives d'anciens artistes de variétés qui chantent leur répertoire, et, sur le mur, sont épinglées leurs affiches d'avant. Les divettes, les gommeuses, les chanteurs à voix, sont ce qu'ils sont devenus, sans honte ni frime. Quand l'attitude du public vire au sarcasme, ils entonnent des chansons catalanes que tout le monde reprend en chœur, et le tour est joué.

Il n'y a pas de malaise parce que le rapport acteur/spectateurs — complicité, échange, mais sans cadeau — est préservé. Chez Jérôme Deschamps, on arrive au même résultat, bien que ce soit encore plus hasardeux dans la mesure où l'on a affaire à des amateurs, où à des anonymes, qui ont toujours plus ou moins crapahuté à l'ombre des vedettes. On retrouve chez ce *Jérôme-là*, comme chez Savary, une fascination pour les petits, les sans-grade du spectacle, les pas-de-chance de la vie. Qu'ils soient *jeunes ou vieux*, le monde entier leur est hostile, y compris les objets — il faut voir la jeune souillon trop grosse se débattre avec un presse-purée, le pianiste essayer de couvrir les hurlements d'un chien invisible tandis que les musiciens ricanent, ou le vieux danseur s'escrimer sur un pot de yaourt *et* réussir à l'ouvrir, mais à l'envers, de sorte que le contenu se répand : alors le vieux s'en va tranquillement, il est résigné à ce que *rien ne marche*.

Ces vieux artistes sont habitués au malheur et capables de sourire à des chansons d'amour qu'ils prennent pour eux, capables de saisir le moindre moment où le bonheur est possible. Jérôme Deschamps capte ces moments, restitue ces flashs de joie comme il l'avait fait dans son précédent spectacle. Plus encore que dans *la Veillée*, il installe une étrange ambiance. Il n'y a pas de dialogues, les chansons se suivent, entrecoupées d'intermèdes burlesques, classiques et efficaces, d'actions banales accomplies avec un soin démesuré. Le comique, comme toujours chez Jérôme Deschamps, vient de ce qui ne se dit pas, ne va pas jusqu'au bout, reste au bord de la quatrième dimension. Mais le comique est ici particulièrement *inquiétant*. Autour de ces vieillards qui chantent *Plaisir d'amour*, le monde est plein de bruit et de casse. On ne voit rien, on *entend, on voit passer des gens* affairés, hargneux, exaspérés qui glissent, tombent, brisent, et puis une simple bouteille est lancée et c'est la fin...

Il faut dire que le spectacle à Paris se donne aux Bouffes-du-Nord dont les rides, le mystère, l'élégance *délabrée*, font un décor parfait. Est-ce qu'ailleurs le spectacle pourra aller aussi loin sans dériver... Il est tellement sur la corde raide, et c'est un plaisir rare.

COLETTE GODARD.

★ Bouffes-du-Nord, pour le Festival *d'automne*, 20 h 30.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

BALLADE A MARIE-MADELEINE, Arcane (43-38-19-70), sam. 20 h 30, dim. 17 h.

LABICHE, Champigny. Boucles de Marne (48-80-90-90), sam. 21 h, dim. 15 h et 21 h.

TANT D'AMOUR, Deutsch de la Meurthe (47-37-53-31), sam. 20 h 45.

L'HOMME PRUDENT, Antony, Firmin Gémier (46-66-02-74), sam. 21 h, dim. 15 h.

LES SALONS, Rond-Point (42-56-60-70), sam. 20 h 30, dim. 15 h.

L'INVASION COMIQUE, La Courneuve. Centre dramatique (48-36-11-44), sam. 20 h 45, dim. 16 h30.

LE MARIAGE DES MORTS, Escalier d'or (43-27-95-94), sam. 20 h 45.

ÉTATS D'AMOUR, Paris-Villette (42-03-02-55), sam. 21 h, dim. 16 h 30.

MAISON DE POUPÉE, Boulogne, TBB (46-03-64-41), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30.

LA CHARRUE ET LES ÉTOILES, Gennevilliers. Théâtre (47-93-26-30), sam. 20 h, dim. 17 h.

DORMIR LA LUNE DANS UN ŒIL ET LE SOLEIL DANS L'AUTRE, Essaïon (42-78-46-42), sam. 17 h et 20 h 30, dim. 17 h.

BONSOIR MAMAN, Petit Montparnasse (43-22-77-74), sam. 21 h, dim. 16 h.

PIANO ACTEUR, Tai Théâtre (42-78-10-79), sam. 22 h.

TEMPLIER, (42-78-91-15), sam. 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), sam. 20 h 30 : Salomé.

SALLE FAVART (42-96-06-11), danse : 19 h 30 à 22 h 30 : portes ouvertes « école de danse » (documentation au 8, rue Scribe) ; concert : sam. 15 h : concert Radio-France.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 14 h 30 : le Bourgeois gentilhomme ; 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été ; sam. 20 h 30 : la Parisienne et veuve.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Echange ; Grand foyer : sam. 15 h : Marionnettes pour enfant : Grain de sel en mer.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), sam. 18 h 30 : Ezéchiel, le livre de ma mère et autres textes, d'A. Cohen.

TEP (43-64-80-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Poussière pourpre, de Sean O'Casey. Cinéma : sam. 14 h 30, dim. 20 h : Visages de femmes, de D. Ecaré (v.o.) : Sans toit ni loi, d'A. Varda.

BEAUBOURG (42-77-12-33). Débats-rencontres : sam. 21 h : Pansémiotique et relativité absolue : Cinéma-vidéo : vidéo-information : 13 h : Pablo Picasso peintre, de F. Rossif ; 16 h : l'Art au monde des ténèbres, de M. Ruspoli ; 19 h ; Rock around the Kremlin, de J. Pradel, Y. Billon et A. Guérin : Vidéo-musique : 13 h : La belle au bois dormant, de Tchaïkovski : 16 h : La country music ou la nostalgie de l'Ouest, de R. Manthoulis ; 19 : Othello, de Verdi ; Cinéma du musée : sam., dim. 15 h : Masters of Modern Sculpture : The New World, de M. Blackwood ; Reinhard Mucha, de M. Kreyssin : 18 h : Vers un cinéma intégral ? De la peinture au cinéma dans les années vingt ; Hommage à la fédération Jean-Vigo voir cinémathèque, rubrique cinémas.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), sam. 20 h, dim. 15 h : l'Opéra de quat'sous, de B. Brecht, mise en scène Giorgio Strehler ; dim. 20 h 30 : Katia Ricciarelli.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 : Don Carlos ; sam. 18 h 30 : Jean-Louis Mahjun ; Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'or : sam. 20 h 45 : le Mariage des morts, de J.-P. Sarrazac.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Tour de Nesle, d'Alexandre Dumas.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), sam. 20 h 30 : le Banquet.

ANTOINE (42-08-77-71), dim. 15 h 30, sam. 17 h et 21 h : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Ballade à Marie-Madeleine.

ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23), sam. 20 h 30, 2e épisode : Ariane ou l'Age d'or.

ASTELLE - THÉATRE (42-38-35-53), sam. 20 h 30 : Entre chien et loup ; dim. 15 h : Instrumental clown.

ATELIER (46-06-49-24), sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Adriana Monti.

ATHÉNÉE (47-42-67-27), Salle Ch.-Bérard, sam. 20 h 30 : Prometheus.

BASTILLE (43-57-42-14), sam. 21 h, dim 16 h 30 : le Malheur indifférent-Histoire d'enfant (dern.).

BATACLAN (47-00-30-12), sam. 21 h, dim. 17 h 30 : William.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Nègre.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), sam. 21 h : Lola Pélican dite Rosalie Charité ou la Femme aux mille seins.

CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-72-74), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Héloïse et Abélard - Jours tranquilles en Champagne » ; La Tempête (43-28-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : des Aveugles, sam. 21 h, dim. 16 h 30 : La Patience - Graffitis.

CC SUISSE (42-71-44-50), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Mars (dern.).

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69) Grand Théâtre, sam. 20 h 30 : L'Evangile de Jean. Galerie ; sam. 20 h 30 Voltaire, Resserre ; sam. 20 h 30 : « Mage » Perrotin.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Clérambard.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : Orlando Furioso.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Poil de Carotte.

DAUNOU (42-61-69-14), sam. 20 h 30 : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ?

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), sam. 20 h : Baby Sitting (dern.).

DIX HEURES (42-64-35-90), sam. 20 h 30, dim. 16 h : les Chaussures de Madame Gilles.

18-THÉATRE (42-26-47-47), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Petit'pièces intérieures (dern.).

EDOUARD VII (47-42-57-49), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : les Clients.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), sam. 20 h 30 : Microb'images ; sam. 20 h 30, dim. 18 h : Identité minute (dern.).

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 20 h 30, dim. 16 h 30 : Stefano, (voir aussi danse).

ESSAION (42-78-46-42), sam. 17 h et 20 h 30, dim. 17 h : Dormir la Lune dans un œil et le Soleil dans l'autre.

FONTAINE (48-74-74-40), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : le Système Ribadier.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 19 h : Duet for One ; 21 h : Happy Days.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61), sam. 19 h : Un drôle de petit vieillard ; sam. 21 h : les Gouttes.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), sam. 20 h 15 : la Drague ; 22 h : la Mariée mise à nu par ses célibataires, même.

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), sam. 20 h 30 : les Voisins.

HOTEL LUTETIA (45-44-38-10), sam., dim. 20 h 30 : Fin de tournage.

HUCHETTE (43-26-38-99), sam., dim. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : On ne meurt pas au 34.

ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), sam. 20 h 30 et 22 h, dim. 15 h et 17 h 30 : En vers et contre tout.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : la Valse du hasard.

LIBRAIRIE-THÉATRE MARAIS PLUS (42-72-73-52), sam. 20 h 45 : Rodéo.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : sam. 21 h 15 : Façades II ; II : 19 h 45 : Arlequin serviteur de deux maîtres ; 22 h 15 : Ainsi soit Je.

MADELEINE (42-65-07-09), sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 15 h : le Silence éclaté.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Raffaele Viviani.

MARAIS (42-78-03-53), sam. 20 h 30 : la Comédie sans titre.

MARIGNY (42-56-04-41), sam. 21 h, dim. 14 h 30 et 18 h 30 : les Brumes de Manchester ; Petite salle (42-25-20-74), sam. 21 h, dim 15 h et 18 h : l'Homme gris.

MARIE-STUART (45-08-17-80), sam. 20 h : Nora (Maison de poupée) ; sam. 22 h : Julie (Miss Julie).

MATHURINS (42-65-90-00), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : les Petits Oiseaux.

MICHEL (42-65-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), dim. 15 h, sam. 18 h 30 et 21 h : Double Mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Avare.

MODERNE (48-74-10-75), sam. 21 h, dim. 16 h : l'Entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune.

MONTPARNASSE (43 - 22 - 77 - 74), Grande salle sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : la Maison du lac. Petite salle sam. 21 h, dim. 16 h : Bonsoir maman.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), sam. 20 h 45, dim. 15 h : Léopold le bien aimé.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), Grande Salle sam. 20 h 30 : F. Chopel ; 22 h 15 : M. Sergent ; Petite salle sam. 21 h : Un amour de punk.

PETIT THÉATRE PARIS-CENTRE (45-27-13-88), sam. 18 h 30 : Un amour.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Amuse-gueule.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : Etats d'amour.

POCHE (45-48-92-97), sam. 21 h, dim. 15 h : Amédée ou comment s'en débarrasser.

PORTE DE GENTILLY (45-50-20-20), sam. 20 h 30 : Qui a peur de Virginia Woolf ? (dern.).

PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53) sam. 20 h 30 : B 29.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : Chat en poche.

RENAISSANCE (42-08-18-50), sam. 21 h : la Maison des Jeanne et de la culture.

ROSEAU - THÉATRE (42-72-23-41), sam. 19 h, les jours impairs : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? ; les jours pairs : en pleine mer, sam. 20 h 45 : Histoire de Maheu, le boucher.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), sam. 18 h 30 : les Mystères de Paris ; sam. 20 h 45, dim. 15 h : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), sam. 21 h : le Cocktail de Sergio.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10), sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Tel quel.

TAI THÉATRE D'ESSAI (42-78-20-79), I : sam. 20 h 30, dim. 15 h : Antigone ; sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; II : sam. 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos.

TEMPLIERS, (42-78-91-15), sam. 20 h 30 : Victor ou les enfants au pouvoir.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), sam. 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THEATRE DE L'EURE (45-41-46-54), sam. 20 h 30 : Roissy.

THEATRE NOIR (43-46-91-93), sam. 21 h, dim. 17 h : Pénélope.

TH. 14 J.-M. SERREAU (45-45-49-77), sam., dim. 20 h 30 : Evénements regrettables.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), sam. 20 h 30 : Antigone ; sam. 18 h 30 : Père Ubu et Daruma.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-60-70), Grande salle sam. 20 h 30, dim. 15 h : Les Salons ; Petite salle sam. 20 h 30, dim. 15 h : Pour un oui, pour un non.

TINTAMARRE (48-87-33-82), sam. 20 h 15 : A Star is beur ; 22 h 30 : H. pour hommes ; ven. 18 h 30 : Buffo.

TOURTOUR (48-87-82-48), sam. 20 h 30 : œil pour deuil... s'il vous plaît, vous m'oublierez.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), sam. 21 h : American Buffalo.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Tombeur.

Samedi 15 – Dimanche 16 novembre

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 15 NOVEMBRE

19 h, Hommage à Keisuke Kinoshita : la Tragédie du Japon (v.o. s.t. anglais) ; 21 h 15, Hommage à Gaumont, quatre-vingt-dix ans de cinéma : Barrabas, de L. Feuillade.

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

Cycle les grandes restaurations de la Cinémathèque française : 15 h, Jean Chouan, de Luitz-Morat ; 17 h, Julie de Carneilhan, de J. Manuel ; 19 h, Hommage à Gaumont, quatre-vingt-dix ans de cinéma : le Carnaval des vérités, de M. L'Herbier ; 21 h 30, Hommage à Keisuke Kinoshita : l'École des filles (v.o. s.t. anglais).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance
(42-78-37-29)

Hommage à la Fédération Jean-Vigo : Samedi : 17 h 30, la Petite Marchande d'allumettes, de Jean Renoir ; Boudu sauvé des eaux, de Jean Renoir ; 20 h 30, le Conte des contes, de Youri Norstein ; l'Enfance d'Ivan, de Andreï Tarkovski. — Dimanche : 14 h 30, Bwana Toshi, de Susumu Hani ; A, de Jan Lenica ; la Maison de Jan Lenica et Walerien Borowczyk ; Tous les dessins de la ville, de J. Urbanic ; Qui chante là-bas ? de Slobodan Sijan ; 20 h 30, l'Ecran magique, de Gianfranco Mingozzi.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 15 NOVEMBRE

17 h, l'Homme de nulle part, de D. Daves (v.o.) ; Filmoteca Unam : 19 h, Almas de la Costa ? de J. A. Borges ; El Pequeno heroe de arroyo de oro, de C. Alonso ; Del pingo al volante, de C. Alonso ; 21 h, El Husar de la muerte, de P. Sienna.

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

15 h, la Cible humaine, de H. King (v.o.) ; 17 h, l'Aventurier du Texas, de B. Boetticher (v.o. s.t. français) ; 19 h, Filmoteca Unam : Exemplo regenerador, de J. Medina ; Mimite, de M. Peixoto ; 21 h, Virgen de la Caridad del cobre, de R. Peon.

Les exclusivités

L'AFFAIRE CHELSEA DEARDON (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

AFTER HOURS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

AIDS (TROP JEUNE POUR MOURIR) (Fr.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

ALIENS, LE RETOUR (A., *) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30), UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ANGEL II, LA VENGEANCE (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

L'AMOUR SORCIER (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Le Club, 9e (47-70-81-47).

ATLANTIS INTERCEPTOR (It., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-47-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BEAU TEMPS, MAIS ORAGEUX EN FIN DE JOURNÉE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BRULURE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). — V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES BATISSEURS DU DESERT (Tun.) : Utopia, 5e (43-26-84-65), horaires spéciaux.

CLIN D'ŒIL SUR UN ADIEU (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20).

LE CLOCHARD DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).

COBRA (*) (A., v.o.), Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE COMPLEXE DU KANGOUROU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA COULEUR POURPRE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00). — V.f. : Français, 8e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COURS PRIVÉ (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

DESCENTE AUX ENFERS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DIABLE AU CORPS (*) (It., v.o.) : Cinoches (h. sp.), 6e (46-33-10-82).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Espace Gaîté (h. sp.), 14e (43-27-95-94).

DOUBLE MESSIEURS (Fr.) : Forum, 1er (45-97-53-74) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA FEMME DE MA VIE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES FRÈRES PÉTARD (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GENESIS (Ind. v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Espace Gaîté, 13e (43-27-95-94).

HIGHLANDER (Brit., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HOUSE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

JE HAIS LES ACTEURS (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69).

KARATÉ KID, LE MOMENT DE VÉRITÉ (II) (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

MAX MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Galaxie, 13e (45-80-18-02) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MÉLO (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES MINIPOUSS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MISSION (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-70-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

MONA LISA (*) (Brit., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

MON AMI IVAN LAPCHINE (Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NUIT D'IVRESSE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e, (43-35-30-40).

NUIT DE NOCES CHEZ LES FANTOMES (A., v.f.) : St-Lambert, 15e (45-32-91-68).

OTELLO (It., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

LE PALTOQUET (Fr.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

PÉKIN CENTRAL (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

PERVOLA (Néer., v.o.) Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

PICASSO (Fr.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LE RAYON VERT (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Français, 9e (47-70-33-88) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

RUE DU DÉPART (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE SACRIFICE (Franco-suédois, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

SHANGHAI SURPRISE (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SOLEIL DE NUIT (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (h.sp.), 13e (47-07-28-04).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) (h.sp.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

THE ACTRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-80-24-81).

THÉRÈSE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO BLUES (Jap., v.o.) Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

TOP GUN (A. v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82); George-V, 8e (45-62-41-46). — V. f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31); Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

TWIST AGAIN A MOSCOU (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08); George-V, 8e (45-62-41-46); Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Saint-Germain Studio, (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

BANCO, film américain de Richard Richards (*) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. Grand-Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

CAP SUR LES ÉTOILES, film américain de Harry Winer (v.o.) : Forum Oreint Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE COUREUR, film iranien de Amir Naderi (v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

DÉSORDRE, film français de Olivier Assayas : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

DOWN BY LAW, film américain de Jim Jarmusch (v.o.) : Gaumont Halles, 2e (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'ESQUIMAUDE A FROID, film hongrois de Janos Xantus (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

HUIT MILLIONS DE FAÇONS DE MOURIR (*), film américain de Hal Ashby (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

QUAND LA RIVIÈRE DEVIENT NOIRE, film américain de Chris Cain (v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

RATBOY, film américain de Sondra Locke (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LA VÉRIFICATION, film soviétique de Alexei Guerman (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Epée de bois, 5e (43-37-57-47) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 16 NOVEMBRE

« Montparnasse de Gauguin à Picasso », 14 h 30, angle rue d'Assas et rue Notre-Dame-des-Champs (D. Bouchard).

« Le Paris des Américains », 14 h 30, section française de Cincinatti, 40, rue du Cherche-Midi (Hauts Lieux et découvertes).

« A la Conciergerie : les salles gothiques, le cachot de Marie-Antoinette », 15 heures, 1, quai de l'Horloge (G.-S. Barbier).

« Hôtel de Bourbon-Condé », 15 heures, 12, rue Monsieur (A. Ferrand).

« La Montagne Sainte-Geneviève », 11 heures, devant le Panthéon (Academia).

« Zoo de Vincennes », 14 h 50, porte du zoo (Art pour tous).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill (S. Rojon).

« Les salons du ministère des finances », 16 heures, 93, rue de Rivoli (AITC).

« La rue Montorgueil et l'ancienne cour des Miracles », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« La Conciergerie des rois capétiens à la Révolution », 11 heures, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (C. Sagave).

« Cité d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (C. Sagave).

« Magnifique hôtel de Soubise. Archives nationales. Vie à la cour sous Louis XIV », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Hauller).

« Concert chez Barrault : le violoniste soviétique I. Oistrakh, déjeuner russe, reportage avec projections sur Moscou », inscriptions : 45-26-26-77.

« Le Marais de l'hôtel Lamoignon à celui des Ambassadeurs de Hollande », 15 heures, 24, rue Pavée (Paris et son histoire).

« La peinture italienne de Giotto à Léonard de Vinci », 10 h 30, Louvre, porte Jaujard (M. Pohyer).

« Le Marais : de l'hôtel de Sens à l'hôtel de Sully », 15 heures, métro Pont-Marie (M. Pohyer).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale, carte d'identité (E. Romann).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, porte principale (V. de Langlade).

« Somptuosité architecturale de la Concorde à la tour Eiffel », 14 h 45, Espace-Cardin (V. de Langlade).

« Palais de Gabriel : l'état-major de la marine », 10 h 30, 2, rue Royale, carte d'identité, (M. Dusart).

« Les coulisses de la Comédie-Française », 10 h 30, porte de l'administration (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'hôtel du grand ministre Sully », 15 heures, 72, rue Saint-Antoine (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les salons Napoléon du ministère des finances », 11 heures 93, rue de Rivoli (M. Hager).

« L'art grec : de la *Dame d'Auxerre* à la *Vénus de Milo* », 10 h 30, Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (J.-Y. Jaslet).

« La Conciergerie de Philippe le Bel à la Terreur », 15 heures, entrée (P.-Y. Jaslet).

« Les salons du Palais-Royal, Conseil d'Etat, les colonnes de Buren », 15 h 45, entrée, carte d'identité (Approche de l'art).

« La civilisation pharaonique au Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Ch. Merle).

« Le Marais de l'auberge de l'Aigle d'or aux hôtels de Soubise et des Ambassadeurs de Hollande », 15 heures, devant la poste de l'Hôtel de Ville (Ch. Merle).

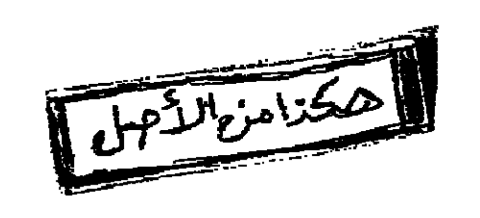
« Saint-Eustache et son quartier », 15 heures, métro Louvre, côté kiosque à journaux (Lutèce).

« Le Marais », 15 heures et 17 heures, grille Carnavalet (C.-A. Messer).

« La place des Victoires et son quartier », 15 heures, métro Bourse (G. Botteau).

CONFÉRENCES

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « La Crète et la Grèce » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « L'Espagne musulmane » (M. Brumfeld).



Communication

Tout en préparant un « TV-Figaro »

Le groupe Hersant lance « TV-France-Soir »

Le groupe de M. Robert Hersant concrétise son projet d'un magazine de programmes de télévision. Ce samedi 15 novembre paraît en effet *TV-France-Soir*. Encarté depuis octobre dans *France-Soir Magazine*, cet hebdomadaire sera dorénavant vendu chaque samedi en complément du quotidien du même nom et de son supplément magazine.

La direction de la rédaction de *TV-France-Soir* devrait, à court terme, être confiée à Louis Pauwels, déjà directeur des rédactions du *Figaro Magazine* et du *Figaro Madame*. Cela afin de préparer le lancement prochain d'un hebdomadaire de programmes de télévision qui s'appellerait *TV-Figaro*, et dont le tirage, le samedi, serait de l'ordre de 1,4 million d'exemplaires. « *Ce projet correspond à la volonté de Robert Hersant d'offrir une gamme complète d'informations et de renseignements en une seule livraison* » souligne un membre de la direction du groupe.

Mais, M. Hersant a une visée plus ambitieuse à l'étude : joindre ce supplément TV à chacun des nombreux quotidiens régionaux qu'il contrôle. Ce projet devrait concurrencer les magazines TV actuellement leaders du marché : *Télé 7 jours* du groupe Hachette (3 063 412 exemplaires diffusés en 1985), *Télé-Poche*, des éditions Mondiales (1 805 651 exemplaires), et *Télé-Star*, de Claude Darcey (1 431 620 exemplaires).

Y.-M. L.

En Europe

Le piratage vidéo coûte 200 millions de dollars par an

L'industrie de la création audiovisuelle européenne perd 200 millions de dollars par an à cause de la reproduction illicite de cassettes vidéo. C'est l'estimation faite devant les ministres de la culture de la CEE par le commissaire M. Carlo Ripa di Meana.

Au palmarès des cassettes pirates, les *Pays-Bas* arrivent en tête avec 70 % de reproductions illicites sur la totalité des cassettes commercialisées. Ils sont suivis de près par la République fédérale allemande (60 %) et l'Italie (40 % à 50 %).

Les pays qui ont renforcé leur législation répressive contre le piratage ont vu le phénomène régresser sensiblement au cours des deux dernières années. C'est le cas de la France, où les enregistrements pirates constituent 15 % à 20 % du marché, de la Grande-Bretagne (15 %) et de l'Espagne (30 %).

● **BELGIQUE : légalisation de la télévision privée.** — La Chambre des députés belge a adopté le 13 novembre une loi autorisant l'existence de deux chaînes de télévision privée, l'une en région francophone, l'autre en région flamande. Cette loi légalise la diffusion de RTL-Télévision depuis plusieurs années sur les réseaux câblés et son association récente avec la presse écrite belge en Wallonie et à Bruxelles. Côté flamand, en revanche, la télévision privée n'est qu'à l'état de projet. Précisons que la nouvelle loi réserve pour le moment le financement publicitaire aux chaînes privées et le refuse aux chaînes publiques.

Trois livres sur les médias

Enjeux et acteurs d'une révolution

Les lecteurs des *Miroirs de Jupiter* auront peut-être été frustrés par l'approche strictement politique de l'audiovisuel tentée par Michèle Cotta. Les hasards de l'édition leur offrent presque simultanément, avec deux excellents ouvrages, l'occasion d'élargir le débat aux enjeux socio-économiques de la révolution des médias. Le premier roman de Serge Moati lui rend, de son côté, un peu de sa dimension humaine.

De cette révolution, *la Communication dans tous ses états* offre une photographie critique, honnête et remarquablement claire. Il est pourtant difficile de figer en un instantané une actualité aussi mouvante. Les auteurs y parviennent en restituant pour chaque grand dossier (télévision privée, câble, satellite, service public, presse) l'enchevêtrement des données techniques, politiques et économiques. Il est vrai que nous avons affaire à des spécialistes de haut vol.

Gérard Carles et Jean-Marie Charpentier appartiennent au secteur *information-communication* de la CFDT. Gilles de Margerie est l'un des auteurs du rapport Bredin sur les télévisions privées. Claude Neuschwander, après avoir dirigé Lip et la FNAC, s'est beaucoup occupé des radios privées.

Au-delà des vertus de l'analyse, il faut souligner la portée politique d'une réflexion qui s'ancre volontiers à gauche. Pas de nostalgie du passé et du monopole public, pas de refus *a priori* des lois du marché. Conscients que les bouleversements qui secouent aujourd'hui l'audiovisuel sont *irréversibles*, les auteurs plaident pour une régulation un peu moins technocratique, qui laisserait plus de place à l'imagination comme à la liberté.

On pourrait reprocher à *la Communication dans tous ses états* de s'enfermer dans une problématique un peu hexagonale et d'ignorer le contexte européen de la révolution des médias. Aussi faut-il chaudement recommander la lecture des *Multinationales de l'audiovisuel en Europe*, de Holde Lhoest. On y trouvera l'analyse détaillée des stratégies des grands groupes multimédias qui se disputent le marché : de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion à Bertelsmann en passant par Rupert Murdoch, Silvio Berlusconi, Robert Maxwell ou Havas. Indispensable si l'on veut mesurer la marge de manœuvre bien étroite de l'audiovisuel français dans la guerre des images.

Mais c'est *la Saison des palais*, le roman de Serge Moati, qui constitue le contrepoint le plus piquant au livre de Michèle Cotta. L'ancien directeur général de FR 3 a retrouvé depuis un an le bonheur de la caméra (un film sur les élections de mars 1986 diffusé dans quelques mois sur TF 1) *tout en découvrant* celui de la plume. Comme la présidente de la Haute Autorité, il nous offre les souvenirs encore chauds de ses années de pouvoir à peine tramés par les journaux intimes de quatre militants socialistes.

Amis d'adolescence, Victor, Arthur, Antoine et J.F.P. traversent chacun à leur manière les « années roses » : l'un comme ministre de la communication, l'autre comme directeur d'une chaîne de télévision, le troisième comme producteur d'une émission à scandale, le quatrième comme intellectuel un peu marginal. Ils vont vivre l'ivresse de la victoire, le dur apprentissage du pouvoir et du réalisme, les convulsions d'une télévision coincée entre la volonté du « changement », les pressions politiques et les contraintes de l'audience.

Les portraits sont presque transparents, le procédé peut paraître systématique, mais l'humour chaleureux et lucide de Serge Moati nous vaut quelques grands morceaux de bravoure : la cérémonie du Panthéon, la démission de Chartier (alias Guy Lux) ou la grève des journalistes. On est loin des analyses nuancées des *Miroirs de Jupiter* ou de *la Communication dans tous ses états*, mais on est sans doute plus près de la télévision. J.-F. L.

★ *La Communication dans tous ses états*, sous la direction de Claude Neuschwander et Jean-Michel Charpentier, Editions Syros, 216 pages, 75 F.

★ *Les Multinationales de l'audiovisuel en Europe*, de Holde Lhoest, Presses universitaires de France, 144 pages, 32 F.

★ *La Saison des palais*, de Serge Moati, Grasset, 284 pages, 89 F.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4357

HORIZONTALEMENT

I. A des traits très expressifs. Une allure de cheval. — II. Instruments à cordes. Pas emprunté mais capable d'un bon mouvement. — III. Boîte de conserve. On s'y rend sans raison. — IV. Entame un ultimatum. Grand bringue bien en chère. A mettre au râtelier. — V. Lac du Soudan. Femme des plus troublantes. N'a pas transpiré. — VI. Peintre français. De quoi se faire remarquer. Estimable ou trop estimé. — VII. Formations en cours. — VIII. Montre une extrême faiblesse. Entre dans le décor d'une pièce. Symbole. — IX. S'occupe de lui ou est occupé par les autres. Pour une mise en boîte gratuite. — X. Suspend. Eut un accès d'humeur. — XI. Personnel. L'homme d'une caverne. Peut se trouver parmi les fous sans avoir une case de vide. — XII. La loi du milieu. Sans risque. — XIII. Adverbe. Mutine encline à la mauvaise humeur. — XIV. En ruines. Conducteurs de vedettes. — XV. Sans agitation. Préposition. Fut mis au pas par un cheval de manège.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I												■			
II										■					
III							■		■						■
IV			■									■			
V			■										■		
VI							■			■	■				
VII		■		■	■	■									
VIII				■									■		
IX	■										■			■	
X	■					■		■							
XI			■	■	■				■	■		■			
XII										■		■			
XIII				■		■									
XIV			■												■
XV						■		■			■				

VERTICALEMENT

1. Accord plaqué. Maître d'hôtel. — 2. Ne fait que monter. Bon placement pour un titre. — 3. Rend la pointe encore plus piquante. Royale avec des ouvrières. S'emploie pour doubler. — 4. Une façon d'essayer de paraître plus grand. Partie d'un réseau. Personnel. — 5. Manière de parler. Acide. Volume à tirer. — 6. Canons très précis. Dut supporter un mufle après avoir connu des manières divines. L'argon. — 7. D'un auxiliaire. Qui a perdu toute contenance. Comme une éclipse. — 8. Epreuve sportive. Comme un *corps de braise*. — 9. *Préposition*. Minés par la maladie ou rehaussés par l'art. Entre le fléau et le plateau. — 10. Service parfait. Affluent de l'Oubangui. Sigle. — 11. Faire disparaître. Compris ! Commandant de vaisseaux. — 12. Militaire étranger. Couper l'essence. Pas ancien. — 13. Une manière de bien tomber ou de mal chuter. Ce n'est qu'un cri. Une façon de peindre tout à fait personnelle. — 14. Sonnent l'éveil. Connaît quelques problèmes de caisse. — 15. Personnel. Ne suit pas la classe mais continue à suivre des cours.

Solution du problème n° 4356

Horizontalement

I. Veilleuse. — II. Ornée. Sep. — III. Côte. Cène. — IV. Ase. Aa. Ne. — V. Maîtres. — VI. Uppercut. — VII. Lier. Hâte. — VIII. Atres. — IX. Iris. Me. — X. Rée. Avril. — XI. Essuyée.

Verticalement

1. Vocabulaire. — 2. Eros. Pitres. — 3. Intempéries. — 4. Lee. Aérés. — 5. Le. Air. Ay. — 6. Catch. Ave. — 7. Use. Ruas. Ré. — 8. Sennett. Mi. — 9. Epées. Epelé.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 15 novembre 1986 :

DES DÉCRETS

● N° 86-1187 du 12 novembre 1986 portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire du Bangladesh sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements (ensemble trois annexes), signé à Paris le 10 septembre 1985.

● Du 12 novembre 1986 portant approbation des statuts de la Société des autoroutes Rhône-Alpes.

EN BREF

● **GUIDE** : *Comment devenir fonctionnaire ?* — Nathalie Cadart a établi un guide complet et pratique de tous les emplois offerts par la fonction publique tant nationale que locale. Sont précisées, pour chacun d'entre eux, les conditions d'accès, les attributions, les traitements et les adresses utiles (éditeur Marabout, 421 pages, 69 francs).

● **FORUM : nouveaux équipements de loisirs.** — Le premier Forum international des nouveaux équipements de loisirs rassemblera à Cannes, du 15 au 17 décembre prochain, tous ceux (concepteurs, entrepreneurs, gestionnaires, financiers, français et étrangers) qui préparent les équipements de demain.

★ Inscriptions et renseignements : rencontres du *Moniteur*, 17, rue d'Uzès, 75067 Paris Cedex 02. Tél. : 42-96-15-50.

Le Carnet du Monde

Naissances

— Les docteurs Paul et Christiane GUILLEMET

ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Jules,

fils de Lena Hirzel et Jacques Guillemet.

Paris, le 1er novembre 1986.

Décès

— Mme Annie Abella,
son épouse,
Frédéric et Marie-Laure Abella,
ses enfants,
Mme veuve Raymond Abella,
sa mère,
M. et Mme Roland Nistri
et leurs enfants,
M. et Mme Guy Roux
et leurs enfants,
Ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
Et toute la famille,

ont la *douleur de faire* part du décès de

M. Raymond ABELLA,

survenu le 13 novembre 1986, à l'âge de quarante-trois ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière intercommunal de Chevilly-la-Rue, le mardi 18 novembre, à 11 h 45.

1, rue Jean-Michaut,
92330 Sceaux.

— Mme Elza Ribeiro Hawelka,
son épouse,
Mlle Monique-Délia Hawelka,
sa fille,

font part du décès de

M. Pierre HAWELKA,
agrégé de l'Université,

survenu le 13 novembre 1986, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Thiais (Val-de-Marne), le mardi 18 novembre, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Sibuet,
75012 Paris.
40, rue de l'Amiral-Mouchez,
75014 Paris.

— Mme Claude Refabert,
Philippe Refabert,
Jacques et Catherine Refabert,
ses enfants,
Anne Refabert et Patrick Andrich,
Luc, Marc, Bertrand et Carole,
ses petits-enfants,
Barbara Andrich,
son arrière-petite-fille,

font part du décès de

Claude REFABERT,

survenu le 13 novembre 1986, dans sa quatre-vingtième année.

Une bénédiction aura *lieu* le lundi 18 novembre, à 13 h 30, à l'hôpital Tenon, 3, rue Belgrand, à Paris-20e.

Le service religieux sera célébré le mardi 19 novembre, à 14 h 15, en l'église de Langeais, suivi de l'inhumation au cimetière.

8, rue Jules-César,
75012 Paris.
1, cité Trévise,
75009 Paris.
50, *rue Tartifume*,
37540 Saint-Cyr.

Communications diverses

— Le jeudi 20 novembre 1986, à 20 h 30, conférence du Père A.-M. Carré (OP), de l'Académie française : « *Qui était le curé d'Ars ?* ». Couvent Saint-Jacques, 20, rue des Tanneries, 75013 Paris, métro Glacière. Libre participation aux frais.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-X-Nanterre, jeudi 20 novembre, à 14 heures, salle 614, M. Eric Vernette : « Comparaison des méthodes d'identification de critères de choix d'un produit. »

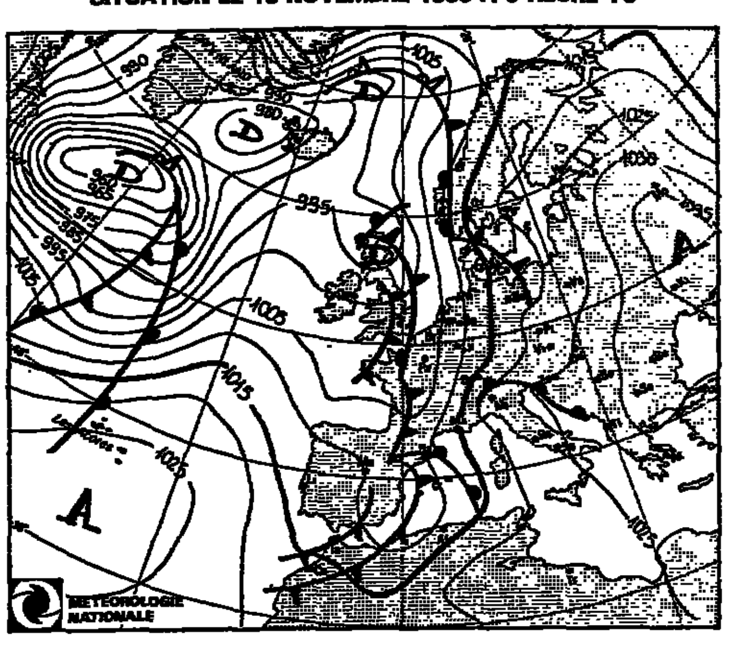
— Université Paris-X-Nanterre, jeudi 20 novembre, à 14 heures, salle de cours du Musée de l'homme, Mlle Claude Taranger : « Luis Bunuel, le jeu et la loi. »

— Université Paris-IV, vendredi 21 novembre, à 14 h 30, salle des Actes, Mlle Muriel Detrie : « Etude de peintures de Victor Segalen. »

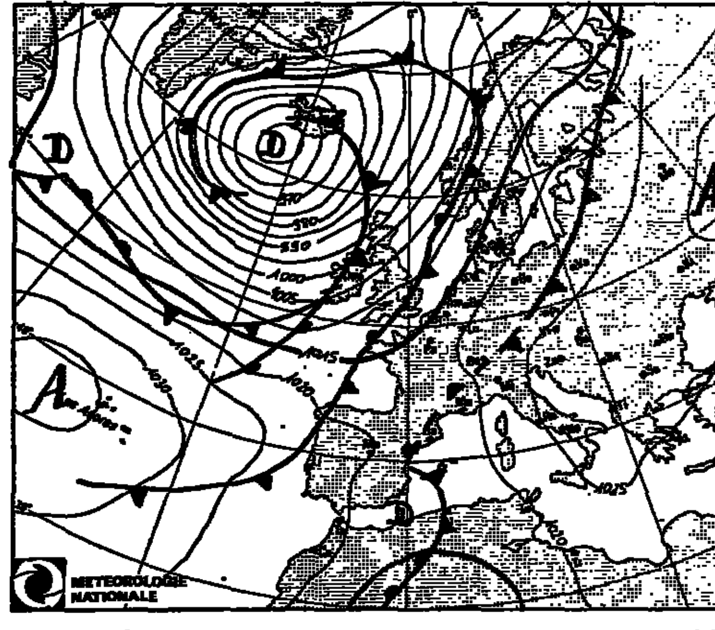
— Université Paris-I, mercredi 26 novembre, à 18 heures, salle des Commissions, centre Panthéon, M. Jean-Pierre Pamoukdjian : « Le droit de la haute couture, du prêt-à-porter et de la parfumerie de luxe. »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 15 NOVEMBRE 1986 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 17 NOVEMBRE A 0 HEURE TU

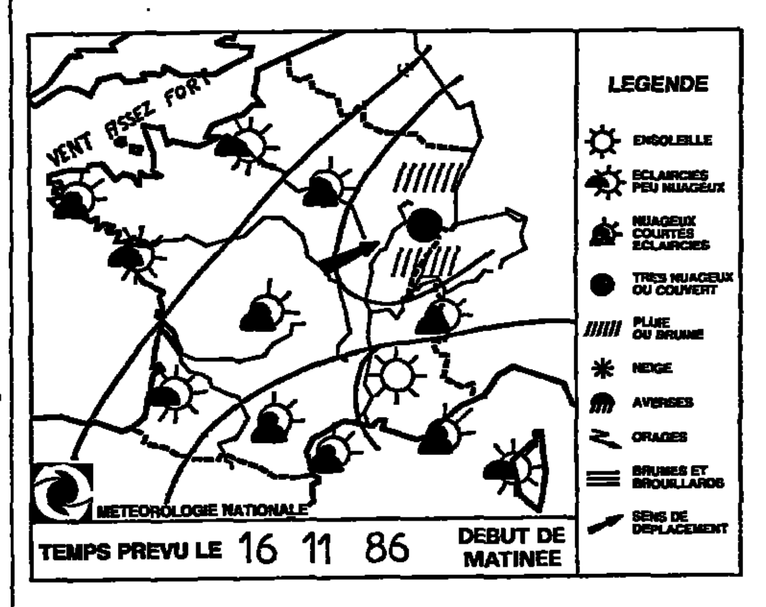


Evolution probable du temps en France entre le samedi 15 à 0 heure et le dimanche 16 novembre à 24 heures.

Les perturbations continueront à se succéder sur notre pays dans un flux de sud, tournant au sud-ouest. Mais sur les Cévennes, les pluies s'atténueront.

Dimanche matin : ce sont les nuages qui prédomineront sur une majeure partie du pays. Et quelques pluies affecteront aussi les régions de l'Est et les Cévennes. Mais le temps sera ensoleillé des pays de Loire à la Normandie et au Nord. Ces éclaircies auront atteint dans l'après-midi l'Alsace-Lorraine, l'Auvergne et le Midi-Pyrénées. Mais les nuages arrivés dans la matinée sur la Bretagne affecteront alors en soirée toutes les régions du Nord, aux Ardennes, à la Normandie, aux pays de Loire, au Centre et à l'Aquitaine, en donnant de la pluie au nord de la Loire. Alors que des éclaircies apparaîtront déjà sur la Bretagne, il fera beau toute la journée sur la Provence, Côte d'Azur et la Corse.

Le vent de sud-ouest, assez fort le matin près de la Manche, faiblira. Les vents s'atténueront en Méditerranée. Les températures restent relativement douces. Les températures minimales varieront de 6 à 15 degrés du nord au sud. Alors que les maxima atteindront 12 à 15 degrés sur la moitié nord et 15 à 18 degrés sur la moitié sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 14-11 à 6 h TU et le 15-11-1986 à 6 h TU — le 15-11-1986

	Max.	Min.	Temps
FRANCE			
AJACCIO	20	9	N
BIARRITZ	20	10	P
BORDEAUX	17	10	P
BOURGES	18	12	P
BREST	12	6	D
CAEN	15	8	P
CHERBOURG	14	7	P
CLERMONT-FERR.	19	15	C
DIJON	13	8	C
GRENOBLE St-M-H	16	15	C
LILLE	14	12	P
LIMOGES	17	9	P
LYON	16	14	C
MARSEILLE-MAR.	17	16	A
NANCY	14	4	C
NANTES	16	6	P
NICE	16	12	C
PARIS-MONTS.	17	11	P
PAU	21	8	P
PERPIGNAN	22	16	P
RENNES	15	7	P
ST-ÉTIENNE	16	15	C
STRASBOURG	11	5	C
TOURS	17	9	P
TOULOUSE	20	11	P
POINTE-À-P.	24	23	A
ÉTRANGER			
ALGER	26	19	C
AMSTERDAM	13	10	C
ATHÈNES	18	8	C
BANGKOK	29	24	C
BARCELONE	21	14	C
BELGRADE	14	3	D
BERLIN	8	2	D
BRUXELLES	15	12	N
LE CAIRE	21	8	D
COPENHAGUE	7	5	B
DAKAR	28	24	N
DELHI	32	18	D
DJERBA	22	12	N
GENÈVE	9	1	B
HONGKONG	26	22	P
ISTANBUL	15	7	D
JÉRUSALEM	14	7	N
LISBONNE	15	10	A
LONDRES	14	8	P
LOS ANGELES	22	12	N
LUXEMBOURG	13	7	C
MADRID	15	5	N
MARRAKECH	20	11	P
MEXICO	20	9	B
MILAN	9	8	P
MONTRÉAL	1	-11	C
MOSCOU	-1	-5	N
NAIROBI	22	15	P
NEW-YORK	7	-4	D
OSLO	5	3	P
PALMA-DE-MAJ.	22	16	C
PÉKIN	4	-3	D
RIO-DE-JANEIRO	22	17	C
ROME	20	11	C
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	5	4	C
SYDNEY	25	17	N
TOKYO	19	12	C
TUNIS	21	15	D
VARSOVIE	7	-1	D
VENISE	10	10	P
VIENNE	6	5	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	couvert	dégagé	nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde
REGIONS

CONTRE LES CRUES, POUR L'AGRICULTURE ET LE TOURISME

L'Hérault domestiqué

L'AMÉNAGEMENT de la vallée de l'Hérault est un projet ancien. Dans les années 30, le conseil général avait ouvert le dossier pour lutter contre les inondations. Mais ce n'est qu'en 1980 que l'assemblée départementale a mis à l'étude un aménagement global du fleuve qui donne son nom au département. Par la suite, fut créée une structure permanente, présidée par M. Marcel Vidal, sénateur socialiste et maire de Clermont-l'Hérault.

Avec un bassin versant de 2 500 km², l'Hérault constitue un des fleuves côtiers les plus importants du Languedoc. Ses crues brutales, avec des précipitations exceptionnelles sur des versants en pentes abruptes, ravagent fréquemment la basse vallée. En septembre 1985, le débit aux gorges de Saint-Guilhem-le-Désert est passé en quelques heures de 2,5 à 2 500 mètres cubes par seconde.

S'il n'était pas le seul, l'aménagement contre les crues était donc le premier objectif des projets, car ce sont bien ces conditions géographiques et climatiques qui ont jusqu'à présent déterminé le développement économique de la vallée, en particulier sur le plan agricole, favorisant la vigne, seule capable de supporter ces aléas avec des dommages limités.

Dix-huit sites pour barrages d'écrêtement des crues ont été dénombrés. L'aménagement pour la maîtrise des eaux a été entamé notamment par le barrage du Salagou, entre Lodève et Clermont-l'Hérault, et celui de la Meuse, à hauteur de Gignac.

Un programme, prévoyant parfois la production d'électricité, a reçu le soutien de la CEE, de l'Etat et de la région. La première pierre d'un chantier qui intéresse essentiellement la basse vallée a été posée le 15 janvier dernier. Elle amorce l'implantation du barrage des Olivettes, ouvrage prioritaire sur la Peyne, affluent descendant des hautes collines à bauxite situées entre Bédarieux et Pézènes-les-Mines. L'ouvrage, avec une hauteur de 36 m et une longueur en crête de 235 m, retiendra 4,1 millions de mètres cubes.

Il répond à une double vocation : l'écrêtement des crues par sa situation sur le cours supérieur de la rivière qui lui permet de contrôler un bassin versant de 30 km², et les besoins en irrigation en retenant une eau abondante, actuellement perdue par ruissellement.

Les volumes, stockés à Vailhan, aux abords de la plaine, seront acheminés, selon la demande, par le lit de la rivière jusqu'à Roujan, où sera installée une station de pompage alimentant, entre ce village et Pézenas, un réseau d'irrigation destiné à faciliter la diversification des cultures dans cette zone de monoculture de la vigne.

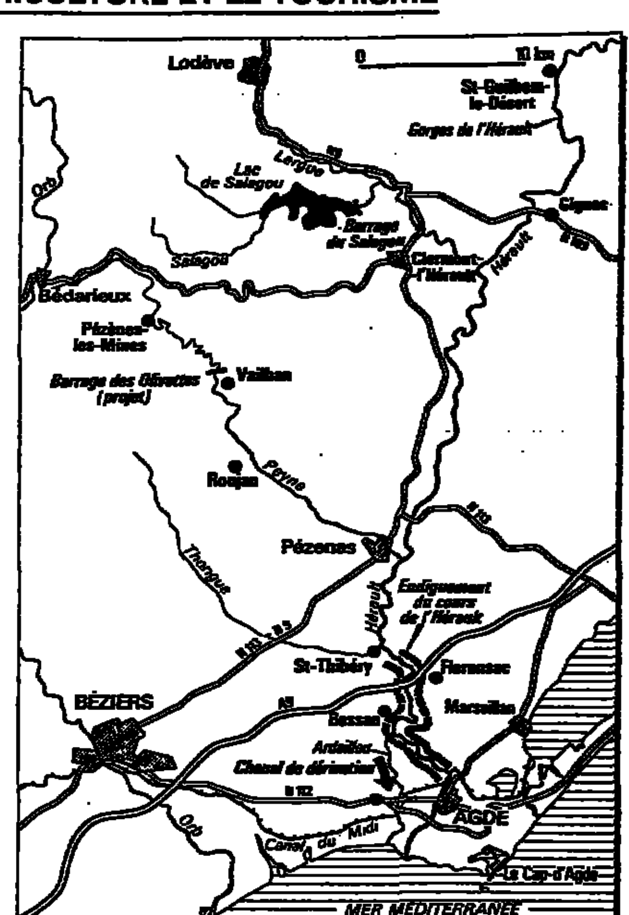
Le montant global de l'opération est de l'ordre de 65 millions de francs, dont 57 millions de travaux, répartis entre l'Etat (20 %), la CEE (35 %), la région (15 %) et le département (30 %).

Dans la basse vallée, l'Hérault sera endigué sur une partie de son cours entre Saint-Thibéry et Agde.

Avec l'impossibilité de prolonger les digues jusqu'à la mer, en raison de l'agglomération agathoise, les débits supplémentaires, entraînés par les crues, seront dirigés, en aval de Bessan, sur l'axe naturel d'écoulement du ruisseau de l'Ardaillou.

Ces travaux entraîneront la construction d'un ouvrage de prise sur la rive droite de l'Hérault, un recalibrage du réseau naturel existant, le franchissement du canal du Midi, de la voie ferrée et de la R.N. 112, et la diffusion des eaux vers l'étang du Clos, celui de vias et la mer.

« La conception d'un aménagement intégré, dit M. Gérard Saumade, président socialiste du conseil général, *permet de considérer, à partir de la lutte contre les inondations et de l'irrigation, l'aménagement global d'un territoire dominé par une rivière, allant jusqu'au contrat de rivière, autrement dit ne laissant aucune opération importante en dehors du champ d'action. »*



Le contrat de rivière, qui devrait être signé prochainement, prévoit l'assainissement des effluents urbains, les aménagements hydrauliques (réfection des seuils, enrochement des berges, enlèvement d'éperons rocheux) et les activités liées à l'eau (canoë-kayak, pêche, randonnée, botanique...), aux loisirs (trente baignades ont été répertoriées qui réunissent déjà dix mille participants), et au tourisme.

En outre, un programme de restauration du patrimoine a été établi l'an dernier par une convention Etat-département.

M. Vidal se montre optimiste pour la bonne fin des opérations en cours, d'autant plus, dit-il, que *« le projet a créé une émulation en chaîne. Des schémas analogues sont prévus pour d'autres fleuves côtiers du département, comme l'Orb, et son affluent le Jaur, le Lez, qui traverse Montpellier, et, en liaison avec le conseil général du Gard, le Vidourle dont les crues sont aussi foudroyantes ».*

ROGER BECRIAUX.

ALSACE

Argent moins cher

Le président du conseil régional d'Alsace, Marcel Rudloff, veut impliquer les banques dans les mesures en faveur de l'emploi des jeunes. Il a signé avec sept banques régionales (1) une convention pour débloquer de l'argent bon marché pour appuyer des créations d'entreprise. Pendant six mois, les projets qui auront obtenu la prime régionale à la création d'entreprise (PRCE) toucheront davantage d'argent public, mais se verront ouvrir également des crédits bancaires à 7,5 % sur deux à sept ans. L'engagement de la région est de 10 millions de francs, et les apports bancaires pourraient s'élever au total à 42,5 millions.

Ces facilités concernent les projets créant trois à neuf emplois dans les secteurs industriel, artisanal ou scientifique et technique.

(1) Banque fédérative du Crédit mutuel, BNP, Banques populaires, Caisses du Crédit agricole du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, Crédit lyonnais, Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine, Société générale alsacienne de banque.

AQUITAINE

Primes, quelles primes ?

La chambre régionale de commerce et d'industrie Aquitaine a consacré sa dernière assemblée plénière à l'examen de la question des aides aux entreprises. Cette réunion avait été précédée d'une série d'enquêtes, en particulier auprès des responsables d'établissements financiers spécialisés. Voici une synthèse de leurs réponses :

Les primes sont peu utiles sur le plan économique et faiblement incitatives, elles développent une mentalité de « quémandeur ». Le plan de financement est analysé par les banques sans tenir compte des primes (c'est un élément en plus). La prime à l'emploi est inadaptée, surtout dans les activités industrielles (dans tous les pays développés, ce sont les services qui créent des emplois).

Il est nécessaire – estiment les banquiers – de maintenir les primes pour les entreprises en création, car elles permettent de boucler le plan de financement, mais il faut plus de sélectivité. Il est nécessaire de mettre en place des procédures de suivi des créations et d'améliorer l'aide à la décision. L'un des problèmes importants à résoudre est celui des fonds propres, au sens large, recueillis par les créateurs et leurs partenaires (seuil minimum à atteindre).

Les banquiers enfin regrettent la difficulté qu'ils rencontrent pour trouver des investisseurs privés mais estiment qu'il est indispensable de développer les prêts pour les investissements incorporels (commercial, recherche et développement).

Conclusion de la chambre de commerce : il n'y a pas de bons projets qui ne soient financés ; il manque des bons projets.

BOURGOGNE

Une association pour la culture

L'Association bourguignonne culturelle (ABC) est, à Dijon, une véritable institution. Créée en octobre 1945, elle a été, jusqu'à ces dernières années, le passage obligé de tout ce qui pouvait se créer, se voir, ou s'entendre à Dijon comme dans les principales villes de Bourgogne.

La fierté de l'association est d'avoir été à l'origine de bien des initiatives. Aussi des ludothèques. *« En 1968,* se souvient André Lhuillier, directeur de l'Association depuis sa fondation, *nous avons été les premiers. Nous en avons eu jusqu'à cinq. Nous n'en avons plus maintenant. L'idée a été reprise par d'autres qui ont plus de moyens que nous. » « Et, après tout,* ajoute-t-il, *c'est un peu notre rôle d'être les initiateurs puis de nous retirer devant ceux qui nous relaient sur le terrain. »*

Bel altruisme que ne compense pourtant pas ce qui pourrait permettre à l'ABC de persévérer dans cette voie tout en assurant son avenir. Il n'y a pas de maison de la culture, à Dijon même ; l'ABC continue à en tenir lieu. *« Le problème,* dit André Lhuillier, *c'est que certaines maisons de la culture de villes de Bourgogne quatre ou cinq fois moins importantes que Dijon touchent 5 ou 6 millions de francs de subventions par an alors que nous, nous recevons environ 600 000 F de la municipalité. »*

L'ABC qui avait dix mille abonnés, il y a huit ou dix ans, n'en compte plus que six mille. Les deux permanents – au lieu d'une dizaine il y a quelques années – pèsent lourd dans le budget de l'association. Ce qui n'empêche pas la *« vitrine culturelle »* de Dijon de continuer à tenir vaillamment son rôle. Il y a quelques semaines, toute la ville était couverte d'affiches annonçant *« les deux cent cinquante-deux propositions de l'ABC ».* Il s'agissait du programme qu'elle offre pour la prochaine saison et que détaille la 264ᵉ édition du bulletin que beaucoup de Dijonnais attendent pour savoir ce qu'ils vont faire le soir.

★ ABC, 4, place Darcy, 21000 Dijon.

[*Le Monde* s'est associé à l'ABC pour présenter cette année à Dijon un cycle de conférences. André Fontaine, directeur du *Monde*, traitera le vendredi 28 novembre du « journaliste, témoin ou manipulateur » (à 20 h 30, salle des Jacobins, 9, rue Jules-Mercier).]

ILE-DE-FRANCE

L'autre Bercy

Paris a son Bercy, Charenton a le sien dans le prolongement de la Halle aux vins, avec le même type d'activités. Le Bercy parisien est actuellement rénové ; le Bercy charentonnais va l'être à son tour.

La ville a décidé de créer sur ces 12 hectares une ZAC portant le nom de parc de Bercy.

Le projet prévoit au centre, protégé des nuisances sonores extérieures, la construction de 62 000 m² d'habitations, de 10 000 m² de locaux industriels et artisanaux destinés à des PME, d'un hôtel Arcade de trois cents chambres, d'un parc paysager de près de 1 hectare, des commerces et divers équipements : groupe scolaire, halte crèche, maison de jeunes. Le projet prévoit aussi le maintien de la vocation vinicole du quartier, avec le remplacement des entrepôts anciens par de nouveaux sur plus de 28 000 m². Cette activité de conditionnement pourrait être complétée, selon le maire, M. Alain Griotteray, par une activité de distribution. C'est là la grande originalité du projet puisqu'un centre spécialisé dans le commerce du vin et de l'alimentation, surtout des produits régionaux et naturels, y sera construit sur 32 000 m². A terme, c'est au total environ deux mille emplois qui seront créés.

Le premier coup de pioche sera donné à la fin de l'année et l'inauguration est prévue pour la fin de 1989.

Pétulant treizième

Quelle est la ville française de 170 000 habitants qui compte 838 entreprises et sociétés employant 55 000 personnes ? Non, ce n'est pas Grenoble ou Nîmes mais le XIIIᵉ arrondissement, l'un des secteurs les moins connus et les plus originaux de Paris. Son maire n'est autre que Jacques Toubon, député RPR et bras droit de Jacques Chirac.

Le XIIIᵉ est l'un des seuls quartiers parisiens dont la population augmente encore légèrement. La vie économique y est si intense qu'elle lui donne tout à la fois l'aspect d'un cimetière et d'une pépinière d'entreprises. En cinq ans leur taux de renouvellement a été de 40 %. L'institution la plus solide reste l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière (6 800 employés), installé là depuis trois siècles mais toujours en pointe, notamment pour les greffes cardiaques. C'est le plus important complexe hospitalier d'Europe.

Le XIIIᵉ abrite aussi la plus vaste « chinatown » de France. Alors que tout le secteur est en pleine transformation urbanistique, un architecte japonais en renom, Kenzo Tange, va y édifier une maison du cinéma. Ce quartier bouillonnant est le berceau d'un groupe performant, l'Association pour le développement et l'aménagement du XIIIᵉ – l'ADA 13. Ses membres viennent de réaliser deux premières : l'établissement d'un « bilan économique d'arrondissement » et l'édition grand public d'un guide « promenades d'architecture à Paris XIIIᵉ ». Deux regards originaux qui ne doivent rien aux pouvoirs publics et qui témoignent de la réappropriation de la ville par ses citoyens.

MIDI-PYRÉNÉES

Un autre nom pour le Gers

Parler du Gers à un Texan ou à un Irlandais revient à prêcher dans le désert, sauf si vous précisez que c'est le pays de l'Armagnac. André Daguin, le célèbre restaurateur d'Auch, élu cette année président de la chambre de commerce et d'industrie, suggère pour cela que le département change de nom et s'appelle désormais « Gers-Gascogne » ou « Gers-Armagnac ».

Il s'en est ouvert récemment au président du conseil général, Jean-Pierre Joseph, qui, à son tour, a soulevé la question devant l'assemblée départementale. Il ne paraît pas insensé d'imaginer qu'une requête soit adressée prochainement au Conseil d'Etat, seul habilité à statuer en la matière. Pareil changement, en tout cas, n'est pas impossible juridiquement, à condition, bien sûr, que le Gers conserve son indicatif départemental (32).

TOULOUSE. – Il s'appelle Graffitel : graffi comme graffit, et tel comme télématique. Une première en France. C'est aussi le dernier service né au sein du CRIJ, le centre régional d'informations jeunesse de Midi-Pyrénées. Huit services en un, pour reprendre une formule qui a fait son temps. Tout ce qui peut concerner ou intéresser les jeunes. Le CRIJ Midi-Pyrénées est, par ordre d'importance, le deuxième de France après Paris. Il accueille près de 190 000 visiteurs par an, et, bien que sous forme associative, il est devenu en quatre ans d'existence une véritable PME qui emploie aujourd'hui une vingtaine de personnes. (CRIJ, 17, rue de Metz, 31000 Toulouse.)

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Etoiles sur Marseille

Le parc de 2 852 chambres d'hôtels de tourisme disponibles à Marseille en 1986 sera en augmentation l'an prochain de 699 unités. A ce chiffre s'ajoutent les mille chambre d'hôtels dits «de préfecture».

Cela ne va pas sans causer des inquiétudes dans le milieu professionnel, qui se remet mal d'une saison touristique calamiteuse, en particulier pour la petite hôtellerie traditionnelle du centre-ville, vieillissante et qui voit peu à peu la fréquentation de la clientèle immigrée en transit diminuer.

On ne s'étonnera guère que les nouveaux venus soient tous des créations d'hôtels dits «de chaîne» : Arcade à la gare Saint-Charles, en remplacement du Terminus PLM, Fimotel, boulevard Rabatau, à proximité de l'enceinte de la Foire internationale de Marseille, Ibis près du Centre-Vie de Bonneveine.

Il n'est pas dû au hasard que tous ces nouveaux hôtels se classent dans une catégorie médiane. Ils comptent sur un transfert de clientèle fait au détriment des établissements du centre de la ville et non sur une clientèle touristique «haut de gamme». Une partie des chambres du Sofitel-Vieux-Port (quatre étoiles) vont être déclassées en étant cédées à la chaîne Novotel (il s'agit des chambres ne donnant pas sur le port).

Romorantin, dans le Loir-et-Cher

Les adieux d'une sous-préfète

LES Loir-et-Chériens avaient eu le privilège d'accueillir la première femme préfète de France, Mme Yvette Chassagne. Ils voient partir aujourd'hui Mme Suzanne Faucheux, sous-préfète de Romorantin, la sous-préfecture la plus célèbre de France. Avec un beau franc-parler et sur un ton qui n'a rien de préfectoral, Mme Faucheux commente ses trois années passées chez les Solognots (1).

« La fermeture de ce pays est unique en France. Je suis arrivée en Sologne, en me disant : chouette, on va pouvoir se promener, et puis, très vite, j'ai réalisé que ce n'était pas possible. »

Suzanne Faucheux a quand même passé son permis de chasser *« par courtoisie »* pour les Solognots, les vrais et pas ceux du week-end.

Un jour, sans prévenir personne, elle s'est présentée à Blois pour passer l'examen au milieu d'une centaine de candidats. Au moment de la correction, on découvre son identité et sa fonction, le garde-chef de l'Office national de la chasse rectifie la position. *« C'était très drôle,* ajoute-t-elle. *Depuis j'ai un super-fusil dont je ne me suis jamais servie. »*

Avec Chambord, sur son territoire, ça n'a pas été le coup de foudre. Le meilleur souvenir qu'elle en garde, c'est une chasse où elle a participé en tant que... rabatteur, en compagnie d'un vieux garde qui lui a expliqué *« des tas de trucs sur les animaux et les plantes ». « Seulement, le soir,* ajoute-t-elle, *il y avait un dîner avec toutes les personnalités de la région, et ces messieurs-dames avaient pensé à se munir de leurs vêtements BCBG. Avec mes bottes et mon jean, je faisais office de vilain petit canard. »* Pas mécontente de son effet, quand même !

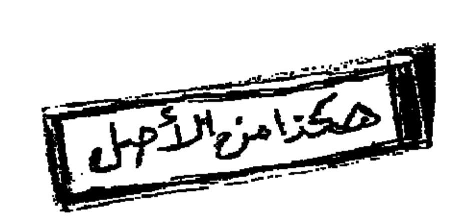
Sur l'avenir de la Sologne, Mme Faucheux se réfère à sa Bretagne natale où les paysans ont dû se battre *« parce qu'ils n'avaient pas cet argent qui arrive artificiellement de Paris par les résidences secondaires et les grandes propriétés. Ici, les motivations économiques des gens ne sont pas en Sologne... S'il n'y a pas de présence humaine permanente et motivée, la Sologne va redevenir un marécage. Dire : la Sologne, c'est uniquement le tourisme, n'est pas conséquent. »* C'est pourquoi elle n'a jamais caché son hostilité à un projet gigantesque de « marina » de trois mille lits au milieu des étangs de Saint-Viâtre, un projet combattu par Huguette Bouchardeau, alors ministre de l'environnement (*le Monde* daté 12-13 janvier 1986).

Depuis sa sous-préfecture, un château du seizième siècle – *« c'est dommage quand même pour moi de l'occuper toute seule »,* – Suzanne Faucheux a redécouvert Léonard de Vinci, dont Chambord et Le Clos-Lucé, tout près, gardent le souvenir. *« Je suis toujours amoureuse d'hommes qui sont morts depuis longtemps, comme ça je n'ai aucun problème ! »* Après cet intermède solognot, la « sous-préfète aux champs » va sans doute rejoindre une affectation en Afrique, où elle a déjà séjourné six ans.

RÉGIS GUYOTAT.

(1) *Journal de la Sologne*, trimestriel, octobre 1986, nº 54, 7, rue du Colombier, 45000 Orléans.

Cette page a été réalisée par nos correspondants Roger BECRIAUX, Jean CONTRUCCI, Didier CORNAILLE, Francis DUPUY, Francis GOUGE, Régis GUYOTAT, Guy PORTE, Gérard VALLÈS et par Marc AMBROISE-RENDU. Coordination : Jacques-François SIMON.



Conséquence de la réforme préconisée par M. Malinvaud

Les chiffres d'octobre vont enregistrer 70 000 chômeurs «statistiques» supplémentaires

Rude épreuve pour le gouvernement. Vers le 25 novembre, à l'occasion de la nouvelle formule de publication des chiffres du chômage, il devra faire état de quelques 70 000 demandeurs d'emploi supplémentaires à la fin octobre.

L'autre mauvaise nouvelle concerne les chômeurs indemnisés eux-mêmes. Dans de nombreux cas, de *«légers»* retards de paiement pourraient se produire, qui dépasseraient même trois ou quatre jours en région parisienne, notamment dans les Yvelines et le Val-de-Marne. Les *«victimes»* viennent d'être prévenus et leurs organismes bancaires ont été alertés.

Attendus et redoutés, ces désagréments ont la même origine. Ils sont la conséquence, directe ou indirecte, de l'application prévue par le gouvernement des recommandations formulées par M. Edmond Malinvaud, directeur général de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) et auteur d'un rapport officiel sur les statistiques de l'emploi et du chômage, remis en juillet dernier (*le Monde* des 23 et 24 juillet) (1).

Il n'était pas si simple de se ranger à cet avis. A Matignon, on a imaginé un moment qu'il vaudrait mieux renoncer à faire ces modifications plutôt que d'avoir à annoncer une augmentation, même statistique, du nombre de chômeurs. A l'UNEDIC, on a craint des perturbations. Une note en date du 22 août recensait tous les obstacles et recommandait quelques mesures *«afin de ne pas perturber les standards téléphoniques et accueils en ASSEDIC par des réclamations* (...)». Depuis des mois, et jusqu'à ces derniers jours, tous les services et organismes concernés se sont préparés fébrilement à cette perspective.

Finalement, il a été décidé de ne pas revenir sur l'engagement pris par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, et de respecter dès le mois de novembre l'essentiel des conclusions de M. Malinvaud pour mettre un terme à la polémique sur les chiffres du chômage, relancée en 1984 – et poursuivie après le 16 mars dernier – par M. Lionel Stoléru. Mais voilà que l'on hésite de nouveau à l'approche de l'échéance. Matignon aimerait bien revenir en arrière alors que le processus est déjà engagé et interdit la publication du chiffre selon l'ancienne méthode.

Le dossier, exclusivement technique, n'est pas simple à expliquer (*voir encadré*). Pour aboutir à une statistique plus proche de la réalité, en fin de mois, M. Malinvaud préconise de déplacer dans le temps l'instant où la photographie est prise. Ce qui aboutit à deux résultats. Le premier fait passer la date de parution des chiffres du mois précédent des environs du 15 aux alentours du 25 du mois suivant. Le second, qui en découle, amène à réintroduire dans le comptage ceux des chômeurs qui, pour une raison ou pour une autre, avaient tardé à confirmer le maintien de leur demande d'emploi.

Jusqu'à présent, ces retardataires augmentaient l'importance du flux de sortie de l'ANPE et apparaissaient parmi les radiés *«pour absence à contrôle ou non réponse à convocation»*. Mais, comme ils figuraient pas dans le flux des *«nouveaux entrants»* du mois suivant, le nombre d'inscrits à l'ANPE était constamment diminué d'autant.

En chiffres absolus, cela pouvait provoquer une différence de résultat évaluée à 70 000, en données corrigées des variations saisonnières, et le risque d'imprécision était encore plus grand, mensuellement, avec les données brutes. Dans ce cas, la différence pouvait être parfois de l'ordre de 90 000 (86 000 en septembre dernier) et davantage si un incident survenait dans la collecte des informations. On se souvient encore, par exemple, du «coup d'accordéon» provoqué en décembre 1985 par une série de coïncidences – fêtes de fin d'année, engorgement du trafic postal, disparition définitive du pointage physique – qui entraînèrent une brusque baisse du nombre des chômeurs avec, en janvier, le choc en retour d'une forte augmentation.

En appliquant la réforme proposée par M. Malinvaud, le gouvernement cherche à se mettre à l'abri de telles déconvenues, en même temps qu'il assure à ses informations statistiques une meilleure crédibilité.

Cette fin d'année aurait dû permettre d'enregistrer, sans l'ombre d'une contestation, pensait-on, les premiers effets favorables du plan d'urgence pour l'emploi des jeunes, qui, sous sa forme actuelle, ne pourra se prolonger indéfiniment (coût annuel : 9 milliards de francs). *La révision statistique* précipite le franchissement du plafond symbolique des 2,5 millions de chômeurs *en données corrigées*, qui a déjà été atteint et même dépassé plusieurs fois en données brutes. La nouvelle méthode de calcul n'étant pas encore éprouvée, une interrogation subsistera sur les chiffres fournis, et les comparaisons avec le passé seront rendues aléatoires, bien que les techniciens s'évertuent, rétrospectivement, à recalculer les statistiques des mois précédents.

Déjà, on sait que le résultat modifié de septembre, en données corrigées, était de 2 549 700 et non 2 473 600, ce qui porte le taux de chômage à 10,6 % de la population active.

Si la nouvelle présentation ne parvenait pas à convaincre, l'opération se révélerait désastreuse. Silencieux depuis l'été, M. Stoléru s'apprête à publier de nouveau son indice *ARIES*, *adopté en son temps par* l'ancienne opposition, selon lequel les 3,1 millions de chômeurs sont *allègrement dépassés. Le moindre* dérapage viendrait lui donner raison aux yeux d'une opinion publique d'ordinaire méfiante à l'égard des statistiques.

ALAIN LEBAUBE.

(1) La Documentation française vient de publier l'ouvrage (90 F).

Réunion à l'OCDE

Les pays industriels ne sortent pas de la grisaille économique

Les économies des pays industriels ne parviennent pas à sortir de la grisaille. A l'issue d'une réunion de deux jours, *les hauts fonctionnaires* réunis à Paris dans le cadre du comité de politique économique *de l'OCDE présidé par le principal* conseiller de la Maison Blanche, M. Beryl Sprinkel, n'ont pu que le *constater le vendredi 14 novembre*. Les bienfaits attendus de la chute des cours du pétrole, de la baisse des *taux d'intérêt et de la dépréciation* du dollar tardent toujours à se faire pleinement sentir. Les plus optimistes parlent de simple *«retard dans le temps»*. Mais s'ils tiennent à présenter la situation sous un jour positif en estimant que la croissance *«se maintiendra à quelque 2,5 % ou 3 %»* d'ici à la fin de 1988, les experts de l'organisation tablent plus sur le bas de cette fourchette, tant les incertitudes l'emportent sur les espoirs d'il y a six mois. A l'époque, l'OCDE escomptait une croissance du produit national brut de 3,25 % dans l'ensemble de la zone.

L'accélération de l'activité économique, attendue durant le second semestre, a fait long feu. Une fois de plus, le monde industrialisé se voit promis à une croissance trop faible pour réduire le chômage tout en réaffirmant sa volonté de maintenir des politiques budgétaires et monétaires très prudentes en dépit d'une faible inflation.

Cette attitude met notamment en lumière les déséquilibres nés d'une *«période prolongée de hausse du dollar et de demande interne plus forte aux Etats-Unis qu'ailleurs»*, comme le souligne le communiqué du comité de l'OCDE.

Parlant au nom du gouvernement américain, M. Sprinkel n'a pas failli à son traditionnel optimisme. Il n'a pas exclu, pour les Etats-Unis, une expansion de *«3,5 % à 4 %, voire un peu au-delà»* en 1987. Mais beaucoup dépendra du prix du pétrole et de la demande intérieure aux Etats-Unis ainsi que du rythme de réduction des deux déficits qui inquiètent tous les économistes.

L'attitude du Japon et de la RFA

Le déficit budgétaire, qui a atteint 221 milliards de dollars cette année contre les 172 milliards de dollars *prévus* initialement, doit, officiellement, être ramené à 144 milliards de dollars durant l'année budgétaire 1986-1987, qui a commencé le 1er octobre.

La tâche s'annonce rude. Mais une baisse de 50 ou de 60 milliards de dollars serait possible au bout du compte, selon M. Sprinkel.

Quant au déficit commercial, il ne pourra être sensiblement réduit que si les partenaires de Washington, bénéficiant de forts excédents, comme le Japon et la RFA, font leur part du chemin pour renforcer la croissance internationale.

F.C.

L'ancienne et la nouvelle chaîne de traitement

La méthode en vigueur pour le calcul du nombre des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE est largement tributaire du mode d'actualisation des fichiers. Depuis l'introduction du système GIDE (Gestion informatisée des demandeurs d'emploi), dont la généralisation sur tout le territoire français est réalisée depuis décembre 1985, les chômeurs n'ont *plus à pointer physiquement dans les agences locales*. Il leur suffit de faire connaître leur *situation en signant une carte-réponse* qui leur est adressée à domicile.

Concrètement, les ANPE envoient ces cartes-réponses au 20 de chaque mois et les premiers retours s'effectuent à partir du 25. Entre le 2 et le 4 du mois, les ANPE enregistrent ces réponses qui vont servir à l'établissement des chiffres du chômage. Rassemblées, ces données seront traitées par les centres informatiques inter-ASSEDIC qui les utiliseront pour établir les bordereaux de versement des allocations et les transmettre aux services, également informatiques, du ministère des affaires sociales et de l'emploi.

A l'issue de ce traitement, les statistiques sont publiées vers le 15 du mois suivant. Entretemps, les agences locales effectuent une relance auprès des demandeus d'*emploi qui n'ont pas* répondu à temps et qui seront définitivement radiés s'ils ne se *manifestent pas avant* le 10 du mois suivant. Dans ce cas, leur inscription à l'ANPE est suspendue en l'attente d'une confirmation mais le versement des indemnités n'est pas interrompu. Certaines ASSEDIC, pour des raisons de commodité ou d'encombrement de leur filière informatique, avaient pris l'habitude d'opérer selon un calendrier plus précoce.

La nouvelle méthode tend à rapprocher la connaissance exhaustive du nombre des chômeurs de la fin du mois considéré. Désormais, les ANPE enverront leurs cartes-réponse entre le 22 et le 24 du mois, les demandeurs d'emploi devant répondre par retour du courrier. La relance vers les retardataires aura lieu les 5 et 6 du mois suivant mais, autre innovation, on attendra le 14 ou le 15 pour tout à la fois connaître leur position et clore les listes d'inscription à l'ANPE. C'est à cette date que la photographie du chômage en fin de mois sera prise, les résultats ne pouvant en être connus qu'aux environs du 25 du mois.

En théorie, cette façon de faire devrait atténuer la *«discontinuité»* dont sont affectés les chiffres mensuels du chômage. En pratique, la nouvelle chaîne de traitement risque d'introduire un certain flou passager. Comme lors de chaque réforme, il n'est pas sûr que les consignes soient toutes respectées d'emblée et uniformément. Ce n'est que progressivement que la série statistique réformée deviendra fiable.

A. Le.

Fonction publique

M. de Charette est prêt à *ouvrir* les négociations salariales pour 1987

A l'issue de la table ronde sur la *modernisation* de l'*administration*, organisée le jeudi 13 par M. de Charette avec les sept fédérations de fonctionnaires, trois groupes de travail ont été mis en place sur les thèmes *«formation et promotion»*, *«modernisation et conditions de travail»* et *«déroulement de carrière compte tenu de la réduction des effectifs»*. Le groupe sur *«modernisation et conditions de travail»* sera présidé par M. Jean-Paul Baquiast, qui avait présenté en août 1985 un rapport sur l'introduction des nouvelles technologies.

Les organisations syndicales ont fait des commentaires mitigés la CGT parlant de *«brouillard»*, la CFTC d'*«ouvertures»*, tandis que la CFDT est *«restée un peu sur sa faim»*. M. Roux pour la FEN a soulevé la question de la participation des usagers à la modernisation. M. de Charette a jugé la table ronde *«très positive» : «Le dialogue social a été renoué s'il a jamais été interrompu.»*

M. de Charette s'est déclaré prêt, devant la presse, à ouvrir rapidement les négociations salariales 1987 dans la mesure où *«les intentions du gouvernement en matière de rémunérations dans le secteur public sont fixées»*. Le ministre *«veillera à maintenir le pouvoir d'achat moyen en masse»* par rapport à l'objectif de hausse des prix en moyenne de 2 %. Ensuite, a-t-il ajouté, *«si nous parvenons à un accord, nous pourrions faire un peu mieux»*.

À TRAVERS LES ENTREPRISES

Revlon propose de racheter Gillette

On attendait Unilever et c'est Revlon (produits de beauté, cosmétiques) qui dévoile son intention de lancer une OPA sur Gillette (17 milliards de francs de chiffre d'affaires environ), le roi du rasoir (filiale Braun, notamment), du briquet (Dupont), des produits de toilette et des instruments d'écriture. Le PDG de Revlon, M. Ronald O. Perelman, rendu célèbre l'an dernier par sa prise de contrôle à la hussarde de Revlon, *via* Pantry Pride, offre aux actionnaires de Gillette de reprendre leurs titres à 65 dollars pièce. Cette proposition est valable jusqu'au 12 décembre prochain. Au total, l'opération porterait sur 4,9 milliards de dollars (32,8 milliards de francs). M. Perelman vient de «réaliser» 40 millions de dollars en revendent une participation de 5 % dans CPC, fabricant de beurre de cacahuète et de mayonnaise en tube. Tout en visant Gillette, il veut racheter aussi CPC, affaire en liquidation, qui est propriétaire de la chaîne hôtelière Hilton. Une reprise de Gillette par Revlon ne modifierait en rien l'accord de rachat passé cette semaine entre Waterman et Gillette, selon Mme Gomez, PDG de l'entreprise de stylos.

Unisys (ex-Burroughs) vend Sperry Aerospace à Honeywell

Le deuxième groupe informatique américain, Unisys Corp. a annoncé, vendredi 14 novembre, la vente pour 1,03 milliard de dollars de sa filiale Sperry Aerospace Group à Honeywell Inc. Unisys est née de la fusion intervenue après le rachat en septembre dernier pour 4,8 milliards de dollars de Sperry Corp par Burroughs Corp. Sperry Aerospace Group, dont le siège se trouve à Phoenix (Arizona), a réalisé un chiffre d'affaires de 700 millions de dollars en 1985 et compte neuf mille employés.

La direction d'Unisys a, en outre, indiqué que des discussions avaient actuellement lieu avec des acheteurs potentiels pour céder ses filiales Sperry Marines Systems et Sperry Microwave. Selon des analystes financiers, Honeywell s'apprêterait également à acquérir ces deux filiales.

Flaminaire vacille de nouveau

La société nouvelle Flaminaire de Redon (Ille-et-Vilaine), spécialisée *dans les briquets, a été mise en* redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Rennes. Flaminaire, qui, sous le nom de Flamair avait été reprise par Waterman en 1978, a déjà connu au moins trois dépôts de bilan successifs. En juin 1985, après un an d'occupation d'usine, les salariés ont pris une participation majoritaire dans Flaminaire, devenue société anonyme. Mais l'activité commerciale ne s'est pas redressée. Le nouvel administrateur judiciaire, M. Christophe Bidan, devra décider du sort des soixante-dix salariés d'une entreprise qui en a employé plus de cinq cents à ses heures de gloire.

Le rachat de la CGCT

Pressions américaines

Pour la deuxième fois en moins d'un mois, les Américains jouent la carte «défense nationale» pour appuyer leurs intérêts industriels : il y a une quinzaine de jours, ils s'inquiétaient du projet de rachat de Fairchild par le japonais Fujitsu en soulignant que la filiale de Schlumberger fabriquait des composants électroniques de haute technologie utilisés par l'armée... L'opération est suspendue à une enquête des autorités fédérales, notamment du Pentagone.

Aujourd'hui, c'est la Federal Communication Commission (FCC) – l'organisme de contrôle des communications aux Etats-Unis – *qui avance un argument compara*ble pour soutenir la candidature du tandem ATT-Philips au rachat de la *société française* CGCT (1). *Son* président, M. Mark Fowler, vient d'annoncer qu'il proposerait d'ici à la fin de l'année une réglementation visant à empêcher les entreprises américaines de télécommunications d'acheter des centraux téléphoniques étrangers en raison des risques encourus par la défense nationale : *«Si des sociétés étrangères savent comment sont installés les centraux téléphoniques, elles savent également où ils se trouvent et de quelle manière ils sont protégés»*, a-t-il déclaré.

L'attaque vise surtout Siemens, qui gagne des parts sur le marché américain depuis 1984, et qui se trouve être en concurrence avec ATT pour le rachat de la CGCT.

(1) Compagnie générale de constructions téléphoniques, ex-filiale d'ITT nationalisée en 1982.

Decazeville mobilisée derrière sa sidérurgie

Decazeville s'est *mobilisée* vendredi 14 novembre toute la journée pour la défense de sa sidérurgie : les magasins de la région ont baissé leurs rideaux de fer et les écoles sont restées fermées dans le cadre d'une opération «bassin mort pour la sidérurgie», à l'appel des principales organisations syndicales. Environ 3 000 personnes ont défilé dans les rues pour la défense de l'emploi.

L'avenir de sa sidérurgie – ou de ce qu'il en reste – doit en effet se décider le 17 novembre : ce jour-là, on sera fixé sur le sort de la Société d'exploitation de la sidérurgie de Decazeville (SESD), une société en déficit chronique, filiale d'Ascométal du groupe Sacilor. Certes, le ministère de l'industrie *vient* de débloquer les 30 millions qui n'avaient pas encore été versés sur l'enveloppe de 80 *millions* de francs promise en 1984 par M. Pierre Mauroy pour moderniser les installations. *Mais les syndicats, sur place,* redoutent que cet argent ne serve en fait à financer un plan social et à éponger le coût de la *fermeture* de l'usine.

Avec 450 salariés, la SESD est la clé de voûte de l'activité métallurgique de Decazeville : elle permet le maintien de 500 emplois dans un bassin où les greffes industrielles n'ont jamais pris depuis la fermeture des mines. La ville a compté jusqu'à 4 500 mineurs. *(Corresp.)*

Selon les syndicats

La SNCF *supprimerait* 8 200 postes en 1987

La direction de la SNCF prévoit la suppression de 8 200 postes budgétaires en moyenne en 1987, indiquent les organisations syndicales à l'issue d'un comité central d'entreprise qui s'est tenu le vendredi 14 novembre, et a été consacré au budget de l'an prochain. Les effectifs budgétaires seraient ainsi ramenés *de 233 600 en 1986* à 225 400 en 1987, la décroissance s'obtenant par départs en retraite et incitations financières aux départs volontaires.

La SNCF avait prévu l'an passé de supprimer 6 000 postes, puis ce chiffre *avait été porté* à 8 000 en avril dernier, du fait de la baisse du trafic, en particulier marchandises. Les mêmes raisons et le besoin d'améliorer la productivité conduiraient *au même* chiffre de 8 000 l'an prochain. Selon le contrat de plan 1985/1989, la SNCF doit retrouver son équilibre d'exploitation en 1989. *(AFP.)*

FAITS ET CHIFFRES

● **Force ouvrière signe *l'accord sur les retraites complémentaires*.** – Force ouvrière a annoncé, à l'issue du bureau *confédéral réuni le 14 novembre*, qu'elle signerait l'accord paritaire assurant l'équilibre financier de l'ARRCO (Association des régimes de retraite complémentaire), déjà accepté, le 12 novembre par la CFDT et la CGC d'une part, le CNPF et la CGPME de l'autre (*le Monde* du 15 novembre). La CFTC, qui avait également réuni son bureau confédéral le 14 novembre, a pris la même décision.

● ***Logement* : la CNL appelle à une manifestation le 20 novembre.** – Les huit fédérations de la *région parisienne de la CNL (Confédération* nationale des locataires), la plus importante des organisations de *locataires, appellent les usagers du* logement à manifester le 20 novembre à 18 heures, de la Nation à la Bastille, contre le *«plan Méhaignerie»*. Selon M. Giacomo, président de la CNL, *«la durée des baux réduite, la liberté des loyers de tous secteurs, les modalités d'abrogation de la loi de 1948 n'apporteront satisfaction qu'aux seuls spéculateurs de l'immobilier, les locataires pour leur part ne récolteront qu'instabilité grandissante assortie de loyers et de charges sans cesse alourdis»*. – *(AFP.)*

● **M. Tchuruk nommé président de CdF-Chimie.** – *Réuni* le vendredi 14 novembre, le conseil de surveillance de CdF-Chimie a entériné la décision du *ministère de l'industrie* et nommé M. Serge Tchuruk, actuel directeur général de Rhône-Poulenc, président du groupe. M. Jean-René Fourtou, président de Rhône-Poulenc, a décidé d'assumer lui-même les nombreuses responsabilités exercées par M. Tchuruk.

● **Arrêt des liaisons aériennes entre les Etats-Unis et l'Afrique du Sud.** – Le département américain des transports a ordonné le 14 novembre l'arrêt des services aériens entre les Etats-Unis et l'Afrique du Sud, à partir de dimanche à 0 heure locale, conformément aux sanctions adoptées par le Congrès il y a six semaines. L'ordre met un terme aux droits d'atterrissage de la compagnie South African Airways aux Etats-Unis et interdit les vols de compagnies américaines vers et à partir de l'Afrique du Sud. Aucune ligne américaine n'effectuait la liaison directe entre les deux pays. – *(AFP.)*

● **PRÉCISION.** – Dans le supplément «Japon» publié le vendredi 14 novembre, une coupe a, en page 20 («Descartes et les samouraïs»), supprimé les fonctions de M. Nasu. Celui-ci est président de Sumitomo France.

REPÈRES

Inflation

Calme en Grande-Bretagne mais accélération *au Canada*

Les prix de détail en Grande-Bretagne ont augmenté de 0,2 % en octobre par rapport à septembre (la hausse avait été de 0,5 % en septembre par rapport à août). En un an les prix ont augmenté de 2 %. Au Canada, en revanche, le rythme de hausse des prix s'est accéléré : + 0,5 % *en octobre*, + 4,4 % *sur un* an (+ 4,1 % entre septembre 1985 et septembre 1986).

Production industrielle

Stagnation aux Etats-Unis en octobre

La production industrielle des Etats-Unis a stagné en octobre, après n'avoir augmenté que de 0,1 % en septembre. En un an, la progression n'est que de 1,3 %.

D'autre part, après *avoir* progressé de 5,3 % en septembre, les ventes de détail ont chuté de 5 % en octobre, ce qui est le plus fort recul mensuel jamais enregistré aux Etat-Unis. Ce repli est dû en grande partie à un recul des ventes d'automobiles (– 18,8 %), qui coïncide avec la fin des conditions de crédit très favorables consenties par la plupart des *constructeurs automobiles* américains, afin de liquider leurs stocks de modèles 1986. Ces incitations *s'étaient traduites par une hausse de* 22,3 % des ventes en septembre.

Textile

Le Japon limite ses exportations vers les Etats-Unis

Les Etats-Unis et le Japon sont *finalement parvenus* à un accord qui limitera à 0,8 % pour chacune des trois prochaines années la hausse des ventes de textiles japonais aux Etats-Unis (6,5 % du marché), a annoncé le vendredi 14 novembre un haut responsable américain. Ces exportations, qui s'élèvent à 1,1 milliard de dollars sur un an, ont augmenté de 17 % depuis le 1er janvier. L'accord est analogue à ceux déjà conclus avec Taiwan, la Corée du Sud et Hongkong. Il remplace un précédent arrangement qui doit expirer le 31 décembre prochain.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 10 au 14 novembre

Morne plaine

AU cours de cette semaine boursière réduite à quatre séances, en raison des fêtes commémorant l'armistice, la Rue Vivienne n'a certes pas pris les allures tragiques de Waterloo ; elle n'en est pas moins apparue comme une morne plaine. A aucun moment l'indicateur de tendance n'est parvenu à prendre du relief, dans un sens comme dans l'autre. Le score hebdomadaire était à peine positif (+ 0,10 %), tandis que l'indice de la Compagnie des agents de change s'établissait à 378,6, soit une perte infime de 0,2 %.

Une fois n'est pas coutume, le Palais des congrès, où se déroulait le 13 novembre une convention sur la privatisation, a ravi la vedette au palais Brongniart. A cette occasion, M. Guy de Waël, président de la Société française des analystes financiers (SFAF) a rappelé que de nombreuses cagnottes s'étaient constituées dans la perspective des dénationalisations. *« Si le marché est solide, on assistera à une accélération du processus. Si le marché montre, en revanche, des signes de faiblesse, il y aura un ralentissement »*, précisait-il. Dans cette dernière perspective, il n'a pas manqué de souligner que ces *« trésors de guerre pourraient être utilisés à d'autres fins »*.

La Bourse est-elle entrée dans cette phase de stagnation annonciatrice de revers plus sérieux ? Le volume relativement faible des transactions (autour de 900 millions de francs par jour sur le marché à règlement mensuel) et l'incapacité des cours à gagner du terrain commencent à inquiéter nombre d'investisseurs. La plupart d'entre eux restent l'arme au pied, dans l'attente du 24 novembre, date officiellement arrêtée pour la privatisation de Saint-Gobain. Si M. Balladur s'est plu à souligner que cette opération, et celles qui suivront, devrait permettre de relancer la Bourse, on cherchait sous les lambris les raisons d'un tel optimisme. La corbeille n'en a fourni aucune cette semaine. On notait, au contraire, un courant régulier de ventes d'actions ELF. Le cours n'était cependant pas excessivement attaqué, une main « anonyme » ramassant le papier refluant en Bourse. De l'avis des professionnels, les ventes émanaient essentiellement d'investisseurs britanniques; déçus par l'évolution de la cotation. Une explication plausible. Les ressortissants de la Perfide Albion n'ont-ils pas allégé leurs positions à l'étranger, pour participer avec le maximum de munitions au Big Bang de la City ?

Sur le front de l'économie, le marché accueillait avec prudence l'annonce d'une hausse des prix de 0,2 % en octobre. Les craintes d'une reprise de l'inflation restent cependant présentes dans les esprits. Si certains veulent croire à une possible baisse des taux d'intérêt (à moyen terme), les rabat-joie font remarquer que les prix diminuent en Allemagne de l'Ouest, ce qui n'est pas le cas dans l'Hexagone. La tenue médiocre de Wall Street (qui perdait 31,5 points jeudi) ajoutait à l'expectative de la Bourse. Sans les remous affairistes qui ont eu pour résultat de mettre en vedette quelques sociétés cotées, la léthargie totale aurait gagnée la Rue Vivienne.

Fort heureusement, la danse frénétique des OPE (offres publiques d'échanges) a donné un certain « tempo » au marché. La démission de M. Guy de Brignac de la présidence de Lesieur laisse en principe le champ libre à Saint-Louis-Bouchon pour la prise de contrôle du groupe huilier français; sauf à voir d'autres grands de l'agro-alimentaire, comme Nestlé, s'intéresser à l'opération.

Waterman passe à l'étranger

La surprise est, en revanche, venue de Waterman, dont le PDG, Mme Francine Gomez, a décidé, avec sa mère et sa tante, principales actionnaires de la société familiale, de céder leur affaire à l'Américain Gillette.

Elles voient ainsi l'occasion de réaliser une transaction financièrement rentable, tout en accédant au marché américain (Mme Francine Gomez doit conserver son siège de PDG). Alors que les commentaires allaient bon train sur le bien-fondé et les motivations d'un tel choix (la cession de 180 000 titres Waterman – sur un total de 351 351 – se fera sur la base de 700 F par unité), on apprenait presque au même moment que le groupe américain Revlon se proposait de racheter, pour 4,9 milliards de dollars au comptant, son concurrent Gillette, tandis que Parker surenchérissait sur Waterman. Sans oublier la rumeur insistante suivant laquelle Unilever serait prêt à reprendre Gillette...

Hormis cet époustouflant chassé-croisé, Spie-Batignolles faisait reparler de lui en mettant sur pied une contre-offensive pour freiner l'entrée de Bouygues dans son capital. Une course de vitesse s'est engagée entre le leader européen du bâtiment et Spie. La question est, en effet, de savoir si Francis Bouygues parviendra à prendre 33 % du capital de Spie-Batignolles (il en posséderait 25 % environ) avant l'assemblée générale des actionnaires prévue, selon toute vraisemblance, avant la fin de l'année, au cours de laquelle sera proposée l'attribution d'un droit de vote double pour les actions détenues depuis au moins quatre ans. Une opération qui profiterait essentiellement à Schneider, principal actionnaire de Spie-Batignolles. Bouygues réussira-t-il à s'assurer à temps une minorité de blocage ? L'interrogation était entière en fin de semaine.

Les choses étaient, en revanche, plus claires dans l'OPE lancée par Louis Vuitton sur Veuve Clicquot. Le célèbre bagagiste propose six de ses actions contre une Veuve Clicquot. La possibilité sera aussi donnée d'échanger un titre Vuitton contre une obligation convertible Clicquot de 5 800 F (plus un supplément de 500 F).

Hors de ces lieux plein d'animation, les investisseurs ont eu cette semaine quelques égards pour les Fromageries Bel (+ 14,9 %), Berger (+ 13,3 %) et Fichet-Bauche (+ 11 %), tandis que Nouvelles Galeries, SEB et DMC étaient assez recherchés. Des titres comme UIC (– 11,5 %), Raffinage (– 9,3 %), Imetal et Carrefour étaient, à l'inverse, les plus sévèrement sanctionnés par le marché.

Au moment où l'activité semblait marquer le pas, M. Balladur insistait sur la nécessité d'accroître – grâce à la privatisation – le nombre de petits porteurs. On en dénombre actuellement 4,5 millions, mais 3 millions interviennent de manière indirecte, par le biais d'instruments de gestion collective. Cette volonté d'élargir le nombre de propriétaires directs d'actions, émanation du thème gaulliste de la « dévolution républicaine », est jugée louable par les boursiers, qui notent un certain essoufflement du marché. Encore faut-il inciter les « petits » à passer à l'action. Une bonne façon de susciter leur intérêt serait d'abaisser les frais de garde de leurs titres chez les intermédiaires financiers (agents de change, banques). Moins un opérateur possède d'actions, plus son dividende risque en effet d'être rogné, voire absorbé par ces frais. Le débat, sur ce point, est ouvert. Il conditionne, pour une part non négligeable, la réceptivité des petits investisseurs à l'opération de privatisation.

ERIC FOTTORINO.

Matériel électrique services publics

	14-11-86	Diff.
Alsthom-Atlantique	307,10	– 7,90
CIT-Alcatel	2 180	+ 89
Crouzet	276	– 7,50
Générale des Eaux (1)	1 188	+ 13
IBM	800	– 20
Intertechnique	1 450	–100
ITT	349	– 22
Legrand	4 770	–125
Lyonnaise des Eaux	1 350	– 25
Matra	2 155	+ 85
Merlin-Gérin	2 530	– 10
Moteurs Leroy-Somer	910	+ 12
Moulinex	68,90	+ 2,90
PM Labinal	990	+ 35
Radiotechnique	801	– 38
Schlumberger	217,50	– 11,50
SEB	628	+ 45
Siemens	2 300	+ 4
Signaux	518	– 2
Télémec. Electrique	2 880	+ 35
Thomson-CSF	1 537	+ 12

(1) Droit 35 F et 118 F.

Mines d'or, diamants

	14-11-86	Diff.
Anglo-American	102,50	+ 5,40
Amgold	510	+ 22
Buf. Gold M.	130	+ 4,50
De Beers	50,20	+ 1
Drief. Cons.	106,90	+ 5,60
Gencor	90,80	+ 7,30
Gold Field	65,50	+ 1
Harmony	68	+ 1
Randfontein	587	+ 22
Saint-Helena	91,10	+ 0,60
Western Deep	264	+ 15

Mines, caoutchouc, outre-mer

	14-11-86	Diff.
Géophysique	285	inch.
Imétal	56,50	– 3,60
INCO	83,10	– 2,70
Michelin	2 289	– 51
Min. Penarroya	35,50	inch.
RTZ	64,80	– 1,20
ZCI	1,21	– 0,01

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	14-11-86	Diff.
4 1/2 % 1973	1 631	+ 1
7 % 1973	8 960	– 160
10,30 % 1975	102,95	– 0,25
PME 10,6 % 1976	104,70	– 0,40
8,80 % 1977	123,40	– 0,10
10 % 1978	104	– 0,40
9,80 % 1978	103,65	– 0,25
8,80 % 1978	100,09	– 0,10
9 % 1979	101,35	– 0,35
10,80 % 1979	107,10	– 0,50
13,80 % 1980	105,04	– 0,18
16,75 % 1981	106,62	– 0,34
16,20 % 1982	120,60	– 0,30
16 % 1982	122	– 0,60
15,75 % 1982	117,60	– 0,60
CNE 3 %	4 500	+ 40
CNB bq. 5 000 F.	102,55	– 0,20
CNB Paribas 5 000 F	102,99	– 0,01
CNB Suez 5 000 F	103,10	– 0,15
CNI 5 000 F	102,60	– 0,06

Pétroles

	14-11-86	Diff.
Elf-Aquitaine	313,50	+ 0,20
Esso	452,30	– 0,20
Exxon	456	– 11
Francarep	321	– 10
Petrofina	1 485	+ 27
Pétroles B.P.	143	– 6,10
Primagaz	535	+ 25
Raffinage	136,90	– 14,10
Royal Dutch	597	+ 3
Sogerap	410	+ 5
Total	430	– 4

Filatures, textiles, magasins

	14-11-86	Diff.
André Roudière	224	+ 4
Agache Willot	1 065	– 10
BHV	501	– 15
CFAO	1 895	+ 69
Damart-Serviposte	2 230	+ 75
Darty	4 130	– 20
DMC	564	+ 24
Galeries Lafayette	933	– 9
La Redoute	2 237	– 8
Nouvelles Galeries	543	+ 42
Printemps	510	– 2
SCOA	75	+ 7,10

Banques, assurances sociétés d'investissement

	14-11-86	Diff.
Bail Équipement	480	– 15
Bancaire (Cie)	1 062	– 3
Cetelem	1 178	+ 27
Chargeurs SA	1 330	– 31
CFF	1 167	– 4
CFI	526	– 4
Eurafrance	3 034	– 66
Hénin (La)	763	– 19
Imm. Pl.-Monceau	960	+ 35
Locafrance	646	+ 6
Locindus	1 115	– 6
Midi	1 571	+ 3
Midland Bank	442	– 1
O F P	1 460	inch.
Paris. de réesc	760	– 25
Prétabail	1 660	– 10
Schneider	690	inch.
UCB	508	– 52

Produits chimiques

	14-11-86	Diff.
BASF	881	– 34
Bayer	980	– 11
Hoechst	852	– 3
Imp. Chemical	103	+ 0,70
Institut Mérieux	4 016	– 34
Laboratoire Bellon	1 890	– 30
Norsk Hydro	127	– 0,70
Roussel-Uclaf	1 432	+ 57

Valeurs diverses

	14-11-86	Diff.
Accor	470	+ 31
Agence Havas	2 003	– 46
Arjomari	2 029	+ 9
Bic	620	– 4
Bis	1 392	– 8
CGIP	1 159	+ 43
Club Méditerranée	623	+ 7
Essilor	3 390	+ 130
Europe 1	826	+ 36
Hachette	2 697	+ 48
L'Air Liquide	669	– 1
L'Oréal	3 800	+ 112
Navigation Mixte	1 020	– 23
Nord-Est	180,10	– 3
Presses cité	2 538	– 82
Sanofi	678	+ 8
Skis Rossignol	1 180	– 20

Bâtiment, travaux publics

	14-11-86	Diff.
Auxil. d'entrepr.	1 313	+ 13
Bouygues	1 270	+ 10
Ciments Français	697	– 19
Dumez	1 840	+ 42
GTM	494	– 7
J. Lefebvre	1 157	+ 51
Lafarge	1 307	– 12
Maisons Phénix	189,80	+ 4,80
Poliet et Chausson	1 624	– 49
SCREG	492	– 4
SGE-SB	71	– 0,10

Métallurgie construction mécanique

	14-11-86	Diff.
Alspi	358	– 17
Avions Dassault-B.	1 160	– 5
Chiers-Châtillon	57,80	– 1,20
De Dietrich	1 780	+ 30
FACOM	1 640	+ 142
Fives-Lille	159	– 4,10
Marine Wendel	365	– 6
Penhoët	1 323	+ 3
Peugeot SA	1 077	– 23
Poclain	36	+ 0,20
Sagem	3 120	+ 120
Strafor	529	+ 17
Valeo	508	– 9
Vallourec	84,10	+ 4,80

Alimentation

	14-11-86	Diff.
Béghin-Say	518	+ 15
Bongrain	2 260	+ 30
BSN G.-Danone	4 250	– 70
Carrefour	3 450	– 175
Casino	2 500	+ 95
Euromarché	2 700	– 115
Guyenne et Gasc.	670	– 1
Martell	1 680	– 115
Moët-Hennessy	2 368	+ 46
Nestlé	34 950	inch.
Occidentale (Gle)	978	– 12
Olida-Caby	155	– 5,10
Pernod-Ricard	1 001	– 12
Promodès	1 865	– 30
C.S. Saupiquet	740	inch.
Source Perrier	797	+ 7

BONS DU TRÉSOR

Séance du 14 novembre

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Dernier cours
Déc.	92,68	92,67	92,68	– 0,02
Mars 87.	92,75	92,73	92,75	– 0,01
Juin 87.	92,75	92,73	92,75	– 0,01
Sept. 87.	92,74	92,72	92,74	– 0,01

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
P.M.-Labinal	190 263	185 628 929
Michelin	71 682	166 031 247
Spie Batignolles	172 122	164 102 569
CNE 3 %	27 739	123 932 615
CSF	80 407	121 879 473
L'Air Liquide	174 426	116 864 866
Elf	356 034	111 089 881
Moët	46 489	108 802 644
BSN	24 957	106 697 896
Peugeot	96 371	104 072 485
L'Oréal	25 570	94 938 161
Martell	48 652	85 317 510
Carrefour	23 632	84 992 025

(*) Du 6 au 13 novembre inclus.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Bel	+ 14,9	UIC	– 11,5
Berger	+ 13,3	Raffin.-Distr.	– 9,3
Fichet Bauche	+ 11	UCB	– 9
SCOA	+ 10,5	Via Banque	– 6,9
Colas	+ 9,7	Intertechnique	– 6,5
Facom	+ 9,5	Gascogne	– 6,5
Nlles Galeries	+ 8,4	Martell	– 6,4
SEB	+ 8,2	Crédit national	– 6,2
ACCOR	+ 7,1	Imétal	– 6
Vallourec	+ 6,1	Carrefour	– 4,8
SAT	+ 5	Synthelabo	– 4,7
Primagaz	+ 4,9	Alspi	– 4,5
Salvepar	+ 4,8	Radiotechnique	– 4,5

(LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	10 nov.	11 nov.	12 nov.	13 nov.	14 nov.
RM	809 560	–	1 085 603	957 119	1 029 700
Comptant					
R. et obl.	4 267 261	–	5 994 013	7 322 037	8 907 400
Actions	266 836	–	272 468	248 373	279 361
Total	5 343 657	–	7 352 084	8 527 529	10 216 461
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1985)					
Françaises	144,1	–	144,8	145,1	–
Étrangères	110,4	–	110,6	110,4	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1985)					
Tendance	144,9	–	144,8	145,3	144,9
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	380,8	–	379,9	379,5	378,6

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 14 novembre

COURS	ÉCHÉANCES				
	–	Nov. 86	Déc. 86	Mars 87	Juin 87
Premier	–	105,50	106	106,05	105,60
+ haut	–	105,50	106,65	106,60	106,40
+ bas	–	105,50	105,85	105,75	105,55
Dernier	–	105,50	106,50	106,35	106,25
Compensation	–	105,50	106,50	106,35	106,25

Nombre de contrats : 19 393

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 7 nov.	Cours 14 nov.
Or fin (kilo en barre)	88 000	86 500
– (kilo en lingot)	88 500	86 950
Pièce française (20 fr.)	522	521
Pièce française (10 fr.)	368	375
Pièce suisse (20 fr.)	536	540
Pièce latine (20 fr.)	501	499
● Pièce tunisienne (20 fr.)	500	498
Souverain	641	629
Souverain Elizabeth II	630	645
● Demi-souverain	385	390
Pièce de 20 dollars	3 115	3 080
– 10 dollars	1 600	1 580
● – 5 dollars	1 055	1 070
– 50 pesos	3 260	3 255
● – 20 marks	631	633
– 10 florins	631	518
● – 5 roubles	360	345

Privatisation de Saint-Gobain

Controverse autour d'un certificat

Convertira, convertira pas ? Parmi les questions encore en suspens à une semaine de la privatisation de Saint-Gobain, programmée pour le 24 novembre, le problème de la conversion des certificats d'investissement émis en juin dernier prête quelque peu à controverse. Ces titres, qui représentent 18,5 % du capital de Saint-Gobain (pour une valeur de 2,4 milliards de francs), pourraient aisément être transformés en actions si l'Etat donne, ou plus exactement vend, aux détenteurs des certificats d'investissement le droit de vote. Toute la question est de savoir à quel prix ce droit de vote peut être cédé. Le Trésor considère – le contraire serait étonnant – qu'il n'est pas question de brader ce droit, et serait assez tenté de ne prévoir la conversion du certificat qu'une fois cotée l'action Saint-Gobain. Libéral jusqu'au bout, quand cela l'arrange, le Trésor laisserait ainsi le marché financier décider de la valeur du droit de vote, en fonction de la décote qui s'établirait entre le certificat d'investissement – dont la cotation a été suspendue le 3 novembre à 307 F – et l'action Saint-Gobain qui devrait être effectivement cotée le 23 décembre à la Bourse de Paris.

Côté Saint-Gobain et intermédiaires financiers, on ne l'entend pas de cette oreille. Pour eux, le droit de vote doit être mis en vente en même temps que les actions Saint-Gobain, avec un prix affiché qui pourrait se situer autour de 10 F, soit la différence entre le cours d'introduction du certificat en juin (300 F), et le cours d'introduction de l'action si celui-ci devait s'établir à 310 F. Si ce dernier atteignait 315 F, on pourrait même prévoir une plus-value de 5 F par titre pour les porteurs de certificats qui ont, en leur temps, fait confiance à une entreprise publique.

C. B.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Coup de semonce

Plutôt bien orienté en début de semaine, le New York Stock Exchange a été pris mercredi d'un brutal accès de faiblesse, qui s'est traduit jeudi par une chute verticale de 31,5 points du « Dow ». Le marché s'est toutefois ressaisi par la suite, et, vendredi soir, l'indice des industrielles s'inscrivait à 1 873,59 (contre 1 886,67 le 7 novembre). Mais le coup de semonce a été clairement entendu. Il a revêtu, si l'on peut dire, un caractère informatique. Wall Street butant depuis plusieurs jours sur la barre des 1 900 points, l'ordinateur a lancé l'ordre de vendre. De nombreux opérateurs ont obtempéré d'autant que beaucoup ont craint une tension sur le front monétaire, le FED ayant fait connaître son intention de resserrer les conditions de crédit si la masse monétaire continuait de déraper. Ajoutons que des dégagements d'ordre fiscal se sont greffés à ces considérations. Finalement, la relative sagesse de ladite masse et la baisse des prix de détail en octobre (– 5 %) ont momentanément éloigné le spectre de la hausse des taux. Sur l'OPA lancée par Revlon, Gillette a monté de 16,2 % à la veille du week-end.

	Cours 7 nov.	Cours 14 nov.
Alcoa	36	35 3/8
ATT	25 3/8	25 1/8
Boeing	52 5/8	50 1/2
Chase Man. Bank	35	35
Du Pont de Nemours	88	86 1/2
Eastman Kodak	63 3/4	66 3/4
Exxon	69	69 3/8
Ford	58 1/8	55 5/8
General Electric	78	77
General Motors	72 1/2	70 1/2
Goodyear	48	47 1/2
IBM	121 3/8	121 3/8
ITT	53 3/4	54 1/4
Mobil Oil	38 7/8	40 1/2
Pfizer	62 1/8	60 3/4
Schlumberger	33 5/8	33 5/8
Texaco	36 1/4	36 5/8
UAL Inc.	59 7/8	58
Union Carbide	23 1/4	23 7/8
US Steel	23 3/4	23 1/8
Westinghouse	58	57
Xerox Corp	57 3/4	58 5/8

LONDRES

Effritement

La crainte d'une reprise de l'inflation en relation avec la forte augmentation des dépenses publiques a entraîné un affaiblissement du marché, qui a reperdu tout le bénéfice de sa hausse précédente. Un léger redressement à la veille du week-end a cependant limité les pertes. Mais les fonds d'Etat, dans l'hypothèse d'un relèvement des taux d'intérêt pour soutenir la livre, ont été très déprimés et ont évolué au voisinage de leurs plus bas niveaux de l'année.

Indices « F.T. » du 14 novembre : industrielles, 1 293,2 (contre 1317,2) ; mines d'or, 325,1 (contre 300,1) ; fonds d'Etat, 81,38 (contre 82,58).

	Cours 7 nov.	Cours 14 nov.
Beecham	444	431
Bowater	337	333
Brit. Petroleum	695	694
Charter	274	288
Courtaulds	323	312
De Beers (*)	740	773
Freegold (*)	129	130
Glaxo	925	915
Gt. Univ. Stores	14 5/8	14 5/8
Imp. Chemical	10 25/32	10 21/32
Shell	946	954
Unilever	19 29/32	20
Vickers	399	386
War Loan	34 13/32	33 3/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

Moins 1,9 %

Après un bon démarrage, le marché, pris soudain de somnolence par le manque d'affaires, s'est mis à glisser. La rechute de Wall Street et la baisse du dollar ont d'autre part contribué à le déprimer et, vendredi, l'indice de la Commerzbank s'établissait à 1 979,20 (contre 2 019,10), soit à 1,9 % en dessous de son niveau du 7 novembre. Les automobiles et les chimiques ont été particulièrement éprouvées.

	Cours 7 nov.	Cours 14 nov.
ABG	311,80	312
BASF	278,50	267
Bayer	307,50	298,60
Commerzbank	311	304
Deutschebank	789,80	790,50
Hoechst	264	257,90
Karstadt	468,50	458,50
Mannesmann	189,50	193,60
Siemens	703,50	696
Volkswagen	464	431,50

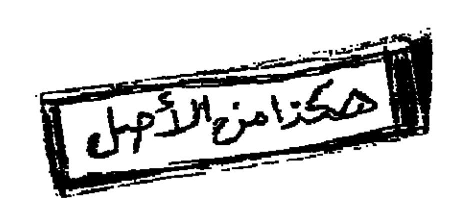
TOKYO

Nouvelle avance

Se distinguant d'entre toutes les autres grandes places, le Kabuto-Cho a ces derniers jours poursuivi son avance amorcée la semaine précédente, avec, toutefois, des volumes de transactions assez modérés (469,3 millions de titres par jour en moyenne). Le plongeon de Wall Street a toutefois laissé les opérateurs perplexes et à la veille du week-end le marché a recédé un peu de terrain.

Indices du 14 novembre : Nikkeï : 17 390,50 (contre 16 973,64) ; Indice général : 1 430,34 (contre 1 409,18).

	Cours 7 nov.	Cours 7 nov.
Akaï	387	390
Bridgestone	655	673
Canon	1 050	1 010
Fuji Bank	1 670	1 680
Honda Motors	1 230	1 180
Matsushita Electric	1 770	1 750
Mitsubishi Heavy	448	421
Sony Corp.	3 360	3 330
Toyota Motors	1 800	1 810



Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Genitrix, quand tu nous tiens

Délaissant le dollar des Etats-Unis, les emprunteurs internationaux se tournent pour l'instant vers d'autres devises telles que le yen ou le franc suisse, qui donnent la possibilité de réaliser des « swaps » intéressants alors que les transactions libellées dans la monnaie de l'Oncle Sam ne le permettent pas. C'est ainsi qu'on estime que la moitié des émissions étrangères en francs suisses, dont le foisonnement caractérise le dernier trimestre de cette année, est basée sur des « swaps » en autres devises.

L'inverse peut également se produire. La transaction en couronnes suédoises lancée jeudi par la Banque mondiale est, à cet égard, significative. D'un montant de 300 millions de couronnes et d'une durée de sept ans, elle a été offerte au pair avec un coupon annuel de 9,60 %. A l'issue d'une transformation en deux étapes, la première au niveau du taux d'intérêt, la seconde au niveau de la devise, la Banque mondiale se retrouvera avec des francs suisses dont le rendement brut sera d'environ 4,75 % par an.

Si les taux ont tendance à se détendre en Helvétie, il en va tout autrement en Allemagne. La République fédérale l'a démontré en proposant au pair, ce même jeudi, 4 milliards de deutschemarks d'obligations à dix ans avec un coupon de 6,50 %. Les eurobanquiers, qui s'attendaient à un coupon maximum de 6,375 %, sont restés pantois. Ce faisant, les Allemands ont négativement affecté les autres marchés européens accoutumés à un certain « différentiel » d'intérêt avec Francfort.

Le marché français des capitaux, pour ne citer que lui, se serait certainement bien passé d'une telle démarche. À quoi répond-elle ? Certains, outre-Rhin, assurent que lorsque l'impact de la chute du prix du pétrole qui a commencé à se propager le printemps dernier sera défalqué du taux d'inflation allemand, ce dernier s'avérera largement positif. Peut-être. Mais ne vaudrait-il pas mieux attendre pour s'assurer de la réalité de cette assomption, plutôt que de tirer immédiatement les conséquences de ce qui n'est encore qu'hypothèse ?

Hantée par le spectre de l'inflation, la Bundesbank en arrive à réagir comme ces mères abusives qui gavent leurs enfants de sirops et pilules diverses afin de les guérir de maladies dont ils ne sont pas encore atteints mais auxquelles ils pourraient éventuellement succomber. En attendant, l'Europe est condamnée à subir l'effet déflationniste de la phobie germaine. O Genitrix, quand tu nous tiens.

Les euro-obligations libellées en eurofrancs français continuent à ne pas intéresser les investisseurs étrangers. L'évolution de la devise tricolore leur paraît toujours indécise face à un deutschemark qui ressemble à un Moïse triomphant accoudé sur les tables d'une loi où s'inscriraient en caractères indélébiles les taux d'intérêt relativement élevés de la Bundesbank.

Face à cette menace, le Trésor français a décidé de limiter entre 2 et 2,5 milliards de francs français le volume des nouvelles euro-émissions durant le mois de novembre. Bien lui en a pris. La première, d'un montant de 500 millions et d'une durée de quinze ans, mais rétractable tous les cinq ans pour l'italienne Montedison, n'a pas suscité l'admiration des foules à partir d'un prix au pair et d'un coupon annuel de 8,375 %. La seconde, proposée par le Danemark, n'a, elle aussi, pas réussi à secouer le marché de son eurotorpeur. Son montant s'élève à 1 milliard de francs français. Sa durée est de cinq ans. Elle sera émise à un prix de 99,75 sur un coupon annuel de 8,125 %. Elle était, en fin de semaine, recherchée avec une décote de 2,125, soit plus que la commission totale de 1,875 %. A ce rythme, on se demande comment les deux autres transactions prévues ce mois-ci, pour une société britannique puis pour le Crédit national, parviendront à se placer convenablement.

A la décharge des banques dirigeant l'emprunt danois, il faut reconnaître que ce royaume scandinave a maintenant trop tiré sur la corde des eurosentiments tout en trop ignorant celle des europrincipes. Le Danemark et les agences qu'il garantit ont, depuis le début de 1986, emprunté en une multitude de devises l'équivalent de 6,5 milliards de dollars sur le marché international des capitaux. Cela fait du Danemark le débiteur souverain le plus actif de l'année et amène les investisseurs à se demander s'il n'y a vraiment pas quelque chose de pourri au royaume du prince d'Elseneur. Aussi, peut-on comprendre leur agacement lorsque, le même jour et presque à la même heure, le Danemark se met à euro-emprunter non seulement en francs français mais également en dollars, même s'il n'y a aucune relation entre la devise hexagonale et l'américaine.

En effet, dans les minutes qui suivirent l'euro-émission danoise en francs, on apprenait que le Danemark recherchait simultanément 1 milliard de dollars sur deux ans, soit la plus courte durée jamais offerte sur le marché euro-obligataire pour une opération d'une telle ampleur, sur les bases suivantes : un prix de 101,50, un coupon annuel de 7 % et une commission totalisant 1,14 %. Le tout représentait, lors du lancement, un rendement supérieur de 37 points de base à celui des bons du Trésor américain de même durée.

Le concept était intéressant. Il s'agissait, au travers d'une échéance à seulement deux ans, d'atteindre la majorité des prêteurs pour qui le mot d'ordre, depuis des mois, est de rester « liquide » et qui, de ce fait, s'intéressent davantage aux instruments du marché monétaire qu'à ceux, à plus longue échéance, du marché euro-obligataire. Malheureusement, la tentative danoise ne s'est pas soldée par un succès : la signature du royaume scandinave est présentement trop galvaudée, tout comme pour Hamlet l'était, autre Genitrix, le ventre de sa mère.

Respirez avec Bouygues, DMC, Saint-Gobain

Le meilleur recours pour échapper aux euro-effluves qui émanent d'un marché euro-obligataire empêtré dans des politiques de taux d'intérêt dont on discerne mal l'issue est d'aspirer le vent du grand large qui porte aux quatre coins du monde les émissions internationales d'actions. Là, tout est encore fraîcheur, harmonie et murmure délicieux. Dans ce domaine, les sociétés françaises font feu des quatre fers et tirent magnifiquement parti de la forte demande des investisseurs.

Sans parler de Saint-Gobain qui s'apprête à entrer dans une semaine dans l'arène internationale, Bouygues et Dollfus Mieg et Cie (DMC) ont également vu l'avantage qu'ils pouvaient tirer d'un euromarché extrêmement bien disposé à l'égard de tout ce qui est action. Bouygues vient de placer sans difficulté à l'étranger 40 % des 922 879 certificats d'investissement (actions sans droit de vote) qu'il offrait à un prix unitaire de 1 085 F français, soit une décote de 20 % par rapport au prix moyen de l'action avec droit de vote ordinaire durant les quarante dernières Bourses.

DMC entend aller plus loin : la seconde firme textile française propose près de 70 % d'actions nouvelles, soit 250 millions de francs, sur le plan international à un prix de 535 F français par titre, c'est-à-dire une décote de 4 % par rapport au prix de clôture de 557 F le jeudi 13 novembre au soir. La demande suisse, allemande et belgo-luxembourgeoise est déjà très vive, et il ne fait aucun doute que l'ensemble sera rapidement sursouscrit.

En attendant le grand jour de sa privatisation, Saint-Gobain, enfin, fourbit ses dernières armes. Une étude réalisée par le courtier londonien Cazenove révèle l'ampleur de la restructuration entreprise par Saint-Gobain au cours des dernières années et l'étendue des bénéfices que le groupe français va en tirer. Son bénéfice par action devrait augmenter de 82 % pour atteindre 27,9 F français cette année, puis encore de 15 % en 1987 pour se situer à 32 F l'an prochain. Dans ces conditions, le seul conseil qu'on puisse donner aux euro-investisseurs est de faire de la place dans leurs portefeuilles pour accueillir ce « blue chip » tricolore.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Rechute du dollar vis-à-vis du deutschemark

C'était trop beau pour durer ! En nette remontée depuis trois semaines avec près de 5 % de hausse, le dollar a été victime d'une rechute cette semaine, retombant de près de 3 % en quelques jours. Mais, attention ! Cette rechute a été très sélective, s'effectuant uniquement vis-à-vis du deutschemark, à nouveau très fort, et des monnaies européennes, qui le suivent plutôt mal que bien, le franc français notamment.

Le dollar, en effet, n'a pratiquement pas varié, ou si peu, vis-à-vis du yen : il faut, très certainement, y voir la conséquence des accords américano-japonais du 31 octobre dernier sur la stabilisation des parités pour les devises des deux pays. Quant à la livre sterling, elle a, purement et simplement, accompagné le dollar dans son repli.

Quasi-stabilité donc, à Tokyo, aux environs de 162-163 yens pour un dollar. En début de semaine, le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, avait confirmé que les Etats-Unis et le Japon s'étaient entendus sur « une coopération dans le domaine des taux de change, avec des limites de variations et des points de référence précis », des interventions de la Réserve fédérale « pouvant être envisagées » si elles étaient utiles.

En milieu de semaine, à l'occasion d'un recul du dollar à 160 yens, M. David Mulford, adjoint de M. Baker, assurait qu'une rechute du dollar (en dessous de 160 yens, probablement) serait « préjudiciable » à la croissance du Japon. Voilà pour le yen.

Quant au deutschemark, il s'est, lui, sensiblement raffermi, aux dépens du billet vert dont le cours est retombé de 2,07 DM à un peu plus de 2 DM. Les raisons ? Un peu tout à la fois. D'abord, sur un plan strictement technique, le fait que le dollar n'ait pu dépasser le niveau des 2,07 DM, considéré comme un « seuil » important par les amateurs de graphiques, a un peu découragé les acheteurs. Ensuite, dès que le billet vert remonte, des vendeurs se manifestent, peu confiants dans cette vigueur retrouvée et toujours convaincus de l'orientation fondamentalement baissière du dollar.

Après tout, les déficits américains vont rester énormes, même s'ils se contractent un peu. Si, selon M. Fred Bersten, directeur du réputé Institut for International Economics de New-York, le déficit commercial américain peut être réduit de moitié d'ici à deux ans grâce au repli du billet vert déjà acquis, ce déficit resterait à peine inférieur à 100 milliards de dollars en 1989, montant jugé encore trop important, et de loin.

De même, à Washington, on ne se fait guère d'illusions, au Congrès et à la Maison Blanche, sur la possibilité réelle de réduire véritablement le déficit budgétaire à moins de 100 milliards de dollars, également avant 1988 ou bien plus tard, ce qui obligera le Trésor à continuer à solliciter les prêteurs étrangers.

Enfin, l'Allemagne relève son taux d'intérêt à long terme (voir ci-dessous) à l'inverse du Japon, ce qui pousse le deutschemark à la hausse et n'arrange pas les affaires du franc français. A la veille du week-end, le deutschemark, qui, depuis le 20 octobre, avait « décollé » de son cours officieux d'intervention à Paris, 3,2760 F, pour revenir un peu au-dessus de 3,26 F, a bondi derechef à 3,2760 F, ce qui a obligé la Banque de France à vendre des deutschemarks, 200 ou 300 millions. Ce n'est pas beaucoup mais c'est ennuyeux, surtout si le deutschemark monte encore par rapport au dollar.

En fin de semaine, une nouvelle rumeur courait, remplaçant celle d'une diminution du taux d'escompte allemand : celle d'une réévaluation du deutschemark, de 2 % disait-on, pour faire accepter la remontée des taux en RFA. Cette solution arrangerait tout le monde, la Bundesbank, qui lui trouverait un caractère « vertueux » (baisse du coût des importations à caractère désinflationniste), sans danger réel pour des exportations énormes, et la Banque de France, qui pourrait éviter d'avoir à relever ses propres taux pour défendre le franc.

La Banque britannique Lloyds prédit, quant à elle, un réalignement du SME au premier trimestre prochain, après les élections allemandes, avec, « à la demande des autorités françaises », une dévaluation du franc de 5 %, couplée avec celle de la livre irlandaise et de la couronne danoise. On voit mal MM. Chirac et Balladur accepter une opération d'une pareille ampleur, même si l'écart d'inflation de la France et de l'Allemagne se creuse en ce moment.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 10 AU 14 NOVEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4280	–	15,1745	59,9161	49,7018	2,3894	43,9947	0,0717
	1,4260	–	14,8283	57,9710	48,3559	2,3272	42,8082	0,0699
Paris	9,4105	6,5900	–	394,84	327,53	15,7467	289,92	4,7307
	9,6219	6,7475	–	391,16	326,28	15,7028	288,85	4,7185
Zurich	2,3833	1,6690	25,3267	–	82,9522	3,9880	73,4271	1,1981
	2,4599	1,7250	25,5650	–	83,4139	4,0144	73,8441	1,2063
Francfort	2,8731	2,0120	30,5315	120,55	–	4,8076	88,5173	1,4443
	2,9490	2,0680	30,6483	119,88	–	4,8126	88,5274	1,4462
Bruxelles	59,7618	41,85	6,3505	25,0748	208	–	18,4117	3,0043
	61,2752	42,97	6,3683	24,9101	207,79	–	18,3947	3,0049
Amsterdam	3,2458	2,2730	34,4922	136,18	112,97	5,4313	–	1,6317
	3,3311	2,3360	34,6202	135,42	112,96	5,4363	–	1,6336
Milan	1989,20	1393	211,38	834,63	692,34	33,2855	612,84	–
	2039,18	1430	211,93	828,99	691,49	33,2798	612,16	–
Tokyo	231,33	162	24,5827	97,0641	80,5168	3,8709	71,2714	0,1163
	232,87	163,30	24,2016	94,6667	78,9651	3,8003	69,9858	0,1142

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 14 novembre, 4,0679 F contre 4,1320 F le vendredi 7 novembre.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

14 nov. 1986

LIRE ITALIENNE – MARK ALLEMAND – FLORIN – FRANC FRANÇAIS – LIVRE IRLANDAISE – FRANC BELGE – COURONNE DANOISE

+1,25 / +1,00 / % 0 / –0,25 / –0,50 / –0,75 / –1,00 / –1,25 / –1,50 / –1,75 / –2,00 / –2,25

Plafond / Plancher

*Système monétaire européen

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Une étincelle pour le plomb

« Le plomb a fini de mourir », confiait récemment un responsable de la société française Penarroya – premier producteur mondial de métal gris – au lendemain de la conférence internationale su le plomb qui s'est tenue fin octobre à Goslar (Allemagne de l'Ouest). Si les cours établis au London Metal Exchange ne témoignent que partiellement de cette résurrection – ils se situaient le 13 novembre à 320,5 livres par tonnes, – les perspectives industrielles de cette matière première redeviennent souriantes, après plus de cinq ans de marasme.

Les conférenciers de Goslar ont ainsi été séduits par une application nouvelle mise au point en RFA et aux Etats-Unis. Une grosse batterie contenant 600 tonnes de plomb fonctionne depuis six mois à Berlin, avec pour mission de réguler les réseaux de distribution électrique. Ces derniers sont, en effet, sensibles aux « pics » de consommation, qui entraînent des fléchissements de fréquence et perturbent certains appareils comme les ordinateurs. La batterie nouvellement utilisée écrête désormais les pointes, en adaptant instantanément l'offre de courant à la demande.

En Californie, la société Edison (distribution de courant) et l'EPRI (Electric Power Research Institute) ont conçu un projet d'une autre envergure : la plus grosse batterie du monde, dont le coût est estimé à 14 millions de dollars, sera installée à Los Angeles. 2 500 tonnes de plomb seront nécessaires à cette nouveauté, qui fonctionnera à partir de décembre 1987. Il s'agira pour elle de stocker l'énergie dans les grands réseaux de distribution électrique, pour, là encore, réguler la fréquence d'approvisionnnement et économiser les coûts de fourniture.

D'autres usages spécifiques du plomb connaissent de surcroît un intérêt grandissant. C'est le cas des batteries pour tracteurs de dock et d'aéroport. L'adhérence au sol exigée pour tirer les Boeing fait du plomb un composant clé, estiment les experts. Quant aux accumulateurs de batteries automobiles, ils resteront pour longtemps encore le lieu de prédilection du métal gris. Certes, les batteries ont vu ces dernières années leur espérance de vie augmenter (quarante-deux mois aujourd'hui, contre deux ans dans les années 70). La quantité de plomb utilisée a aussi diminué (8-9 kilos, contre 12-13 kilos).

Mais les professionnels tablent sur une extension du parc automobile pour compenser ces phénomènes : en 1985, 42 millions de véhicules nouveaux (légers et utilitaires) ont été fabriqués, et 455 millions étaient au total en circulation. Les spécialistes du plomb extrapolent pour l'an 2000 une production de véhicules neufs comprise entre 55 et 60 millions d'unités, pour un parc de 600 millions.

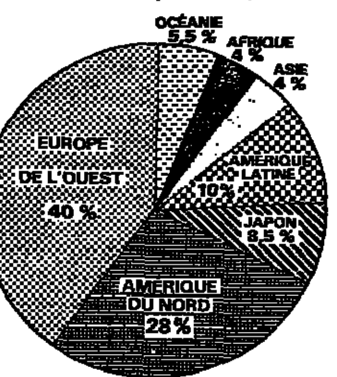
Le plomb, qui a longtemps souffert d'une mauvaise image, en raison de son caractère jadis guerrier et des risques de saturnisme inhérents à une trop forte absorption par l'organisme humain, bénéficie d'un retour en grâce dans l'opinion. Le public prend peu à peu conscience que ce métal est un bouclier efficace contre les radiations nucléaires. Les conteneurs servant au transport des déchets radio-actifs, de même que les blindages des unités de retraitement incorporent ainsi d'importants tonnages de plomb.

PRODUITS	COURS DU 14-11
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	933,5 (=) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	810 (+ 1) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	2 576 (+ 35) Livres/tonne
Sucre (Paris) Décembre	1 199 (– 61) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	2 070 (– 310) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 942 (+ 55) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	282 (– 6,50) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	171,25 (– 2) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	169 (+ 0,60) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Production de plomb raffiné dans le monde occidental

(Prévisions pour 1986)



Source : Study Group. Avril 1986.

Des prouesses que le métal ne parvient pas à concrétiser en termes de prix, malgré la diminution des stocks mondiaux (500 000 tonnes environ, soit cinq semaines de consommation). Leur mauvaise répartition géographique, le maintien de capacités excédentaires aux Etats-Unis et le contrecoup de la crise de l'étain sont, pour l'instant, autant de pare-feu à l'étincelle électrique qui ranime l'industrie du plomb.

ERIC FOTTORINO.

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un réajustement bien douloureux

Les « cinq glorieuses » sont bien finies. Il s'agit des splendides années qui se sont écoulées depuis la fin de 1981 et qui, par une baisse continue des taux, ont fait la fortune des souscripteurs d'obligations à taux fixe : quand les rendements diminuent, les cours desdites obligations montent sans « panique » contrairement à ce que nous écrivions par erreur la semaine dernière. Mais, maintenant, la plus grande incertitude va régner sur l'évolution des taux d'intérêt, et, selon un opérateur, « on va faire de la tôle ondulée », avec bien des cahots.

En attendant, c'est un peu le chaos, sans jeu de mot abusif, le marché essayant de trouver un point d'équilibre après une lourde chute le 17 octobre, puis une vive reprise, suivie d'une lourde rechute la semaine dernière.

Cette semaine-ci, c'est plutôt un pessimisme « calme » qui a prévalu, les rendements des emprunts d'Etat à plus de sept ans s'élevant encore un peu, à près de 8,80 % pour retomber un peu plus vendredi après midi à 8,65 % environ. Sur le MATIF, cela correspondait à des cotations sur décembre de 106,50 (base 102 au 22 février 1986, pour un emprunt « notionnel » de 10 % après 106,15 au plus bas et 106,95 il y a huit jours). Et dire qu'au début septembre, on cotait 114, ce qui équivalait à des rendements inférieurs à 7,50 % !

Une certaine inquiétude régnait même à l'approche de la fin de la semaine, la Banque de France ayant même dû intervenir jeudi pour empêcher le loyer de l'argent au jour le jour de dépasser 7,59 %, le marché manquant de liquidités. Si le court terme à son tour « craquait » après le long terme, où diable allait-on. Des rumeurs inquiétantes couraient même sur une prochaine hausse du court terme en question décidée en haut lieu pour soutenir le franc à nouveau faible vis-à-vis du mark.

Paris, vendredi après-midi, ce fut une joyeuse surprise : la Banque de France, à l'occasion d'une adjudication, alimentait très largement le marché en liquidités, à hauteur de 75 % des montants demandés, au taux inchangé de 7 %. A l'adjudication précédente, elle n'avait « servi » que 25 % des demandes. Le signal était clair : pas de hausse du court terme pour l'instant.

Quant au long terme, c'est une autre affaire. Depuis la fin du mois d'août, les taux « longs » ont augmenté de 0,40 % aux Etats-Unis et 0,50 % en Allemagne où l'emprunt d'Etat va être émis à 6,50 % contre 6 % au début de l'automne : la Bundesbank laisse en fait monter les taux. En outre, vis-à-vis de l'Allemagne, les opérateurs français font le calcul suivant : s'ils veulent tenir compte de l'écart d'inflation avec ce pays, d'environ 2,5 %, il faut l'ajouter aux taux allemands pour obtenir les taux français, soit près de 9 %. On n'en est plus très loin.

Cela étant, bien des opérateurs estiment que, sur le marché obligataire de Paris, on entre dans une zone de résistance avec des rendements qui devraient se stabiliser, d'abord aux environs de 8,50 %, puis, éventuellement, revenir à 8,25 %, 8,30 % vers la fin de l'année. Si tout se passe bien. A cet égard, l'annonce d'une hausse des prix « provisoire » de 0,2 % pour octobre après les 0,4 % de septembre a fait bon effet : le retour de l'inflation n'est pas pour tout de suite, d'autant que le gouvernement a inclus dans ses prévisions de hausse des prix pour 1987 un prix du baril de pétrole de 18 dollars environ contre 15 ou 16 en ce moment.

Il n'en reste pas moins que sur le marché une centaine de milliards de francs d'emprunts à taux fixe sont entre les mains de gens qui ne devraient plus les détenir : trésoriers d'entreprises qui ont spéculé à la baisse du taux, banquiers qui ont des titres en stock et les prêtent à « réméré », gérant de SICAV à performances dites sensibles. Tous ces acteurs commencent à s'inquiéter, courant le risque de pertes en capital, déjà amorcées en octobre (parfois 2 %, soit 24 % à taux annuel), et ces 100 milliards vont devoir se reclasser. Il faudra des mois pour cela.

En attendant, après les dix milliards d'OAT la semaine dernière, c'est la diète pour tous les autres.

F. R.

Le Monde

ÉTRANGER

3 Les Etats-Unis annoncent des sanctions contre la Syrie.

4 Algérie : quatre personnes tuées dans les manifestations de Constantine.

— Les élections au Brésil.

POLITIQUE

5 Le budget adopté à l'Assemblée nationale.

— Regain de tension en Nouvelle-Calédonie.

6 Le comité directeur du Parti socialiste.

SOCIÉTÉ

7 Huit pays européens s'apprêtent à construire le plus grand télescope du monde.

— M. Pasqua lance un campagne sur les risques du nucléaire.

8 Création d'un comité de soutien aux victimes des chasseurs abusifs.

11 Communication.

CULTURE

9 *Les Clients*, de Jean Poiret, à Edouard VII.

— *Les Petits Pas*, de Jérôme Deschamps, aux Bouffes-du-Nord.

ÉCONOMIE

13 La réforme du calcul des chiffres du chômage.

14 Revue des valeurs.

15 Crédits, changes, grands marchés.

SERVICES

Carnet 11

Météorologie 11

Mots croisés 11

Programmes des spectacles 10

Les légers progrès enregistrés avec Gorbatchev doivent « inciter l'Occident à accentuer ses pressions »

déclare, à Paris, le dissident Youri Orlov

Le physicien russe Youri Orlov, expédié par les autorités soviétiques à New-York le 5 octobre, a passé quelques jours en France à l'invitation du comité des physiciens français et du comité des scientifiques français, formés pour sa libération (1).

Celui qui, en 1976, fut l'un des fondateurs du groupe moscovite pour la surveillance de l'application en URSS des accords d'Helsinki (*le Monde* du 14 novembre) a tenu une conférence de presse, le vendredi 14 novembre, à Paris. Il a tout d'abord remercié ceux qui, en France, sont intervenus en sa faveur, notamment le président de la République. Puis il a rappelé qu'il y a au moins 830 détenus politiques recensés en URSS, condamnés pour délit d'opinion. Sans parler de ceux qu'on ne peut recenser.

Youri Orlov a évoqué plusieurs cas : Anatoli Martchenko, un ouvrier né en 1938, écrivain connu qui a déjà passé vingt ans dans les camps soviétiques. Il lui reste encore à purger quatre ans de camp suivis de cinq ans de relégation.
Anatoli Koriaguine, un psychiatre né en 1938 qui a renoncé à une carrière scientifique pour lutter contre l'utilisation abusive de la psychiatrie dans la répression des délits d'opinion. « *Cette répression peut être assimilée à la pratique de la médecine nazie* », a dit Orlov ; il a raconté comment, dans le camp où ils étaient détenus ensemble, Koriaguine forçait son rendement pour l'aider à remplir la norme fixée et lui éviter sanctions et brimades. Koriaguine a encore devant lui deux années de camp et cinq années de relégation.

Deux juristes ukrainiens, Levko Loukianemko et Ivan Kandyba, avaient déjà fait chacun quinze ans de camp de 1961 à 1976 pour avoir écrit un texte réclamant le droit à l'autodétermination pour l'Ukraine. Arrêtés de nouveau, l'un en 1977, et l'autre en 1981, ils ont été condamnés à dix ans de camp et cinq ans de relégation.

En arrivant en Occident, Orlov a été stupéfait par le nombre de personnes et d'associations qui se préoccupent du sort des prisonniers politiques en URSS. « *Je vous demande à tous*, a-t-il dit, *d'avoir la patience de continuer, de surpasser en patience les autorités soviétiques qui en ont beaucoup. Le travail que vous faites peut ne pas vous paraître efficace dans l'immédiat, mais sachez que tôt ou tard il portera ses fruits.* »

Il attribue la vingtaine de libérations de prisonniers politiques intervenues depuis l'avènement de M. Gorbatchev au désir de celui-ci de se forger « *une image plus attirante* ». « *Si vous accueillez ce léger progrès avec euphorie, au lieu qu'il vous incite à accentuer vos pressions pour le respect des droits de l'homme en URSS, alors ces libérations ne continueront pas* », a ajouté Orlov, qui voudrait faire comprendre aux Russes qu'ils ne pourront jamais faire de progrès décisifs, économiques, culturels, scientifiques et sociaux, tant qu'une véritable démocratisation ne sera pas menée en URSS. Et il souhaite que l'Occident comprenne que seul le respect des droits de l'homme en URSS peut garantir sa sécurité.

AM. B.

(1) Youri Orlov participera à une réunion publique, lundi 17 novembre, à 18 heures, à l'université Paris-VII, 2, place Jussieu, amphithéâtre 45.

M. Chalier prêt à se rendre à la justice

« *Yves Chalier devrait se rendre à la justice. C'est imminent* », nous a déclaré Mᵉ Xavier de Roux, défenseur de l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, ce samedi matin 15 novembre. Cette « reddition » devrait se faire dimanche ou, au plus tard, au début de la semaine.

Doucement mais inexorablement, le feuilleton « Carrefour du développement » évolue. Parti comme un scandale politico-financier éclaboussant M. Christian Nucci, ancien ministre de la coopération, et, audelà, l'ancien gouvernement socialiste, il entre maintenant dans une seconde phase et risque de se retourner contre ceux qui — dans la majorité actuelle — pouvaient espérer en tirer un bénéfice politique.

Ce sont les propos d'Yves Chalier au *Point* qui sont à l'origine de ce changement de direction. Dans son édition du 10 novembre, le principal acteur de cette affaire multiforme révélait qu'il avait été aidé dans sa fuite par « *l'un des responsables de la police au ministère de l'intérieur* ». Yves Chalier précisait que c'est à ce même policier qu'il avait fait parvenir du Brésil son fameux rapport sur les pratiques financières de l'association Carrefour du développement.

Qui était l'obligeant ami d'Yves Chalier ? *Le Monde*, le 10 novembre, évoquait le nom du contrôleur général Jacques Delebois, chef du Service de coopération technique internationale de police (SCTIP), proche d'Yves Chalier, avec qui il avait préparé le sommet franco-africain de Bujumbura. *Le Point*, dans son édition de lundi 17 novembre, confirme qu'il s'agit bien de ce fonctionnaire.

« *Dès que l'affaire a éclaté*, explique maintenant Yves Chalier au *Point*, *j'ai demandé conseil à Jacques Delebois. Je l'avais connu lors de la préparation du sommet du Burundi (...). Fin avril 1986, quand l'affaire du Carrefour a éclaté, je me suis donc tourné vers lui pour réclamer son aide. Le jeudi 24, je suis allé le voir dans son bureau, à l'annexe du ministère de l'intérieur, rue Nélaton. Le poste de garde a même photocopié ma carte d'identité. Il m'a conseillé d'aller voir un comptable de ses amis, boulevard de Courcelles. Ensuite, nous ne nous sommes plus rencontrés que dans des cafés. Pour prendre rendez-vous, je devais l'appeler sous le pseudonyme d'Albert.* »

A la suite de ces articles, M. Jacques Delebois a été entendu sur commission rogatoire de M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction en charge du dossier, par le contrôleur général Greco, chef de la sous-direction des affaires économiques et financières au ministère de l'intérieur. L'audition a duré quatorze heures. Il ne semble pas qu'elle ait permis de faire toute la lumière.

Le ministère de l'intérieur semble pourtant embarrassé : M. Delebois est un proche de M. Charles Pasqua. C'est à lui que le nouveau ministre de l'intérieur, à peine installé place Beauvau, a fait appel pour voir si son prédécesseur, M. Pierre Joxe, n'avait pas laissé traîner quelques micros dans son bureau. M. Delebois fait également partie des promus de la nouvelle majorité : nommé chef du SCTIP en juin 1986, en remplacement de M. François Zuccarelli, jugé trop proche du Parti socialiste, le commissaire divisionnaire Delebois a été élevé récemment au grade de contrôleur général. Le lendemain de son audition par la brigade financière, il était reçu longuement par M. Charles Pasqua.

Une question reste posée : Est-ce le contrôleur général Delebois qui a pris l'initiative de demander ce rapport à Yves Chalier, puis de le faire parvenir à M. Aurillac ? Ou bien, comme c'est l'usage, l'a-t-il d'abord adressé à sa hiérarchie, au ministère de l'intérieur. Lequel, ensuite, l'aurait transmis à M. Aurillac.

Ce n'est pas un simple détail si, comme l'affirme encore Yves Chalier dans son interview, il a été l'objet de manipulations pour lâcher une à une quelques pièces d'un dossier particulièrement gênant pour l'ancien pouvoir. C'est ainsi que l'interview qu'il a donné de sa retraite paraguayenne, fin juillet, au *Figaro-Magazine* lui aurait été fortement conseillé par ses protecteurs parisiens.

Ses manipulateurs ne s'intéressaient d'ailleurs pas qu'à la gauche. De la même manière qu'ils lui auraient demandé un rapport sur Carrefour du développement, ils auraient exigé qu'il mette sur papier plusieurs des secrets du ministère de la coopération ou des affaires dont il avait eu connaissance. Il aurait ainsi rédigé pour ses « amis » un rapport sur l'Association pour la promotion communale internationale, alors présidée par M. Alain Poher, qui avait connu de graves difficultés financières.

GEORGES MARION.

L'anarchie de la bande FM

TDF ne veut plus jouer le rôle de gendarme

Curieuse phase que celle traversée aujourd'hui par Télédiffusion de France (TDF). Entreprise commerciale mais entreprise d'Etat, exposée au jeu de la concurrence, mais soumise aux contraintes du public. Ses usages, son passé, son image... Les freins et obstacles à sa mutation se révèlent pesants et placent temporairement la société dans une situation ambiguë. Ambiguë quant à sa vocation et aux attentes réelles de ses clients ; ambiguë également quant à son organisation et à la dévolution de certaines de ses compétences à la CNCL.

Chargée de la diffusion des émissions du service public et du secteur privé (en situation de monopole dans le premier cas, de concurrence dans le second), TDF se voit désormais déchargée de la gestion du plan de fréquence et du contrôle des ondes. Une activité attachée à son histoire et à la tradition en France du monopole des ondes, mais qui lui a valu récemment de nombreuses critiques. Comment, disait-on, pouvait-elle être à la fois arbitre du jeu et prestataire de service, représentante de l'ordre et partenaire commercial ?

Le conflit Radio-Bocal-Europe 1 témoigne de la perversion de la situation. Brouillée en FM par la radio locale, Europe 1 reproche à TDF chargée de sa diffusion, de ne pas prendre les moyens d'honorer son contrat : moyens techniques — une puissance supérieure de diffusion ; — moyens judiciaires — un recours contre Bocal, la pirate perturbatrice. TDF n'a rien fait, bloquée en matière de puissance, et pressée d'abandonner toute plainte contre les pirates. « *Gênée sur tous les plans*, explique M. Bertrand Denis-Laroque, directeur des affaires commerciales ; *freinée dans son souci de servir au mieux ses clients, consciente qu'une inflation des puissances ne peut qu'être nuisible et cause de perturbations diverses et soucieuse de ne plus servir de « police » des ondes.* » Mécontente, Europe 1 s'est donc décidée à agir comme toutes les grandes radios parisiennes et à émettre par ses propres moyens. Une rupture qui, si elle se confirmait, se solderait pour TDF par un manque à gagner important et entacherait sa crédibilité technique et commerciale. C'est pourquoi l'établissement public a décidé de réagir : exigeant de Radio-Bocal, cause de ses malheurs, l'équivalent des revenus normalement attendus d'Europe 1 et réparation d'un préjudice moral. Tardif ? « *Sans doute*, admet M. Denis-Laroque, *mais à la plainte du gendarme nous avons préféré celle du piéton lésé dans l'accident.* »

Le désordre inouï de la bande FM complique, il est vrai, le rôle de TDF. Et au ministère, qui reproche à TDF une attitude trop peu commerciale, M. Denis-Laroque répond par une interrogation : « *La FM aujourd'hui ne connaît aucune règle du jeu. Alors que devons-nous faire ? S'aligner sur les autres diffuseurs, se lancer dans la bagarre de la puissance — où nous pouvons être les meilleurs — et se battre pour nos clients, quitte à contrer parfois l'autorité de tutelle ?* »

Tout dépendra, en fait, de la rapidité de la CNCL à se saisir du dossier et faire montre d'autorité. « *Une priorité absolue* », déclare M. Michel Pelchat, rapporteur du budget de la communication, en évoquant le contexte actuel de « *quasi-impunité pour ceux qui violent la loi* » et redoutant que « *le malheureux exemple de la radio donne une idée de ce que pourrait être une bataille des ondes en télévision en l'absence d'autorité régulatrice efficace.* »

Sans doute la CNCL bénéficiera-t-elle de moyens de contrôle nouveaux, la sous-direction des fréquences de TDF devant être intégrée à son administration. Mais certains, à TDF, s'inquiètent déjà de constater que les vingt-sept personnes de ce service continueront à émarger, en 1987, au budget de TDF. « *Une position encore ambiguë*, dit-on. *TDF reste-t-elle le bras séculier de la puissance publique ou devient-elle enfin entrepreneur commercial ?* »

ANNICK COJEAN.

Le sort des otages américains au Liban

Le Djihad appelle Washington « à persévérer »

Beyrouth (*AFP*). — Le Djihad islamique a indiqué ce samedi 15 novembre que les Etats-Unis devaient persévérer dans la voie qui a conduit le 2 novembre à la libération de M. David Jacobsen, afin d'obtenir l'élargissement des autres otages américains qu'il détient. Dans un communiqué, accompagné d'une photographie de M. Terry Anderson, enlevé le 16 mars 1985, le Djihad affirme que « *la libération de M. Jacobsen a été le fruit d'une initiative américaine qui, si elle venait à se poursuivre, conduirait à une solution de l'affaire des otages* ».

« *Le gouvernement américain devrait prendre des mesures plus rapides et plus consistantes pour satisfaire nos exigences* », indique le communiqué qui ajoute que le Djihad ne fera « *aucune concession et ne changera pas d'un iota ses revendications* ».

IRLANDE DU NORD

Un mort au cours d'une manifestation protestante

Belfast (*AFP*). — Un manifestant protestant, âgé de vingt-neuf ans, est mort après avoir été renversé par une voiture de police à Belfast, et trois policiers ont été légèrement blessés dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 novembre, lors de manifestations protestantes en Irlande du Nord à l'occasion du premier anniversaire de l'accord anglo-irlandais.

M. CHARLES PASQUA invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 16 novembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien président du groupe RPR du Sénat répondra aux questions d'André Passeron et de Georges Marion, du *Monde*, et de Gilles Leclerc et d'Alain Hamon, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

Remontée des cours du pétrole

Le comité des prix de l'OPEP propose de revenir à un prix de référence de 18 dollars

Réuni à Quito (Equateur), le vendredi 14 novembre, le comité des prix de l'OPEP a décidé de proposer à l'Organisation de revenir le mois prochain à un système de prix fixes du pétrole brut, système appliqué pendant vingt-cinq ans et abandonné en décembre 1985 avec un prix de référence de 18 dollars par baril. Bien que ce comité, composé des ministres koweïtien, libyen et équatorien du pétrole, n'ait qu'un pouvoir de proposition — la décision finale devra être adoptée par les treize pays en décembre, — cette nouvelle a provoqué, un vif raffermissement des cours sur les marchés au jour le jour. Le brut anglais de référence est repassé vendredi, pour la première fois depuis deux mois, au-dessus de 15 dollars par baril. Le marché de New-York a clôturé en hausse de 14 cents à 15,65 dollars/baril.

Le marché est favorablement impressionné par l'apparente cohésion retrouvée au sein de l'Organisation depuis la dernière conférence extraordinaire et surtout le remplacement il y a deux semaines du ministre saoudien du pétrole M. Yamani, principal partisan de la guerre des prix.

Comme le confirment la rapidité des débats de Quito et l'unanimité qui y a été constatée, la plupart des pays membres de l'OPEP adhèrent désormais à l'objectif fixé par le royaume saoudien de faire remonter les prix du brut à 18 dollars par baril dans les mois à venir.

Le système proposé par le comité consiste à rétablir un prix de référence officiel, calculé à partir d'un panier de cinq qualités de bruts produit par l'OPEP (1) et d'une qualité extraite par un pays non membre de l'Organisation, le Mexique. Les prix pour chaque pays seraient ensuite fixés en tenant compte des différences de qualités, d'éloignement, etc. (différentiels).

Huit pays membres (2) ont fait officiellement savoir qu'ils approuvaient cette proposition, parmi lesquels le Koweït, qui, avec l'Arabie saoudite, avait été le plus chaud partisan de la guerre des prix. L'Iran, opposant traditionnel de l'Arabie saoudite, a également déclaré qu'il accepterait le prix de 18 dollars à condition que celui-ci soit considéré comme une étape et qu'un calendrier précis soit établi pour revenir au prix de 28 dollars, pratiqué jusqu'à la fin de l'an dernier.

Cet accord ne règle pas toutefois le principal problème. L'OPEP doit, en effet, d'ici à sa prochaine conférence le 11 décembre, définir les moyens d'y parvenir. Selon la plupart des experts, ce nouvel objectif de prix n'est pas compatible avec le maintien du niveau de production actuelle de l'Organisation. Et rien n'indique que les pays membres soient prêts individuellement ou collectivement à réduire encore leur rythme d'extraction pour apurer le marché.

V. M.

(1) Bruts saoudien, indonésien, algérien, nigérian et vénézuélien.

(2) Koweït, Libye, Equateur, Arabie saoudite, Iran, Venezuela, Indonésie, Algérie.

Les grandes manœuvres industrielles

L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC), de Paris-X-Nanterre et *le Monde* organisent, le jeudi 20 novembre une conférence-débat sur le thème : L'Europe, les grandes manœuvres industrielles. Avec la participation de MM. Jean-Louis Gergorin, directeur de Matra, Ferdinand Braun, directeur général de l'industrie à la CEE, et Michel Delapierre, chargé de recherche au CNRS, directeur du LAREA-CEREM, le débat aura lieu de 12 h 30 à 14 heures, à l'université de Nanterre, amphithéâtre C du bâtiment G (économie), et sera animé par Eric Le Boucher, responsable du département « affaires » du *Monde*.

★ AIESEC, Paris-X, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre. Tél. : (1) 47-25-92-34, poste 870.

● **Angola : deux soldats sud-africains tués au cours d'un raid.** — L'armée sud-africaine a pénétré, ce jeudi 13 novembre, en territoire angolais pour attaquer une base de la branche armée de la SWAPO (organisation nationaliste namibienne). Au cours des combats, a indiqué le général Meiring, chef des forces armées namibiennes (sous commandement sud-africain), trente-neuf maquisards de la SWAPO et deux soldats sud-africains ont été tués. Les affrontements se sont produits dans la province angolaise de Cunene, au centre du pays, et à la frontière avec la Namibie (AFP).

Le numéro du « Monde » daté 15 novembre 1986 a été tiré à 492 931 exemplaires

L'inflation en France : le bon résultat d'octobre

La hausse des prix de détail en France, si elle a été faible le mois dernier (+ 0,2 % selon les calculs provisoires de l'INSEE par rapport à septembre), n'en a pas moins été nettement plus fort, qu'en RFA. Outre-Rhin, les prix ont en effet baissé de 0,3 % en octobre. Ainsi malgré un résultat qui est en un an (2,1 ou 2,2 %) pour la France et pour un mois d'octobre le meilleur depuis 1956, l'écart d'inflation a recommencé à se creuser avec la RFA depuis septembre.

Il est probable que cet écart — dont dépend en partie la tenue du franc — continuera à se creuser pendant quelques mois du fait notamment de la libération totale des prix. Mais il pourrait se stabiliser, voire se réduire à la fin de l'hiver ou au printemps prochain si les coûts salariaux unitaires continuent d'évoluer en France moins vite qu'en RFA : + 2 % probablement cette année, contre + 3 % outre-Rhin.

L'atout que donne à la France sa politique salariale explique que plusieurs personnalités politiques ou du monde des affaires aient attiré l'attention ces derniers jours sur les risques d'un dérapage salarial, logique dans une période au cours de laquelle les entreprises vont annoncer des résultats d'exploitation en nette amélioration.

C'est ainsi que MM. Balladur, Barre, Gattaz, se sont exprimés sur le sujet. L'ancien premier ministre a notamment déclaré que « *la politique salariale globale des entreprises n'avait pas été à la mesure des périls* » encourus par l'économie française.

L'objectif de 2,3 % que s'est fixé le gouvernement entre janvier et décembre 1986 peut donc être respecté.

A B C D E F G

